

la terre

471 ON-8385-B-8
BIBLIOTHÈQUE DE LA
LEGI SLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC 4, P. Q.

QUEBEC
DEC 7 1970
LEGI SLATURE, QUÉBEC

CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLII - No 38 - Montréal, 2 décembre 1970



**Mémoire de l'U.C.C.
au Congrès
de l'Agriculture
canadienne**

page 5

**Il ne faut pas
brouiller le problème
des oeufs
au Québec !**

page 4



(Photo Ministère fédéral de l'agriculture)

PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN

GEORGES-HENRI DENONCOURT

Cultivateur La Pointe-du-Lac, (St-Maurice)



Ce nom de Pointe-du-Lac nous rappelle tout de suite que nous sommes ici en aval de l'ancien bassin exondé du Lac St-Pierre. Cette antique cuvette y a laissé ses alluvions qui ont constitué toute une série de terroirs variés, non loin du Lac, la ferme visitée aujourd'hui se situe dans la zone des sols sablo-argileux.

Malgré son âge, relativement jeune, (il a 38 ans), on a confié à M. Denoncourt la fonction de vice-président de la Fédération de l'U.C.C. de la Mauricie. Il est en plus membre du Cercle de gestion de fermes du district de Trois-Rivières et de l'Organisation des loisirs de la Pointe-du-Lac. Ce cultivateur, aux cheveux sombres et fournis, au regard vif et brûlant, a su conserver une jeunesse physique rare et un élan peu commun. À première vue, on dirait un jeune homme de vingt ans, son sourire se maintient aussi constant que son énergie. À l'entendre parler, à le voir agir, on devine en lui un dynamisme très intéressé, heureusement maîtrisé par une ferme discipline. Ce cultivateur me paraît doué d'un talent d'argumentateur et d'un don d'exposition qui lui permettent de faire accepter ses vues et ses moyens d'action. Son épouse, Monique St-Louis me confie que, néanmoins, il ne faut pas pousser son mari à bout, quand il croit avoir raison... M. Denoncourt, cultivateur d'instinct et de vocation, désire ardemment le succès du syndicalisme agricole et la part de profits légitimes due aux cultivateurs. Il a pour objectif le bien commun. Il a reçu, dans sa jeunesse, une bonne préparation professionnelle. À part l'expérience paternelle, il a pu s'initier aux lois de l'élevage des bovins, dans un cercle de jeunes éleveurs. C'est en plus, l'un des plus valeureux diplômés de l'École d'agriculture de La-Pérade. "Cette institution, assure-t-il, m'a révélé l'importance de la science agricole, de la comptabilité et des lois qui régissent les plantes et les animaux. Cela éclaire et vivifie aujourd'hui l'administration de mon domaine." La famille de Geo-H. Denoncourt comprend 5 enfants: 4 filles et un garçon échelonnés en gradation de 6 à 13 ans.

Ce cultivateur possède une propriété de 128 acres en culture avec un boisé de 60 acres. L'érablière comprend 800 arbres en partie exploités pour la fabrication du sirop. La marche de rotation des plantes sur le sol commence par une culture sarclée qui nettoie le terrain. Il sème d'abord le maïs Dekab, variété semi-hâtive. Il applique, avant le labour, 250 livres d'engrais 0-0-60 et sur le hersé la formule 18-46-0, à raison de 200 livres à l'acre. À l'automne, le sol sera pourvu de 150 tonnes de chaux. En plus, des 10 acres de maïs dont la récolte remplit deux silos de 60 tonnes de contenant, la ferme fournit 30 acres en céréales, pour l'approvisionnement en moulées. Le reste du terrain s'étale en prairies et pâturages, ces derniers engraisés avant le labour.

Le troupeau de M. Denoncourt se chiffre au total à 60 bêtes à cornes, dont 37 vaches laitières de pur sang Holstein. La moyenne annuelle de lait par vache atteint 10,000 livres. L'on produit, de ce troupeau, environ 370,000 livres de lait par an. On ne garde aucun taureau. Ici, c'est l'insémination artificielle totale, avec d'heureux résultats. La laiterie, propre et moderne, jouit du service d'un refroidisseur idéal et de l'équipement nécessaire à la bonne conservation du lait. La ferme mécanisée est pourvue de toute la machinerie usuelle. Mme Denoncourt, à part la tenue de la maison, travaille au jardin, voit à la laiterie, fabrique des conserves et, par dessus tout, pourvoit à la bonne éducation de ses enfants.

Les meilleurs cultivateurs du Québec, comme M. Denoncourt, constituent au pays une force de paix et d'équilibre indispensable, dans notre monde troublé et mécanisé. Ils continuent l'effort séculaire du labeur et de la liberté, contre le hasard et la fatalité. Ils contribuent à la vie de tous. Ainsi, la classe agricole nous offre tous les jours, et sans le savoir peut-être, la plus belle leçon, qu'à travers les âges, nous propose l'humanisme des esprits supérieurs c'est-à-dire le perfectionnement de l'homme.

N.B. Ceux qui m'écrivent doivent prendre note de ma nouvelle adresse: 1032, rue Demontigny, Québec 6.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale. Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU — MONTRÉAL — TÉL.: 527-4161

Le rapport de la Commission de Planification
de l'agriculture canadienne

Un document où l'incohérence et la contradiction se côtoient

Le volumineux rapport de la Commission de Planification de l'agriculture canadienne, avec ses 538 pages, aura coûté la jolie somme de \$1,858,73 la page, si on se base sur le budget d'environ \$1 million qui fut attribué à l'équipe des cinq membres et leurs adjoints, pour la durée de leurs travaux, soit deux ans et demi. Cette somme a été consacrée à l'administration et à l'adjudication d'une vingtaine de contrats de recherches sur des sujets spécifiques.

Ce coût élevé pourrait se justifier, vu l'envie d'une telle étude, mais hélas, ce n'est pas le cas! En effet, il est permis de s'interroger sérieusement sur son manque de cohésion et cette incohérence, doit-on ajouter, se traduit à quelques reprises par des contradictions pour le moins flagrantes.

À la décharge de la Commission, il faut admettre qu'à certains points de vue, ce premier document de base sur l'agriculture canadienne constitue malgré tout un objet valable, puisqu'il comporte plusieurs éléments positifs, susceptibles de jeter un peu de lumière sur les problèmes agricoles. À titre d'exemple, si on considère le résultat du congrès de la semaine dernière sur l'étude du crédit agricole, les participants ont endossé à la quasi unanimité les recommandations de la Commission en ce qui concerne la fusion en un seul système de crédit fédéral-provincial, administré par les provinces.

Les vraies raisons de l'incohérence du rapport

De source sûre et autorisée, il a été possible d'obtenir une confirmation quant à l'ensemble des avancés de la présente analyse et par conséquent, on ne devrait pas considérer cette dernière sur une base de pure hypothèse fantaisiste. Cela étant dit, il est possible d'affirmer que les principaux responsables ont été dans l'impossibilité d'en arriver au départ à un consensus sur le schéma des travaux. De même, il a été impossible de s'entendre sur la nomination d'un responsable de la rédaction finale du rapport, avec le résultat que les différents chapitres ont été rédigés isolément, par diverses personnes dont les idées ne rencontraient pas toujours celles de leurs collègues. Ce qui est plus grave, il semble que les idées personnelles ont dans certains cas primé sur la majorité et ne rencontraient en définitive que partiellement, ou même pas du tout, les conclusions des enquêtes et des recherches.

L'absence de cohésion a fait en sorte que la plupart des chapitres ont été empilés les uns sur les autres, sans trop de discernement. La Commission d'experts aurait certes eu à gagner en s'adjoignant un véritable responsable, susceptible d'assurer ce joint si précieux dans l'élaboration d'un rapport de

pareille importance. À tout événement, il reste à espérer que le document permettra de mettre au point des études complémentaires, ajustées aux conditions véritables du milieu. Il faut le répéter, certaines conclusions demeurent très valables, et ont été endossées par le congrès, bien que plusieurs autres soient fort contestées dans les milieux agricoles.

Peut-on émettre le souhait que les autorités responsables sauront tenir compte des faiblesses de cette première expérience et qu'elles ne commettront pas l'erreur d'accorder leur bénédiction totale et entière au rapport. En ce sens, il faut espérer également que les recommandations du congrès agricole canadien ne resteront pas lettre morte, comme le donnent à entendre certaines rumeurs à l'effet que cette réunion nationale de trois jours ne serait en définitive qu'une séance de dévouement et de consultation pure et simple.

Le manque de projections sur le marché international constitue l'une des principales lacunes. Cela s'explique, d'après les informations que nous avons pu recueillir, par le fait que la Commission a été dans l'impossibilité d'effectuer les recherches nécessaires pour établir des projections sur les différents pays susceptibles d'absorber nos excédents de produits agricoles au cours des 10 prochaines années, notamment chez les pays membres de la Communauté européenne. On peut donc s'interroger sur la valeur des recommandations à ce chapitre, vu l'absence de données réalistes et même d'une planification tout court. Une telle constatation à partir d'un organisme sensé planifier se passe tout simplement de commentaire!

Il y a enfin cette fameuse philosophie du libre-échange qui se dégage du rapport et que la Commission préconise sans trop de nuances. Je ne veux pas mettre en doute la bonne foi du groupe d'experts, mais on peut se demander pourquoi il n'est pas précisé que ce libre-échange pourrait à la limite être acceptable, en autant que les politiques protectionnistes entre les divers pays en cause soient équivalentes. On désire l'abolition pure et simple des subsides à l'agriculture, mais il ne faut pas que cette politique soit à sens unique; elle doit tenir compte des réalités au plan international.

Tant et aussi longtemps que la production agricole sera subventionnée ailleurs, la Commission devrait avoir au moins la décence d'admettre que les conditions économiques de production entre les divers pays nécessitent une certaine uniformité dans le contexte d'un libre échange équitable pour tous.

Pierre COURTEAU

Production du bacon en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne vient de réaliser un rêve qu'elle caressait depuis des années: celui de satisfaire à la plus grande partie de ses propres besoins en bacon.

Jusqu'ici, c'est un privilège qui appartenait au Danemark; entendez par là que ce dernier pays fournissait aux Britanniques

le gros de leurs approvisionnements en viande de bacon, ce qui d'ailleurs n'est probablement pas fini.

Il n'en demeure pas moins qu'en octobre, 44% des ventes de bacon sur le marché national provenaient des fermes britanniques comparativement à 42,3% seulement des expéditions provenant du Danemark.

Les agriculteurs et éleveurs britanniques devront patienter encore quelque temps avant de pouvoir affirmer qu'ils sont en mesure de répondre à plus de la moitié de leurs besoins internes, c'est-à-dire 51%.

C'est là un objectif établi il y a quatre ans, mais qu'on n'espère pas atteindre avant deux ou trois ans, soit en 1973 probablement.

la Terre

Propriété de L'UCC-Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

DIRECTEUR:
Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU
DACTRICE:
Mme Roseline D. LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY
Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass.,
Composition/Montage
Rive-Sud Typo Service Inc.



Imprimé par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

Publié le mercredi
de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2;
3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

L'État et l'exercice du droit d'association

Dès la présente session, notre gouvernement provincial aura à se prononcer sur l'opportunité de doter la classe agricole d'une Loi du Syndicalisme Agricole lui permettant d'évoluer dans un monde où l'équilibre des forces ne se réalise qu'au moment où toutes les classes sociales peuvent jouir efficacement du droit d'association.

Évidemment, aujourd'hui, personne n'ose contester le droit d'association. Toutes les classes de la société jouissent de ce droit et cette situation de fait permet peut-être à bien des "gens en place" de se faire bonne conscience, face aux problèmes multiples qui confrontent les classes laborieuses de notre société.

Les producteurs agricoles du Québec se sont prévalués de leur droit d'association depuis quarante-six ans, et ce, dans des conditions de volontariat qui ont fait l'admiration de tous depuis les débuts du syndicalisme agricole. Il est vrai qu'il y a de quoi s'émerveiller devant les réussites de l'association des cultivateurs du Québec, surtout si l'on songe sérieusement au fait que la mise en place des structures syndicales actuelles ne s'est réalisée qu'avec l'aide d'un bénévolat accepté par les dirigeants syndicaux de tous les niveaux.

Les résultats obtenus, tout en étant dignes de mention, n'en demeurent pas moins des résultats bien incomplets. En effet, si l'on y regarde de près, il nous faut vite constater que l'avenir de l'agriculture québécoise est loin d'être aussi sécuritaire que les producteurs agricoles le désirent. La moindre analyse des problèmes de l'agriculture d'aujourd'hui, qu'il s'agisse des problèmes de la ferme elle-même, des problèmes du cultivateur ou des problèmes de l'intégration de l'agriculture à l'économie actuelle, nous conduit vite à la conclusion que seule une action collective concertée peut favoriser les améliorations qui s'imposent.

Pour réaliser une action collective concertée qui vaille, la classe agricole du Québec doit pouvoir compter sur un syndicalisme agricole qui sache s'aider lui-même et un syndicalisme agricole renforcé par des cadres juridiques qui l'appuieront et le contiendront dans son action.

Le syndicalisme agricole québécois, en vue de s'aider lui-même, se doit d'ouvrir ses cadres à tous les cultivateurs de la province soucieux d'exercer leur droit d'association. Pour ce faire, l'Union des

Producteurs Agricoles veut couvrir par l'entremise de ses syndicats et fédérations tout le territoire du Québec où se trouvent des producteurs. De plus, le syndicalisme agricole québécois, ayant été historiquement confessionnel, enlève aujourd'hui dans ses structures toute entrave religieuse pour donner accès à tous ceux qui désirent, même s'ils sont de confessions religieuses différentes, rejoindre les rangs de l'Union. Enfin, le syndicalisme agricole québécois est disposé, dans la mesure de ses moyens, à faciliter l'adhésion du plus grand nombre possible de producteurs agricoles québécois, en fournissant des services où les barrières linguistiques ne sont plus un obstacle majeur.

Tous ces efforts du syndicalisme agricole québécois sont fournis en vue de faciliter l'exercice efficace du droit d'association. Malgré tout, il reste et restera toujours, dans le contexte d'un syndicalisme strictement libre, une minorité de producteurs pour qui l'action collective, bien que nécessaire à la promotion et à la défense des intérêts de la classe agricole, devra toujours s'exercer sans leur appui. L'apathie de cette minorité de producteurs a pour effet de réduire sensiblement l'efficacité du droit d'association et par le fait même réduire l'efficacité du travail du syndicalisme agricole.

Le syndicalisme agricole ayant fourni l'effort requis pour réaliser une action collective efficace, il reste à l'État de fournir à la classe agricole les cadres juridiques qui peuvent garantir véritablement l'efficacité de l'exercice du droit d'association. Au point où en sont les choses dans le monde agricole, c'est-à-dire après quarante-six ans d'exercice, par les producteurs agricoles du Québec, du droit d'association à l'intérieur d'un syndicalisme strictement libre, l'État se doit d'agir.

Reconnaître à un groupe syndical majoritaire le pouvoir de représenter véritablement la classe agricole, tout en obligeant une minorité de producteurs à payer sa part des frais de promotion et de dépense de ses intérêts divers, c'est tout simplement obliger des gens à respecter leurs devoirs sociaux.

Que l'État favorise par une législation sur le syndicalisme agricole l'exercice efficace du droit d'association pour les cultivateurs du Québec, il ne fait que son devoir.

Jean-Marc Kirouac

la des champs PAR D. E. GRANDPRÉ

POMMES ET POMMES DE TERRE EN 1971

Depuis quelque temps, il nous est arrivé à maintes reprises de traiter ici des fruits et légumes. Pour quelles raisons? Difficile à dire. Probablement parce qu'il s'agit là d'une question complexe, sujette et soumise à des changements perpétuels en matière de production, à des fluctuations marquées de prix, à des modifications parfois étonnantes dans le domaine de la transformation, à la concurrence des marchés tantôt voisins, tantôt lointains et quoi encore?

À quelque moment de l'année que ce soit, il n'est pas facile d'y voir clair. Sauf en de rares cas, l'avènement des supermarchés a plutôt mal servi nos fructiculteurs et maraîchers, surtout les plus isolés. Ajoutez à cela que notre climat a cette particularité de jouer contre nous au moins dix mois sur douze. Tout compte fait, ce serait faire preuve de sagesse que de n'en point parler.

Mais un événement au moins nous contraint de revenir sur le sujet: la Conférence annuelle sur les perspectives agricoles de 1971 offre un certain nombre de renseignements utiles touchant ces productions comme les autres. Le lecteur est en droit de connaître la substance de ces renseignements.

LES POMMES

Commençons par la reine de nos cultures fruitières: la pomme. Au Canada, la récolte de cette année est inférieure à celle de l'an passé; de même aux États-Unis, où elle n'en dépasse pas moins de 14% la moyenne des trois années antérieures. Conséquence: il est peu probable que nos prix atteignent leur niveau d'il y a deux ou trois ans, même si notre récolte est plus petite, reprise possible du marché vers la fin de l'hiver, prévoit-on.

Entre temps, marché tranquille surtout dans les provinces centrales (Québec et Ontario). Pourquoi? À cause d'une production très élevée dans

des États bien placés pour nous concurrencer sur notre propre marché: la Pennsylvanie, le Michigan et New York, par exemple.

Quant au marché britannique, il ne faut pas trop compter dessus. De plus en plus, il va combler ses besoins ailleurs qu'au Canada, en France tout particulièrement. Avec le temps, il se peut que les États-Unis demeurent le principal, sinon le seul, débouché extérieur pour nos pommes. En revanche, nos marchés sont devenus de plus en plus accessibles aux pommes fraîches des É.-U., pays où la consommation par habitant est bien inférieure à la nôtre.

À LA TRANSFORMATION

À noter que la consommation de ce fruit à l'état frais tend à diminuer et diminuera d'ici quelques années sur tout le continent nord-américain. Évidemment, cette réduction sera compensée par un accroissement de la consommation des pommes transformées — augmentation qui ira de pair avec la croissance démographique, au Canada du moins. Mais tous les pomiculteurs savent que les fruits destinés à la transformation leur rapportent moins que les ventes à l'état frais.

Les stocks restants (de pommes transformées) — garnitures de tartes, compotes et jus — étant relativement élevés, la demande de ce côté reste incertaine en 1971. Il est probable, cependant, que le volume acheminé à cette fin, ne dépassera pas celui de l'an dernier. Se rappeler que, malgré une récolte réduite au Canada cette année, les stocks de pommes fraîches en entrepôt le 1er novembre, dépassaient un peu ceux de la date correspondante de l'an passé. Cela explique probablement que la hausse des prix attendue des pommes fraîches ne s'est pas encore matérialisée, ou se soit peu matérialisée — dans certaines régions, du moins.

Un aspect encourageant de la situation: la fabrication de produits congelés à base de pommes s'accroît et ira probablement en augmentant au cours des prochaines années.

POMMES DE TERRE

Avec le passage des ans, un fait devient de plus en plus évident: l'avenir de la culture des pommes de terre chez nous s'apparente à celui de la culture des pommes. Pour des raisons différentes, sans doute, mais peu importe!

L'évolution la plus marquante est celle-ci: la production des pommes de terres s'est déplacée et continue de se déplacer de l'Est vers l'Ouest, à la fois au Canada et aux États-Unis. Ainsi, on estime que la production de la région atlantique sera cette année inférieure de 15% à celle de 1969; par contre, les provinces de l'Ouest marqueraient un progrès de l'ordre de 16%. Aux États-Unis, cet écart est plus modéré, mais la tendance n'en est pas moins identique. La récolte combinée Canada-États-Unis diffère peu de celle de 1969 quant au volume global.

L'ouest du pays aspire donc à l'autosuffisance en pommes de terre fraîche; en outre, on y voit apparaître certaines usines de transformation modernes dans les régions irriguées.

Résultat net: les approvisionnements et les prix des pommes de terre de l'Est — surtout du côté atlantique — sont de plus en plus tributaires des exportations de tubercules destinés à la consommation-nature et à la semence. L'une des principales ambitions des provinces atlantiques est d'améliorer et d'agrandir leurs installations d'entreposage, afin de prévenir l'embouteillage du marché et l'avalissement des prix au moment de la récolte.

DÉBOUCHÉS RÉDUITS

Déjà on est à même de percevoir une tendance assez nette: la production du Nouveau-Brunswick s'oriente graduellement vers la transformation et la vente comme semence tandis que celle de l'Île du Prince-Édouard s'écoulera pour la consommation sur le marché national et comme semence sur les marchés extérieurs et intérieurs.

Il existe évidemment une demande — mais non illimitée — de la part des Canadiens pour les différentes sortes de pommes de terre transformées. De même, celles-ci ont bénéficié de certains débouchés profitables à l'exportation. Mais de ce côté, les portes se ferment graduellement, nos clients d'hier disposant à l'heure actuelle d'une production accrue et de leurs propres installations pour fins d'usinage. D'où nos exportations en baisse de tubercules transformés et un risque de production excédentaire dans un avenir assez immédiat.

Aux États-Unis, on assiste à une augmentation des superficies et encore plus des rendements. Tout comme pour les pommes, certains économistes estiment leur dire: l'étendue moyenne des trois dernières années (308,000 acres) suffira amplement à répondre aux besoins de notre accroissement de population.

En guise de conclusion, rappelons deux découvertes encourageantes: d'abord, une nouvelle méthode mise au point pour transformer rapidement les pommes de terre de rebut en aliments pour le bétail; ensuite, le fait que les hydrates de carbone contenus dans la pomme de terre peuvent fournir à bon compte des protéines de haute qualité propres à la consommation humaine.

Il reste que nos débouchés pour pommes et pommes de terre se rétrécissent graduellement et que l'avenir nous imposera une certaine modération, semble-t-il.

Il ne faut pas brouiller le problème des oeufs au Québec!

N.D.L.R.: — Dans une analyse publiée en page éditoriale de sa dernière livraison du 10 novembre, le périodique agricole "Farm and Country", de Toronto, trace un tableau intéressant de la situation qui prévaut au Québec dans le domaine des oeufs de consommation. Ce point de vue de l'extérieur attire peut-être davantage l'attention, du fait qu'il émane d'un journal de l'Ontario.

Il y a une dizaine de jours, l'Agence québécoise de commercialisation des oeufs, FEDCO, a réduit de 7 cents la douzaine le prix de ses oeufs. Cette décision découle principalement de la multitude d'oeufs qui sont dirigés sur le marché noir à Montréal, en provenance surtout de l'Ontario et du Québec. Si les grossistes, détaillants et vendeurs s'imaginent de ce fait que FEDCO est chancelante et sur le bord de s'affaïsser, ils se méprennent probablement.

D'après les derniers renseignements, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a décidé que FEDCO devait continuer d'opérer. Mais nous croyons qu'il a tort en réduisant le prix des oeufs aux niveaux désastreux de l'Ontario dans un effort pour décourager les contrebandiers. Pourquoi les producteurs d'oeufs du Québec doivent-ils subir des problèmes financiers à cause de quelques hommes d'affaires de l'extérieur qui ont décidé de profiter de la situation pour gagner rapidement de l'argent? Que diraient les producteurs de poulets de grill d'Ontario si le gouvernement ordonnait une de 19 à 15½ cents la livre si le marché noir du Québec menaçait leur structure de prix?

Lorsque l'Office de mise en marché des Producteurs de porcs d'Ontario fut lancé, il y avait une opposition assez générale de la part des camionneurs et de certains segments du commerce — en particulier de la part des journaux quotidiens de l'Ontario. Les numéros d'une semaine du Globe and Mail n'étaient pas complets sans qu'il n'y ait au moins une attaque en rapport avec les inéquités de l'agence de vente. Ceux qui font affaire avec le marché du porc étaient consternés de voir qu'une poignée de cultivateurs se voyaient attribuer le pouvoir de contrôler leur propre produit. À brève échéance, on prévoyait la disparition du système de la libre entreprise.

Cette attitude a fourni exactement le genre de climat qu'il fallait à ceux qui opèrent dans l'ombre périphérique de n'importe quel marché. Le soir, à la noirceur, les camions seraient réchauffés, les porcs chargés secrètement, puis on se dirigerait en toute hâte sur l'autoroute 401 vers la "liberté", au Québec. Ces individus-là se sentaient en sécurité, parce que convaincus que l'opinion publique ne tolérerait jamais des poursuites contre eux.

L'efficacité du contrôle de la production de porc en Ontario se trouve

menacée quand le flot de porcs, non transigé par l'agence continua de grossir. Finalement, les dirigeants de l'agence frappèrent: des poursuites furent intentées contre les contrebandiers. Au début, ces derniers posèrent en victimes d'assaut contre la libre entreprise. Ils furent soutenus par quelques-uns des plus durs représentants d'entreprises commerciales et furent magnifiés par la presse. Lorsque le moment vint pour eux de comparaître en cour, leur auréole se ternit brusquement. Plusieurs plaident coupables et le jour du procès, toute contrebande fut arrêtée.

Peut-être que le Ministre Normand Toupin pourrait tirer parti de l'expérience de l'Ontario. S'il désire renforcer les règlements sur le commerce des oeufs, il devra se montrer beaucoup plus dur que le conseil d'administration de l'agence du porc le fut. Son principal problème pourra reposer sur les acheteurs des magasins à succursales multiples qui encouragent le marché noir des oeufs. Ils sont riches, puissants, sans scrupules et n'ont guère de compassion pour le producteur d'oeufs du Québec. En cette matière d'ailleurs, ils n'ont guère de compassion pour aucun fermier canadien. Acheter au moindre prix, d'où que ce soit est leur devise. Peut-être que quelques jours de prison, en attendant leur procès pourraient leur donner le temps de réfléchir... Les administrateurs des grandes épiceries ne sont pas les seuls à avoir besoin de réfléchir. Nous connaissons des fermiers ontariens qui ne se font pas faute d'approvisionner le marché noir des oeufs. Ils devraient comprendre que leurs agissements risquent de compromettre l'avenir de Fedco. Honte à eux, à leurs confrères fermiers et à toute leur Province! Le Québec a assez de problèmes, sans que nos gens aillent les aggraver.

Une partie de la crise actuelle au Québec vient du retard dans sa croissance économique. Pendant que les fermiers des autres coins du pays voyaient à instaurer la commercialisation solide de leurs productions, le Québec accusait du retard, sous le gouvernement Duplessis et les grandes corporations prenaient en défaut le secteur agricole. De larges secteurs de l'économie québécoise sont maintenant contrôlés par des non-fermiers. Les cultivateurs du Québec devenaient des employés qui ne touchaient que ce que les autres voulaient bien leur donner. Il est facile à l'observateur impartial de comprendre la source actuelle du mécontentement de l'agriculteur québécois.

Les oeufs étaient l'un des secteurs les plus touchés par l'intégration. Enfin, une agence de vente s'offre à garder la production entre les mains du producteur, ce qui finalement à long terme bénéficiera aussi aux intermédiaires et aux détaillants. Malheureusement, un petit nombre d'administrateurs dans l'alimentation pensent autrement; ils sont déterminés à tenir le producteur loin du gâteau... à n'importe quel prix!

Les choses ne peuvent continuer ainsi. Les conditions actuelles au Québec reposent dans une balance fort instable. L'habitant québécois doit être capable de négocier le prix et les conditions du marché dans une position de force; et il ne peut le faire efficacement que par le moyen des agences de vente et des plans conjoints de mise en marché. Si les cultivateurs du Québec devaient continuer d'être une minorité pressurée, le reste du Canada devrait craindre pour son avenir. Mais donnez aux cultivateurs du Québec les mêmes pouvoirs que ceux des provinces voisines et tout le monde sera prospère.

Loi du syndicalisme agricole

L'U.C.C. rencontre les quatre partis politiques à Québec

Une rencontre officielle par des officiers de la Confédération de l'U.C.C. avec les présidents des caucuses des quatre partis politiques à l'Assemblée Nationale a lieu aujourd'hui, 2 décembre, à Québec.

Au cours de ces rencontres séparées avec les responsables de partis, un document de travail sera remis sur le projet de loi de reconnaissance du syndicalisme agricole. Ce projet, on le sait, doit être présenté en première lecture lors de la présente session et c'est pour sensibiliser les hommes politiques à la question, par voie de conséquence pour hâter la procédure, que de telles rencontres ont été organisées.

Parrallèlement à ces contacts au sommet, il y aura diverses rencontres des députés provinciaux dans les 16 territoires desservis par les Fédérations régionales de l'U.C.C. On estime que ces réunions seront tenues d'ici au 20 décembre prochain.

Enfin, en janvier, il y aura de nouvelles rencontres des caucuses des partis par les autorités provinciales de l'U.C.C.

En bref...

Les objectifs de la Fédération d'Agriculture du Nouveau-Brunswick

La Fédération d'Agriculture du Nouveau-Brunswick se propose pour les prochains dix ans d'assurer le développement de

l'industrie agricole de la Province, de donner aux producteurs le contrôle de la mise en marché de leurs produits et de porter une attention particulière à tous les aspects d'une saine commercialisation agricole, afin d'assurer aux cultivateurs le meilleur

leur prix de revient possible pour leurs produits.

La pollution affecte les récoltes américaines

Le Dr Saul Rich de New-Haven, aux E.U. estime que la pollution de l'air inflige des dommages d'au moins un mil-

liard de dollars par an, aux récoltes américaines. Il attribue surtout la situation aux matières polluantes venant des automobiles, et croit le problème assez sérieux pour demander l'établissement d'un système national de contrôle de l'air.

Voici l'appareil qui permet des démarrages instantanés par temps froid ou humide. Il a subi avec succès les tests les plus sévères de Jacques Duval à son émission "Prenez le volant"

Jacques Duval enthousiaste Jacques Duval a récemment fait l'essai à la T.V. d'un petit appareil nommé Bi-Servo. Grâce à cet appareil, il a fait démarrer une voiture européenne mise au congélateur durant 20 heures et une voiture américaine dont le distributeur était plein d'eau. Même le vétérinaire de l'automobile qu'est Jacques Duval a été emballé par les résultats. C'est pourquoi il recommande Bi-Servo à tous les automobilistes.

Comment fonctionne le Bi-Servo? Dans votre voiture, tout est conçu pour bien fonctionner à vitesse normale. Mais au moment du démarrage, tout tourne au ralenti, et les étincelles aux bougies sont beaucoup plus faibles. Le moindre petit défaut des bougies ou des vis platinées (pointes) vous empêche de partir. Bi-Servo règle le problème de deux façons:

1. Bi-Servo multiplie le nombre d'étincelles aux bougies par 10.
2. Bi-Servo vous donne 1.500 volts de plus à chaque bougie.

A quoi sert Bi-Servo? Cette puissance accrue des étincelles sert à trois choses:

Départ instantané Tous les matins démarrez avec Bi-Servo: la puissance de l'étincelle est égale à celle d'un moteur roulant à 3.000 tours-minute. Vous partez à tout coup même si le distributeur est humide, le moteur trop froid ou la batterie un peu faible.

Dépannage instantané En cas de panne due au condensateur ou aux vis platinées, vous pouvez vous servir de Bi-Servo: il suffit de mettre le Bi-Servo à la position "dépannage" et vous pouvez rouler jusqu'au garage de votre choix! Plus de frais de remorquage! **Économie instantanée** Vous commencez à économiser dès le moment où vous installez le

Bi-Servo: le démarreur, les bougies et la batterie s'usent moins, et vous ne gaspillez pas d'essence au démarrage.

Renseignements techniques BI-SERVO ELECTRONIC est un rupteur accéléré haute fréquence monté en parallèle sur les vis platinées et relié à la bobine d'allumage (coil). Il augmente le voltage et multiplie le nombre d'étincelles aux bougies.

Installation Le Bi-Servo fonctionne sur tous les moteurs à explosion à quatre temps munis d'un distributeur et d'une bobine d'allumage, 2, 4, 6 ou 8 cylindres, voitures et aussi tracteurs. En cinq minutes vous l'installez en permanence sur votre voi-

ture; des instructions détaillées sont fournies avec l'appareil.

Usage quotidien Mettre le démarreur en marche normalement puis appuyer sur le bouton blanc et le maintenir enfoncé jusqu'à l'allumage du moteur.

En cas de panne Mettre le bouton rouge en position "dépannage".

Garantie pour 1 an

Prix Voilà la meilleure surprise: cette petite merveille est offerte au prix spécial d'introduction de **\$19.95** (taxe de vente provinciale, frais de manutention et de poste compris).



Wipe-O-Matic Ltd. met sur le marché une nouvelle invention: un essuie-phares d'automobiles entièrement automatique.



\$5.95

La compagnie Wipe-O-Matic Ltd. annonce la mise en marché, dès le 1er octobre 1970, d'une nouvelle invention: un essuie-phares d'autos entièrement automatique. Tous les automobilistes ont connu la tâche ingrate de sortir fréquemment de leur auto pour nettoyer et essuyer les phares. Plus jamais avec Wipe-O-Matic.

Ce merveilleux petit accessoire fut inventé pour le bien-être et la sécurité de l'automobiliste. Il nettoie les phares automatiquement. Quelles que soient les conditions de la route ou les conditions atmosphériques, les phares d'automobiles seront constamment propres grâce à l'essuie-phares Wipe-O-Matic.

Cet essuie-phares consiste en une hélice auto-nettoyante qui, affixée aux phares de l'auto est propulsée par la vitesse de l'air lorsque le véhicule est en marche. Pas de moteur ou électricité requise.

Distribué par: **Coopérative Fédérée de Québec, 1055 du Marché Central, Montréal 351, Québec.**

Si vous demeurez à l'extérieur vous pouvez vous adresser à votre coopérative locale.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

Mémoire de l'U.C.C. au Congrès de l'Agriculture canadienne

Dans le mémoire qu'elle a déposé à l'occasion du présent Congrès agricole canadien, l'Union Catholique des Cultivateurs, qui est affiliée à la Fédération Canadienne de l'Agriculture, se déclare solidaire de l'exposé de politiques soumis au Congrès par cet organisme ainsi que par la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait.

L'U.C.C. croit cependant opportun d'attirer l'attention des participants au Congrès sur la situation propre et le rôle de l'agriculture québécoise. Elle reproche justement à la Commission de Planification de ne pas fournir au gou-

vernement fédéral les précisions voulues pour orienter sa politique agricole et ses politiques commerciales de manière à favoriser le développement des diverses agricultures régionales, en particulier celles du Québec et des provinces de l'Est du Canada. Cela est d'autant plus grave que le gouvernement fédéral, par ses politiques de développement agricole, par ses politiques de commerce extérieur et par le rôle d'arbitre qu'il devra nécessairement jouer au sein des Offices nationaux de mise en marché, oriente de toutes façons l'agriculture canadienne et son développement dans les diverses régions.

C'est pourquoi la présente déclaration veut rappeler brièvement que l'agriculture du Québec a des potentialités, qu'elle a un rôle à jouer dans l'économie de la province et celle du pays et, qu'en conséquence, les politiques de l'État fédéral doivent en favoriser le développement, ce qui ne nous paraît pas être reconnu par la Commission de Planification.

Rôle de l'agriculture québécoise

L'agriculture québécoise a traversé au cours des vingt dernières années une période de transformations profondes, qui correspondent au modèle général de l'évolution du secteur agricole des économies industrielles en croissance. Aujourd'hui, la contribution de l'agriculture à la valeur ajoutée par l'ensemble de l'économie québécoise ne représente qu'un peu plus de 2%. La force de travail est tombée à environ 5% de la force de travail totale. Mais le secteur agricole n'est qu'une partie d'un ensemble économique dont les activités sont interdépendantes et qui contribuent pour près de 14% à la valeur ajoutée par l'ensemble de l'économie québécoise, abstraction faite des activités de distribution des denrées alimentaires. Celle-ci a donc contribué et contribue de façon importante au développement économique du Québec.

Cette contribution de l'agriculture à l'économie québécoise, si modeste soit-elle, prend une importance différente selon les régions du Québec. Sans cette activité, certaines régions du Québec, déjà marginales, deviendraient nettement sous-développées.

Possibilités de notre agriculture

Les possibilités d'avenir d'une agriculture reposent essentiellement sur trois éléments: l'importance des débouchés, la capacité de concurrence et la valeur des hommes, des institutions et des politiques. Dans ces trois domaines, l'agriculture québécoise dispose d'atouts suffisants pour que l'on soit en droit de considérer son avenir avec un espoir basé sur la raison et non sur le rêve.

a) Du côté des marchés, elle est à proximité d'une des plus grandes concentrations de population du Canada, ce qui lui donne accès à un marché régional important. Le Québec est par ailleurs situé au sommet d'un triangle où se rejoignent deux zones concentrant les masses de consom-

mateurs les plus riches de la planète. L'existence de ces grands ensembles de populations et la position géographique du Québec sont des atouts que l'agriculture québécoise devrait pouvoir davantage utiliser dans l'avenir.

b) Du côté de la productivité et de la capacité de concurrence, l'évolution des dernières années témoigne d'un certain nombre d'éléments positifs qu'il faut souligner, car ils représentent une promesse pour l'avenir. L'essor considérable, depuis la guerre, de plusieurs productions dont celles du porc, de la volaille, des oeufs et des produits horticoles manifeste bien la capacité de concurrence de notre agriculture.

c) Quant à la valeur des hommes et des institutions, la province a fourni depuis dix ans un effort considérable en matière d'éducation. Les fruits de cet effort sont déjà perceptibles dans nos meilleures exploitations. Convenablement orientée et dirigée, la continuation de cette entreprise devrait fournir à l'agriculture québécoise sa meilleure chance d'accéder au statut d'une agriculture forte et prospère. La présence au Québec d'organisations agricoles fortes a été et continuera d'être un facteur très positif.

Jugement sur la philosophie de la Commission

A la base des recommandations du rapport de la Commission de Planification se trouve le principe selon lequel le gouvernement devrait aider l'agriculture à traverser d'une manière ordonnée et planifiée une période de transition au cours de laquelle elle pourra s'adapter et atteindre le plus grand bénéfice possible au moindre coût.

Assurément, l'agriculture doit s'adapter. Mais il y a vingt ans qu'elle consent à cet effet des efforts considérables et cependant la parité de revenu n'est pas atteinte. Ni la diminution considérable de la force de travail, ni la capitalisation fortement prononcée, ni les progrès accomplis ne lui ont permis de combler son retard. Ceci est vrai de l'agriculture canadienne par rapport au reste de l'économie, cela est malheureusement encore davantage de l'agriculture du Québec, qui demeure en retard par rapport aux agricultures d'autres provinces. Pour que l'agriculture du Québec puisse se moderniser et occuper la place qui lui revient, ne faut-il pas que les gouvernements fédéral et provincial adoptent une attitude plus positive?

Bien que la Commission se défende de toute inclination vers un pur laissez-faire, elle semble tout de même préconiser un certain retrait du gouvernement des affaires agricoles, comme en témoigne principalement la recommandation No 3:

"Il faudrait supprimer les subsides et soutiens de prix qui n'ont pas pour but d'atteindre de manière efficace et économique des objectifs valables et hautement prioritaires".

Nous pensons pour notre part qu'il faut envisager la question des subsides et des soutiens de prix sous trois angles différents, à savoir ceux de l'allocation optimum des ressources, de la distribution des revenus et du développement agricole:

a) Au point de vue de l'utilisation la meilleure des ressources, tout en admettant que certaines modalités d'attribution des subsides et soutiens de prix ont pu conduire au gaspillage de ressources, il faut reconnaître que ceux-ci ont apporté à l'agriculture une stabilité dont elle ne peut se passer pour continuer à progresser. Ils continueront de s'imposer parce que l'agriculture sera pour longtemps encore soumise à des sources non contrôlables d'instabilité.

b) En ce qui concerne la distribution des revenus, même si le système des subsides et des soutiens de prix n'a pas résolu le problème des agriculteurs marginaux, il est bien évident qu'il a contribué à réduire l'écart de revenus entre les agriculteurs et les autres travailleurs de la société.

c) Quant à l'impact des politiques de soutien des prix et des revenus sur le développement agricole, il constitue peut-être l'aspect le plus négligé et cependant le plus important de ces politiques. Le rapport de la Commission de Planification insiste sur les surplus et les gaspillages qui résultent du soutien des prix et des subsides. Il ne dit pas qu'une part importante des progrès de l'agriculture n'au-

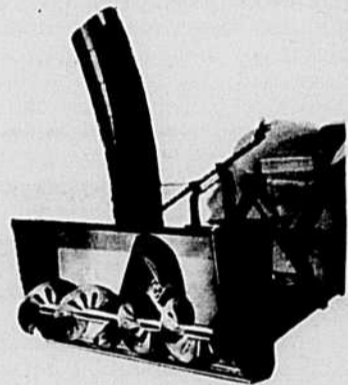


rait sans doute pas été réalisée en l'absence de telles politiques. En effet, ces programmes ont apporté à de nombreux agriculteurs une grande certitude quant à l'avenir et, partant, la possibilité d'investir dans leur entreprise et de la modifier en fonction de l'évolution de la technologie. Ces gains de productivité spectaculaires enregistrés au cours des vingt dernières années ne sont donc pas étrangers à la politique de soutien des prix et des revenus, et ils ont d'ailleurs largement bénéficié aux consommateurs.

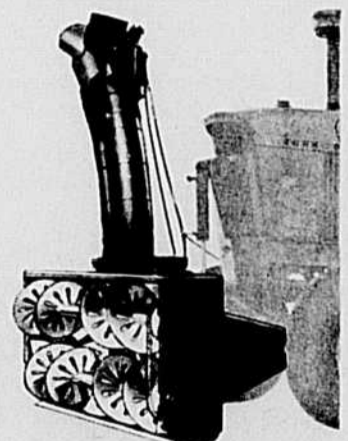
Le rapport de la Commission envisage de supprimer les subsides et soutiens de prix, sauf s'ils visent à atteindre des objectifs valables et prioritaires. La modernisation de l'agriculture n'est-elle pas un de ces objectifs valables? Le gouvernement ne devrait-il pas reconnaître qu'en accordant \$100 millions aux producteurs de l'Ouest, il fait bien plus que soutenir des revenus; il permet à ces producteurs d'investir, donc de se moderniser et de se développer? Ne devrait-il pas reconnaître également qu'en maintenant des soutiens semblables (sous les meilleures formes) pour les producteurs de l'Est, il permettrait aussi à ces derniers de se moderniser et de se développer? Mais qu'en agissant autrement, comme le suggère la Commission de Planification lorsqu'elle propose de retirer les subsides pour la production du lait et le transport des grains de provenance, il risquerait de laisser croire que les agriculteurs de l'Est ont moins de raisons et de chances de se développer que les agriculteurs de l'Ouest?

S'il n'apparaît pas à la Commission que le développement de la production laitière et d'autres productions animales au Québec, comme d'ailleurs dans d'autres provinces de l'Est, constitue des "objectifs valables et hautement prioritaires", pour nous, cela apparaît évident et nous tenons à l'affirmer clairement.

Sno-Lander vous déballe de la neige... rapidement



Sno-Lander McKee, modèle 520 McKee Bros. Limited a construit une souffleuse à neige rotative convenant à votre tracteur. Vous avez le choix de modèles à attelage en 3 points portés à l'arrière ou de modèles portés à l'avant, y compris un modèle spécialement conçu pour les tracteurs John Deere avec PDF au centre.



Sno-Lander McKee, modèle 720 porté à l'avant pour les tracteurs John Deere. Fait un passage de 7 pieds (le 920 fait un passage de 9'). Souffle la neige jusqu'à une distance de 60 pieds. Pour tout genre de neige - mouillée, sèche ou gelée - ce modèle charge aussi les camions.

Vous le modèle convenant à votre tracteur ou à votre genre de travail chez votre vendeur, ou écrire au plus grand fabricant de souffleuses à neige rotatives type intermédiaire. Il nous fera plaisir de vous envoyer notre beau catalogue.

N.D.L.R. — Le texte qui précède est la reproduction intégrale de la déclaration de l'U.C.C., faite par M. Albert Allain, Président général, le 26 novembre dernier, dans le cadre du congrès agricole canadien. Ce texte constitue une adaptation d'un document de 22 pages, déposé au secrétariat du congrès national.

McKEE BROS. LIMITED
ELMIRA ONTARIO



Division agricole, Plessisville, (Québec)

Veuillez envoyer de la documentation gratuite sur le chasse-neige Sno-Mover McKee et nous donner le nom et l'adresse du concessionnaire Sno-Mover, le plus proche.

NOM ETUDIANT

ADRESSE PROV.

063 McK 69 51

L'organisation de la mise en marché des porcs au Québec

Attitude de la Coopérative Fédérée de Québec
(Texte intégral du mémoire présenté à la Régie des Marchés Agricoles)

VIII

30 — Nous pourrions multiplier sur de nombreuses lignes les exemples d'inadaptation de ce projet de plan conjoint aux réalités de l'industrie porcine et, aussi, les exemples d'ambiguïtés relatives à la nature et à la portée du plan conjoint. Si la Régie veut bien s'en donner la peine — elle ferait preuve de courage — elle peut continuer la liste aussi bien que nous. Revenons plutôt à d'autres suggestions qui nous paraissent aussi être aptes à favoriser la mise en vigueur d'un plan conjoint par l'adhésion des véritables producteurs professionnels et par la création d'un climat favorable dans tous les secteurs de l'industrie.

31 — Le mode de fonctionnement de la mise en marché des porcs devrait être indiqué dans le projet. Redisant notre attitude favorable vis-à-vis l'implantation d'un mode de vente semblable à celui de l'Ontario, nous notons que le plan conjoint de cette province, à l'article 14 de la réglementation incluse dans le plan, intitulée "Method of sale", nous lisons ce qui suit:

"14. Where the local board sells hogs under the powers vested under subsection 1 of section 13, the method or methods of selling hogs are sub-

ject to the following limitations:

1. Where the local board does not establish regular times and one or more regular places for the selling of the hogs, the local board shall give notice to every licensed processor of the time and place at which the hogs are to be sold so that the processors have a reasonable opportunity to bid at the time that each lot of hogs is offered for sale.

2. In the selling of the hogs, the local board shall offer lots of hogs without discrimination in a manner that allows the processors to bid competitively on the hogs.

3. When hogs are sold, the buyer of the hogs shall be the processor who first bid the highest price bid at the sale.

4. The local board shall make and keep for at least one year a record of the sale of every lot of hogs sold showing:

- the number of hogs in the lot;
- the location of the hogs at the time of the sale;
- the name and address of the buyer; and
- the price at which the hogs were sold. O. Reg. 350/61, s. 6, part."

TRADUCTION

"14. Où l'office des producteurs vend des porcs en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la sous-section 1 de la section 13, le mode ou les modes de vente des porcs est ou sont soumis aux restrictions suivantes:

1. Où l'office des producteurs ne détermine pas des périodes régulières et un ou plus d'endroits réguliers de vente des porcs, l'office des producteurs doit aviser chaque fabricant licencié quand et où les porcs seront vendus de façon que les fabricants aient une chance raisonnable d'offrir un prix au moment où chaque lot de porcs est offert en vente.

2. Dans la vente de porcs, l'office des producteurs doit offrir des lots de porcs sans discrimination d'une façon qui permette aux fabricants d'offrir des prix de concurrence pour les porcs.

3. Lorsque les porcs sont vendus, l'acheteur des porcs doit être le fabricant qui a été le premier à offrir le plus haut prix lors de la vente.

4. L'office des producteurs doit faire et garder pendant au moins un an un rapport de la vente de chaque lot de porcs vendus, tel rapport montrant:

- le nombre de porcs dans le lot;
- l'endroit où étaient les porcs au moment de la vente;
- le nom et l'adresse de l'acheteur; et
- le prix auquel les porcs furent vendus.

O. Reg. 350/61, s. 6, part." Voilà qui est honnête vis-à-vis les producteurs et tous les autres secteurs de l'industrie concernés en indiquant un mode de fonctionnement conforme aux données économiques de la mise en marché des porcs. Tous les intéressés savent à quoi s'en tenir et ont l'assurance qu'aucune discrimination ne sera exercée contre quiconque. Nous suggérons donc l'inclusion des principes du mode de vente prévu dans le projet de plan conjoint ou de tout projet que l'État pourrait mettre de l'avant.

32- Dans un deuxième ordre de suggestions, nous traitons particulièrement du caractère professionnel des producteurs intéressés.

33- Une grande partie de nos suggestions relatives aux définitions du produit visé, de la mise en marché, des produits du porc, etc., sont propres à redonner à ce plan conjoint son caractère professionnel, c'est-à-dire à préciser que sa portée se centre sur le producteur de porcs, l'agriculteur, qui s'emploie à produire des porcs comme un élément important de ses revenus et com-

me un professionnel de l'agriculture, non comme un propriétaire de toutes les entreprises que l'on retrouve à toutes les étapes de l'industrie alimentaire, de l'établissement d'abattage au restaurant chinois qui vend des "spare ribs". C'est une preuve par l'absurde du bien-fondé de notre attitude. Mais nous n'inventons pas cette absurdité; elle est écrite en toutes lettres dans le projet de plan conjoint. D'où notre espoir que la Régie rétablira le caractère professionnel du projet au plus grand bénéfice des producteurs eux-mêmes. (à suivre)

La Coopérative Fédérée au Congrès de l'Agriculture

M. R. Pigeon dirige la délégation

La Coopérative Fédérée de Québec a pris une part active aux délibérations du Congrès National de l'Agriculture qui s'est tenu à Ottawa les 25, 26 et 27 novembre. On sait que ce Congrès a été convoqué par le ministère fédéral de l'Agriculture aux fins d'étudier, d'approuver, de rejeter ou d'amender les recommandations de la Commission de Planification de l'Agriculture Canadienne. Il ne s'agissait donc point d'une assemblée devant permettre à tous et chacun de présenter de nouvelles politiques agricoles ou d'amendements à des politiques agricoles existantes mais bien plutôt de juger de la valeur des recommandations de la Commission de Planification.

Les dirigeants de la Coopérative Fédérée, à l'occasion de la réunion de septembre du Conseil d'Administration, avaient procédé à l'étude des recommandations de la Commission de Planification touchant les cultivateurs québécois. Les recommandations qui avaient plus particulièrement retenu l'attention des administrateurs de la Coopérative Fédérée concernaient l'industrie laitière, les politiques s'appliquant aux grains de provenance, les changes commerciaux entre le Canada et les États-Unis, la politique générale de soutien des prix agricoles, le crédit agricole, etc.

La Coopérative Fédérée s'était vue attribuer un nombre de douze délégués. La délégation comprenait les cinq membres du Comité Exécutif, soit MM. Roland Pigeon, président, Jules Saint-Germain, premier vice-président, Roland Belcourt, deuxième vice-président, I. Martin, J.-P. Diné, membre, Jean-Marie Moreau, président de la Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal, le directeur général, M. Geo.-E. Turcotte, le secrétaire, M. L.-P. Poulin, le directeur de la division des moulées et fertilisants, M. Maurice Lavallée, le directeur de la division LeGrade, M. Réal Roy, le directeur du service de l'industrie laitière à la Coopérative Agricole de Granby, M. Raynald Giroux, et le gérant de la S.C.A. de Tabac du District de Joliette, St-Jacques, M. Liguori Bois.

Les attitudes définies par les dirigeants de la Coopérative Fédérée se rapprochaient beaucoup de celles définies par la Fédération Canadienne de l'Agriculture et la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait.

Il est encore trop tôt pour dégager des conclusions précises et valables des délibérations de ce Congrès. Il était normal que des conflits surgissent entre les politiques préconisées par les organisations agricoles et les nouvelles façons de voir plusieurs choses de la part des membres de la Commission de Planification. Ces conflits n'ont pas manqué de se produire.

La C.A. de Granby fabriquera des yogourts français

La Presse, édition du 21 novembre, publiait un communiqué de l'Agence France-Presse, en provenance de Paris, qui se lisait comme suit:

"La Coopérative Agricole de Granby vient d'acheter à la société française Sodima le droit de fabriquer 400,000 yogourts par an sous la marque Yoplait, annonce la société française dans un communiqué.

"Il s'agit d'un accord de "franchise" qui apporte notamment à l'entreprise canadienne la concession de la marque, l'exploitation exclusive des procédés et techniques de fabrication et une assistance technique et commerciale permanente contre le paiement d'un "droit d'entrée" et de royalties. Le montant de ces royalties ou pourcentages sur le chiffre d'affaires n'a pas été divulgué par les deux entreprises intéressées. La Sodima rappelle dans son communiqué qu'elle a déjà signé des accords semblables avec la Suisse, l'Espagne et Chypre."

L'Agence de vente des oeufs

Ses disciplines, ses contrats, ses prix, ses contrôles

CONTINGEMENT

1er décembre

Le règlement de quota de mise en marché de la Fédération est entré en vigueur le 1er décembre.

Ce règlement s'applique à tous les producteurs de lait industriel et de crème, couverts par le plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec.

Des règlements semblables s'appliquent également aux producteurs couverts par les plans conjoints Carnation, Révélation et J.J. Joubert.

Négociations

Lors d'une séance de négociation entre la Fédération et les acheteurs, ces derniers ont signé une entente à l'effet que les usines retiennent sur la paie du producteur, les montants prévus par le règlement pour défrayer les frais de mise en marché (frais d'exportation). Ces sommes remises à la Fédération sont versées à la Commission Canadienne du Lait.

TRANSFERTS DE QUOTA

Nouvelle formule

À compter du 1er décembre, le producteur qui désire se faire réattribuer le quota ou une partie du quota de mise en marché d'un autre producteur, devra remplir une formule prévue à cette fin, émise par la Fédération. Il devra de plus, comme par le passé, remplir la formule de la C.C.L. pour obtenir la réattribution du contingent de subsides attaché à ce quota de mise en marché.

Les transferts du quota de mise en marché et du contingent de subsides doivent se faire dans la même proportion et doivent être acceptés simultanément par la Fédération et la C.C.L.

Comment procéder?

Les formules de transfert de quota de mise en marché s'obtiennent du Syndicat des producteurs de lait industriel de votre région. La C.C.L. n'émet pas cette formule.

L'acquéreur d'un quota doit lui-même faire la demande d'une formule de transfert de quota au bureau du Syndicat de sa région. Le Syndicat lui remet en plus une formule de demande de réattribution de contingent de subsides de la C.C.L.

Les deux formules lorsqu'elles ont été remplies par l'acquéreur et le cédant, doivent être remises au Syndicat des producteurs de lait industriel de la région où elles ont été obtenues.

Formules obtenues avant le 1er décembre

Les producteurs qui ont obtenu une formule de demande de réattribution de contingent de subsides (C.C.L.) avant le 1er décembre, et qui ne l'ont pas encore expédiée à la C.C.L. à cette date, doivent demander une formule de transfert de quota de mise en marché au Syndicat de leur région.

Demande d'informations

Le Syndicat de votre région a en main les informations sur le quota de mise en marché tel qu'établi au 1er avril 1970, de tous les producteurs de son territoire. Vous pouvez donc vous y adresser au besoin, avant de conclure une transaction d'achat.

STATISTIQUES DU B.F.S.

Stocks de produits laitiers au 1er novembre

Produits	1er novembre 1970 livres	1er novembre 1969 livres	Variations 70/69
Beurre	117,220,000	106,784,000	+ 9.8%
Fromage cheddar	67,833,000	87,221,000	-22.2
Lait écrémé en poudre	154,968,000	203,485,000	-23.8
Lait entier évaporé	39,969,000	50,604,000	-21.0

Selon un estimé du bureau fédéral de la statistique, publié dans le quotidien du B.F.S. du 17 novembre 1970.

Approvisionnements accrus de viandes aux États-Unis

Les consommateurs peuvent s'attendre à des approvisionnements plus considérables de viandes l'an prochain à cause des effectifs accrus de bestiaux dans les fermes.

Ces prévisions viennent d'être rendues publiques par le secrétariat de l'Agriculture, à Washington.

D'après les économistes agricoles de Washington, la production des viandes rouges outre-frontière a été supérieure de 2% en 1970 à celle de 1969. Il se peut que l'accroissement de la production en 1971 soit

encore plus marqué.

Actuellement, les ventes de bovins finis aux parcs d'engraissement dépassent celles de la fin de l'automne 1969. De même les abattages de porcs devancent de 12 à 14% ceux d'il y a un an.

Les hauts fonctionnaires de Washington croient bon toutefois de faire une mise en garde: il se peut que l'accroissement de la production des viandes rouges, au cours de l'an prochain, soit atténué ou ralenti par la hausse de prix des produits ou aliments pour bestiaux, disent-ils.

Les producteurs d'oeufs de consommation du Québec groupés dans leurs syndicats qui se sont fédérés pour constituer un organisme syndical à caractère provincial ont opté pour la formule du plan conjoint pour commercialiser leur produit. Le plan conjoint a choisi comme système de vente une agence provinciale et comme marque de commerce "FEDCO".

Les termes étant compris, soulignons au départ que les buts visés par les producteurs, en mettant sur pied les structures précitées, étaient et sont encore les suivants:

- 1) Mettre de l'ordre dans la commercialisation des oeufs;
- 2) Obtenir la sécurité du revenu pour le producteur.

Pour atteindre ces buts, ils ont d'abord décidé de s'imposer eux-mêmes la première discipline que nécessite l'assainissement des processus de commercialisation d'un produit, à savoir: le contrôle de la production. Par la suite, ils ont entrepris l'étude de l'efficacité du réseau de postes de classification couvrant la province. Pour rencontrer les critères d'efficacité, il leur a fallu établir une réglementation où le volume des oeufs manipulés tout autant que le territoire couvert par chacun de ces postes assuraient une rentabilité au niveau de la classification, rentabilité que n'avait encore jamais été atteinte. Aujourd'hui force nous est d'admettre, qu'à quelques exceptions près, la classification et la conservation du produit se font dans des conditions d'efficacité, et à des taux défilant ce qu'il y avait eu de mieux dans les années antérieures. Ramassage régulier des oeufs, chez les producteurs, au moins deux fois la semaine, manipulation, classification et conservation du produit dans les meilleures conditions connues. Ceux qui crient à une baisse de la qualité ont de moins en moins raison et leurs lamentations commencent à porter à faux.

Il est évident qu'il y eut des difficultés dans les débuts, mais pas plus que dans toute organisation qui débute. Des enquêtes faites par la Fédération antérieurement à la mise en place de l'agence de vente avaient révélé des faiblesses assez prononcées au niveau de la qualité du produit, et c'est pour corriger cette faiblesse et bien d'autres qu'un réseau d'une quinzaine (15) de classification régionale a été mis en place pour remplacer les quelques cent trente postes existant antérieurement.

L'agence de vente des oeufs s'est aussi prévalu de ses pouvoirs pour rationaliser la distribution des oeufs dans la province. Le contrat négocié avec l'Association Provinciale des distributeurs d'oeufs accréditée par la Régie des Marchés Agricoles du Québec prévoit les conditions de distribution des oeufs et les conditions

de prix pour cette opération. Pour ceux qui aujourd'hui se plaignent de n'avoir plus droit à la distribution, il leur était pourtant facile de joindre les rangs de l'Association des distributeurs pour négocier de bonne foi avec l'agence de vente des producteurs. A ce niveau, l'indiscipline de certains distributeurs jette du discrédit sur une opération du processus de commercialisation qui aurait tout à gagner en suivant la réglementation établie.

Quant au prix du produit, il est fixé au détaillant par un comité de l'Agence de vente qui les publie le vendredi de chaque semaine et ce, pour toute la semaine suivante. Les critères qui guident le comité des prix dans ses décisions sont les mêmes que ceux qui guident les entreprises commerciales sérieuses sur le même sujet: coût de production des entreprises avicoles efficaces, les stocks en entrepôt, les besoins de la consommation, et le comportement du marché extérieur à la province.

En période de crise comme celle que l'on traverse, des efforts sérieux sont faits pour redresser le marché. Il est évident qu'au cours des deux ou trois derniers mois, l'agence de vente s'est efforcée de maintenir une structure de prix protégeant quelque peu le producteur du Québec. Malgré le différentiel existant entre le prix des oeufs au Québec et le prix en Ontario et au Manitoba. Il faut quand même noter que les producteurs du Québec ne couvrent même pas leur coût de production. Est-ce à dire que les producteurs des autres provinces sont plus efficaces que ceux de notre province? Sans plus d'hésitation, il faut répondre non. Le prix des oeufs en Ontario et au Manitoba est un prix catastrophique pour les producteurs de ces provinces; c'est véritablement un prix de débarras. Il est clair que cette période difficile aura pour conséquence la disparition d'un très grand nombre de producteurs indépendants, gros et petits, dans ces deux provinces. Par la suite, il faudra quand même que ces pertes soient rattrapées et c'est là que le niveau des prix sera changé. A ce moment-là le pourcentage de la production qui sera passé aux mains de quelques gros intégrateurs sera suffisant pour qu'ils puissent faire la pluie et le beau temps. Voilà un aspect de la question qui devrait attirer l'attention du consommateur.

Il ne faut quand même pas se bercer d'illusions; à chances égales au niveau de l'alimentation des volailles, le producteur indépendant est aussi efficace quant au coût de production que peuvent l'être les grands entrepreneurs industriels qui sont dans cette production.

L'on s'est attaqué aussi au système d'inspection de l'agence provinciale de vente des oeufs. On a même voulu laisser croire que les producteurs

d'oeufs du Québec avaient voulu pousser l'indécence jusqu'à vouloir contrôler eux-mêmes l'inspection de leur propre produit. C'est là faire preuve d'une malhonnêteté intellectuelle flagrante ou d'une ignorance impardonnable de la véritable situation de fait. Pour la protection du consommateur, le travail des inspecteurs du gouvernement fédéral se poursuit avec autant, même plus de souci professionnel qu'avant. Le travail des inspecteurs de l'agence n'est qu'un travail de prévention pour tout simplement prévenir la détérioration du produit. Vouloir élargir le rôle du service d'inspection de l'agence de vente, c'est tout simplement prêter aux producteurs du Québec des intentions qu'ils n'ont jamais eues et qu'ils n'auront certes jamais.

En somme, les producteurs du Québec veulent rationaliser la commercialisation de leur produit en mettant en application les méthodes les plus modernes connues dans les activités commerciales. Ils veulent remplacer l'inefficacité d'un système de commercialisation où toutes les libertés poussées à l'extrême gardaient le producteur dans une insécurité qui brimait le progrès.

Leur refuser ce droit c'est tout simplement vouer à la faillite une production avicole qui a certes droit à sa place dans l'économie agricole de notre province.

Concours de Noël de la TCN

N'oubliez pas de participer à nos concours de contes et cartes de Noël accessibles aux jeunes à partir de 5 ans. Les dessins et textes doivent parvenir au journal au plus tard le 12 décembre.

Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive pour la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démancheaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

AU SERVICE DE
LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: **BENOIT ROY**
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

A l'Exposition royale d'hiver de Toronto

**Popularité et qualité sans cesse accrues
des troupeaux laitiers Ayrshire du Québec**

TORONTO — C'est maintenant un fait reconnu et presque un lieu commun que de mentionner, dans les milieux d'élevage de bétail laitier du pays, la popularité et la qualité sans cesse croissantes des troupeaux laitiers Ayrshire du Québec. Cette supériorité a de nouveau été confirmée à l'issue des différents concours tenus à l'Exposition royale d'hiver de Toronto. La plupart des quelque 50 éleveurs-exposants du Québec avaient, en effet, inscrit leurs bovins laitiers dans les différentes sections Ayrshire. Plusieurs spécimens ont toutefois défendu, avec moins de chance, les couleurs locales dans d'autres classes, notamment celles des bovins laitiers Guernsey, Holstein et Jersey.

C'est ainsi qu'un taureau appelé "Chacock Marquis Gold", propriété de M. Marcel Bourgeois, de St-Ours, comté de Richelieu, a décroché le titre de grand Champion Ayrshire, tandis que "Meredith Perfection", un taureau appartenant au centre d'insémination artificielle du Québec, recevait le titre de champion de réserve Ayrshire.

Plus tôt, ces deux animaux s'étaient respectivement classés premier et deuxième à l'issue du concours portant sur les taureaux Ayrshire nés entre le premier juillet 1968 et le 30 juin 1969.

Plusieurs autres taureaux du Québec ont été primés au concours portant sur les taureaux nés entre le premier juillet 1969 et le 30 juin 1970. Le premier prix de cette section est allé à "Des Prairies Wel Jupiter", appartenant à M. Roger Beaudry, de Granby, comté de Shefford, tandis que "Burnside Clan Leader", de la Ferme R.R. and Ness and Sons Ltd., de Howick, s'inscrivait au troisième rang, suivi de deux autres jeunes taureaux du Québec.

Taureaux

Par ailleurs, deux exposants du Québec, l'un de Granby et l'autre de St-Hyacinthe, ont dominé leurs concurrents aux différents concours portant sur les taureaux Ayrshire tenus dans le cadre de l'exposition. Ces deux éleveurs se sont, en effet, appropriés le grand championnat de réserve de cette section.

Le grand championnat est allé à M. Marcel Bourgeois, de St-Ours, comté de Richelieu, avec le seul animal qu'il présentait à la foire, "Chacock Marquis Gold". Ce taureau a remporté de nombreux prix l'été dernier à différents concours tenus à travers le Québec. La mère de cet animal jouit d'ailleurs d'une excellente renommée, grâce à une production qui s'est chiffrée, l'an dernier, à 19,333 livres de lait et 867 livres de gras en 305 jours.

Le titre de champion de réserve est allé à un taureau, "Meredith Perfection", du

centre d'insémination artificielle du Québec, à St-Hyacinthe. Ce taureau est issu de "Hammonds Top Primrose", l'une des meilleures vaches laitières de l'Amérique du Nord. Celle-ci possède à son actif trois productions consécutives de 305 jours, au cours desquelles elle a fourni 25,000 livres de lait et 1,000 livres de gras.

Veaux

Un jeune bouvillon appartenant à M. Robert Tawse, de Sutton, au Québec, a remporté le deuxième prix de la section réservée aux veaux seniors, nés entre le 1er septembre et le 31 décembre 1969, à un concours organisé à l'Exposition royale d'hiver de Toronto. Le premier prix de cette classe a été attribué à l'animal d'un éleveur d'Alberta, M. Yurkiw Russel.

Par ailleurs, bien que les producteurs québécois n'aient pas remporté de prix importants à l'issue des différents jugements sur les pommes de terre et les pommes de terre de semence, leurs échantillons n'en ont pas moins connu un certain succès.

Ainsi, dans la section des pommes de terre de semence, variété "Montagne Verte", les spécimens fournis par l'établissement Roméo Dubé et Frères, de St-Paul-de-la-Croix, comté de Témiscouata, se sont mérités le deuxième rang. Un second prix a également été attribué aux pommes de terre "Montagne Verte" exposées par M. René Pedneault, de St-Ambroise de Chicoutimi.

Enfin, un agriculteur de St-Martine, au Sud de Montréal, M. A. Beaulieu, a remporté un deuxième prix et plusieurs autres prix moins importants, à l'issue des différents jugements portant sur les grandes cultures.

Encan

Des acheteurs venant d'ailleurs loin que du Brésil, de l'Italie et de l'Afrique du Sud ont contribué à faire grimper le prix moyen consenti par des acheteurs ontariens, pour la plupart, à \$3,469, lors de la vente des étoiles Holstein, tenue dans le cadre de l'Exposition

royale d'hiver de Toronto. L'an dernier, le prix moyen de cette vente s'était chiffré par \$2,815.

Le prix le plus élevé a atteint \$19,000 pour une taure de six mois. L'animal appartenait à M. Claude Picket, de Georgetown, en Ontario. Il fut acheté par Russel, Tom et Don Rowntree, de la Ferme Rowntree, de Brampton, en Ontario.

Un veau de dix mois a fait monter à \$12,500 les offres d'achat consenties pour un taureau. C'est un éleveur de Sao-Paulo, au Brésil, qui a acquis l'animal appartenant à la Ferme Romandale, de Unionville, en Ontario.

Par ailleurs, la meilleure offre présentée pour une vache laitière Holstein s'est arrêtée à \$6,000.

Une autre vente à l'enchère, mettant cette fois en vedette des bouvillons de races variées, a permis aux éleveurs d'obtenir des prix jugés satisfaisants à la foire de Toronto.

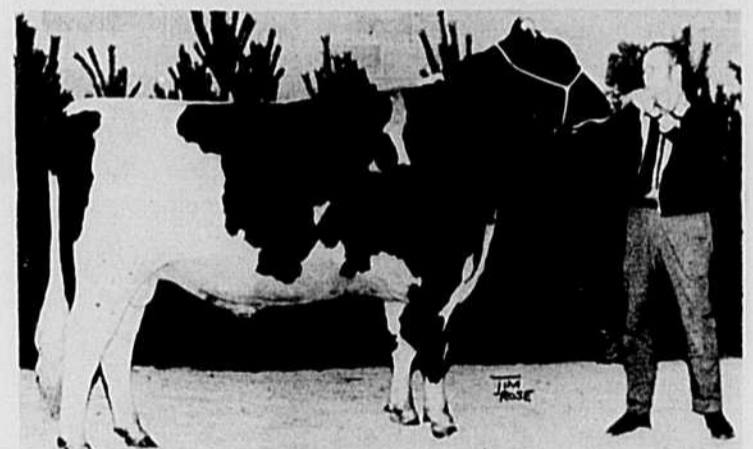
Par exemple, le groupe de cinq bouvillons déclaré champion a été acheté par Paletta Brochers Meat Products Ltd., de Burlington, en Ontario, au prix de \$36.75 les cent livres. Les animaux, d'un poids moyen de 1,098 livres, appartenaient à un éleveur de l'Alberta. Les mêmes acheteurs se sont également portés acquéreurs d'un autre groupe de cinq bouvillons, au prix de \$34.75 les cent livres. Les animaux, formant le groupe des champions de réserve, appartenaient à un éleveur de la Saskatchewan.

Le plus haut prix jamais payé pour une vache Ayrshire offerte dans un encan, au Canada, selon les acheteurs présents à la vente aux enchères Ayrshire tenue à Toronto, soit \$4,200, a été consenti pour une vache inscrite à cette vente par M. Roger Beaudry, de Granby. L'animal a été acheté par M. Max Laundrigan de la Ferme Hammonds, de Corner Brook, à Terre-Neuve.

Selon ces mêmes sources, le record de vente précédent avait été enregistré l'an dernier, en Colombie Britannique, alors que des acheteurs avaient déboursé \$4,000 pour une vache Ayrshire offerte à un encan.



M. Marcel Bourgeois, de St-Ours, comté de Richelieu, reçoit le trophée "J. H. Black Memorial" pour le grand championnat remporté par son taureau Ayrshire.



Le grand champion des taureaux Ayrshire a été remporté par "Chacock Marquis Gold", un animal appartenant à M. Marcel Bourgeois, de St-Ours, comté de Richelieu.



M. Laurent Bousquet s'est vu remettre la plus importante distinction accordée à un éleveur de bovins laitiers, soit celle du premier prix de la section inter-races.



A gauche, M. Roger Beaudry, de Granby, premier éleveur et M. Laurent Bousquet, de Granby également, premier exposant, posent fièrement avec d'autres exposants et les animaux primés.

EXPOSITION DE TORONTO

• Un québécois à l'honneur

TORONTO — La plus importante distinction accordée à un éleveur de vaches laitières, dans le cadre de l'Exposition royale d'hiver de Toronto, a été remportée par M. Laurent Bousquet, de Granby, dans le comté de Shefford.

M. Bousquet a, en effet, vu l'une de ses vaches remporter le premier prix de la section mettant en vedette 21 sujets choisis parmi les meilleurs spécimens des races laitières Ayrshire, Guernsey, Holstein et Jersey.

Pour être admise à participer à ce concours, chaque vache devait avoir complété au moins trois périodes de lactation et présenter un B.C.A. moyen de 125 pour le lait. La plupart des vaches inscrites à ce concours appartenaient à des éleveurs ontariens. Quelques-unes, cependant, venaient d'aussi loin que la Colombie Britannique.

Autre succès

En plus de cette distinction fort enviée, M. Bousquet a obtenu un grand championnat, quatre trophées et trois premiers prix.

C'est une vache qui avait, plus tôt, remporté le premier prix de la section des femelles de cinq ans, nées avant le premier juillet 1965, qui valut à M. Bousquet le grand championnat des vaches Ayrshire.

Deux autres premiers prix, l'un dans la section des vaches sèches et l'autre dans la classe des taures de deux ans, nées entre le premier juillet 1967 et le 30 juin 1968, ont également été attribués à des sujets issus des étables de M. Bousquet.

Par ailleurs, le rendement hors pair des sujets de M. Bousquet aux différents concours lui valut plusieurs autres marques de distinctions. Cet éleveur québécois est notamment récipiendaire du trophée "Alfred Bagg Memorial" accordé au propriétaire de la taure Jersey déclarée championne junior; du trophée "Balig Challenge" décerné au propriétaire de la grande championne Ayrshire; du trophée "Stansell Challenge" attribué au propriétaire de la meilleure vache laitière; et, enfin, de la rosette spéciale accordée à l'éleveur ayant accumulé le plus grand nombre de points pour au plus neuf animaux inscrits dans différentes sections.

• 180 exposants

Les éleveurs de l'Ontario et des trois provinces des Prairies ont décroché cette année encore la plupart des prix et trophées importants attribués à l'issue des différents concours mettant en vedette les bovins de boucherie, à l'Exposition royale d'hiver de Toronto.

Quelque 180 exposants ont présenté, cette année, environ 600 têtes représentant les races Aberdeen Angus, Charolais, Hereford et Shorthorn. Seulement huit éleveurs québécois avaient inscrit des bêtes à ces différents concours.

Le meilleur prix décerné à un sujet du Québec est allé à la Ferme Saraguay, appartenant à Mme W. C. Pitfield, de St-Laurent, qui a vu l'une de ses jeunes taures obtenir un deuxième prix sur huit autres concurrentes, dans la section des femelles Shorthorn nées entre le premier janvier et le 31 décembre 1968.

Charolaises

Une autre exploitation du Québec, la Ferme Pinnacle Charolais, d'Abercorn, comté de Brôme a décroché un prix relativement important en enlevant la troisième place sur 16 autres rivales, dans la section des femelles charolaises nées entre le premier janvier le 30 avril 1969.

Par ailleurs, dans le domaine de l'aviculture, plusieurs concours se sont également déroulés dans le cadre de l'Exposition royale d'hiver. Peu de Québécois ont inscrit des sujets aux différentes sections de ces compétitions. Toutefois, dans la section des volailles New-Hampshire d'origine américaine, la Ferme John Langford, de Shawville, comté de Pontiac, a remporté le premier prix de la classe réservée aux poulettes.

D'autre part, le deuxième prix de la section de jeunes femelles de race Clydesdale a été attribué à un des sujets d'une ferme d'élevage de chevaux appartenant à M. Bobby Healtie, de Brownsburg, comté d'Argenteuil.

"Semaine du Cultivateur"

Journées consacrées au maïs-grain, à la viande bovine et à la pomme

QUÉBEC — La "Semaine du Cultivateur" qui, sous le thème "Quoi de nouveau en agriculture?", vient de s'ouvrir à l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe, se poursuivra les 9, 10 et 15 décembre, alors que les communications porteront sur la viande bovine, le maïs-grain et la pomme.

Organisée par les équipes régionales de St-Hyacinthe et de Ste-Martine pour la troisième année consécutive, cette semaine vise à sensibiliser les agriculteurs à l'évolution très rapide de la technologie de la production agricole et du secteur de la mise en marché.

L'évènement donnera notamment lieu à l'étude des problèmes économiques communs aux différents producteurs des comtés de Richelieu, Verchères, St-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Iberville, Misissquoi, Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Napierville, Laprairie, St-Jean, Vaudreuil, Soulanges et à ceux des comtés adjacents.

La première tranche de cette manifestation est réservée à la femme rurale, le 9 décembre; à la culture en serres, le 10; et à l'élevage de bovins laitiers, le 11.

Mercredi, 9 décembre

Le 9 décembre sera consacré à la viande bovine. Les participants se verront entretenir des besoins du consommateur, de la classification et des différentes coupes de viande.

M. J-Bernard Prieur, coordonnateur-intérimaire du bureau régional agricole de St-Hyacinthe, parlera des perspectives d'avenir de la viande bovine dans la plaine de Montréal.

Enfin, des spécialistes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation donneront la description d'une exploitation spécialisée dans la production de la viande bovine et présenteront des budgets partiels sur différents modes d'alimentation des bovins.

Judi, 10 décembre

"Vers de nouveaux sommets" tel est le thème particulier de la journée du maïs-grain qui se tiendra le 10 décembre, et au cours de laquelle le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, remettra les prix aux lauréats du concours provincial de maïs-grain.

C'est également au cours de l'après-midi qu'aura lieu la proclamation des gagnants du concours de fève soya pour les producteurs des comtés de St-Hyacinthe et de Bagot.

Les communications de cette journée porteront sur l'identification des insectes du maïs et la façon de les com-

battre, le blé d'Inde et la luzerne au Wisconsin.

Mardi, 15 décembre

La journée de la pomme, sous le thème "Connaissances et progrès vont de pair", clôturera la "Semaine du Cultivateur", le 15 décembre.

L'emploi rationnel des pesticides, la brûlure bactérienne, les insectes du pommier et les perspectives du marché de la pomme sont les sujets qui retiendront l'attention des participants.

Avant et après les activités de chacune de ces journées, les agriculteurs pourront visiter en exhibit de machines agricoles au pavillon du génie rural de l'I.T.A.

Comité pour améliorer l'industrie du bleuets

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, vient d'annoncer la création d'un comité chargé d'étudier les problèmes inhérents à la recherche et à la mise en marché du bleuets dans la province.

Feront partie de ce comité de travail: M. Marc Tremblay, secrétaire de la Fédération des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-St-Jean, Dr Victorin Lavoie, professeur à la faculté d'Agriculture de l'université Laval et directeur de la Station de recherche de St-Léon-de-Labrecque, et M. Gilles Pinard, ingénieur forestier, coordonnateur des bleuetières au service de l'Aménagement des fermes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Selon M. Toupin, le mandat de ce comité sera d'abord d'étudier la production du bleuets afin de pouvoir répondre aux exigences de la rentabilité, et d'établir les structures devant être mises en place pour supporter les investissements déjà faits et assurer le maintien de la production.

Son rapport devra être soumis au ministère avant le 1er avril 1971.

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a consenti une subvention de \$4,500 à la Fédération des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-St-Jean pour permettre à son secrétaire de participer aux délibérations de ce comité. D'autres organismes impliqués dans l'industrie du bleuets au Québec seront appelés à donner leur point de vue devant ce comité.

Cette industrie, typique de la région du Lac-St-Jean a connu un essor considérable depuis 1962, passant de 3,5 millions de livres à 6 millions pour 1968 et 8 millions en 1969.

Contrairement aux autres provinces ou états américains producteurs de bleuets, qui ont connu en 1970 une diminution dans le volume de cette récolte, l'augmentation s'est poursuivie dans la province de Québec pour atteindre le 10,5 millions de livres de bleuets.

La mise sur pied de ce comité spécial indique bien l'intention du gouvernement de ne rien ménager pour rendre cette industrie rentable et assurer ainsi un revenu substantiel aux quelque 2000 familles qui s'adonnent à cette récolte.

Horizons verts

Le mardi, à 13 heures, à la télévision de Radio-Canada

Le 8 décembre: "La rationalisation du travail à l'étable". La plupart des producteurs laitiers vaquent eux-mêmes aux soins du troupeau, à travers leurs autres occupations. Jour après jour, semaine et dimanche, il leur faut passer des heures interminables à l'étable. Plus ils sont routiniers, traditionnalistes, plus ils travaillent fort et tournent en rond. Souvent, ils sont coincés dans des bâtiments anciens qui ne répondent pas aux besoins actuels. Avant de songer à remodeler les bâtiments ou à dépenser de grosses sommes en équipement, ils feraient bien d'étudier de près chaque geste des petites besognes qui se suivent durant le "train".



La princesse Ayrshire 1970, Mlle Esther Dionne, pose en compagnie de l'une des bêtes primées, à l'issue des concours de l'Exposition royale d'hiver de Toronto.

LA CHAIR DE VOLAILLE AU QUÉBEC

Un document d'information générale

La TCN présente cette semaine un article spécial sur la chair de volaille, afin de permettre à ses lecteurs et notamment aux producteurs concernés, qui sont présentement appelés à se prononcer en faveur d'un plan conjoint de mise en marché, de posséder un minimum d'information sur les différents aspects de cette production. Ces quelques commentaires, accompagnés de statistiques appropriées, feront principalement état des tendances de la situation actuelle et des perspectives concernant la consommation, la production et les prix.

En guise d'introduction, il est approprié de résumer les grandes lignes qui se sont dégagées de la Conférence sur les perspectives de l'agriculture canadienne en 1971, tenue à Ottawa la semaine dernière, en ce qui a trait à la viande de volaille.

Cette dernière a accusé en 1970 une baisse des prix sur tout le continent nord-américain par suite d'une production accrue, comme l'indique le **tableau 1**. Les revenus nets des producteurs ont diminué, les frais de production (surtout les prix des aliments) ayant augmenté. En 1971, une production accrue continuera de réduire les prix, surtout durant le premier trimestre, si les producteurs ne prennent pas les

mesures nécessaires au redressement de cette situation.

La production canadienne de poulets à griller a atteint un sommet en 1970 et malgré des prix très bas, les stocks n'en ont pas moins doublé. L'année 1971 verra d'une part les efforts entrepris par les offices de commercialisation de la plupart des provinces en vue de relever les prix et, d'autre part, l'industrie hautement intégrée du Québec devra faire face à un volume de production qui dépasse très sensiblement la demande de son propre marché. On prévoit également une hausse des frais de production et une concurrence plus vive des autres viandes.

En 1969, les quantités de poulets à griller (moins de 4 livres) abattus aux postes enregistrés (plus de 66 millions de têtes) ont été supérieures de 21% aux données de 1968 (54.7 millions de têtes). Notons que le comportement des

intégrée. Une telle concurrence résultant en des coûts de production inférieurs est non seulement déloyale et néfaste aux producteurs individuels locaux non-intégrés, mais aussi à ceux des régions et provinces voisines.

détermination des prix".

Quoi qu'il en soit, le comportement à long terme du prix payé au producteur de viande de volaille est caractéristique du haut niveau d'efficacité atteint au cours de la dernière décen-

nie. Grosso modo, les prix n'ont pas augmenté et ont même diminué en dollars constants de 1959 à 1969. Au cours de cette période, le prix du poulet à griller a baissé de 7.5 cents par livre. En dollars constants de 1959, le prix serait de 15 cents la livre contre 21.1 cents la livre en 1969.

La moyenne annuelle des prix du poulet à griller (de moins de 5 livres) au producteur sur les marchés de Montréal et de Québec a été de 19.8 cents la livre en 1968 et de 18.6 cents la livre en 1969 (**tableau 4**). Les producteurs ont donc eu à subir une baisse de prix d'environ 6% par rapport à 1968, en plus d'une augmentation moyenne de leurs coûts de production de l'ordre de 6.3%. De tels prix permettaient aux producteurs d'obtenir des revenus convenables il y a dix ans, mais ils compromettent sérieusement la rentabilité de nos élevages dont les coûts de production moyens dépassent facilement 20 cents la livre.

Un tel accroissement de la productivité, depuis 10 ans, s'est également repercuté au niveau du consommateur canadien qui, en 1970, peut acheter du poulet ou de la dinde sensiblement au même prix qu'en 1959.

Si l'on compare les prix du poulet à griller du Québec et de l'Ontario, on constate que depuis 1969, les prix ont constamment été supérieurs sur le marché de Toronto, comparé à celui de Montréal. Le comportement mensuel au cours de 1969 et 1970 est illustré au **graphique 1** et démontre les prix supérieurs obtenus en Ontario, grâce à une mise en marché contrôlée. Sur ce même graphique, il est permis d'observer la piètre performance du prix moyen mensuel du poulet à griller vivant No 1 sur le marché de Montréal en 1970. Soulignons que depuis plus d'un mois, un prix de 15½ cents la livre persiste toujours à Montréal, alors que les producteurs de l'Ontario bénéficient actuellement d'un prix de 19½ cents.

TABLEAU 1
Production totale de viande de volaille, Canada, Québec et Ontario, 1957-61 à 1970⁽¹⁾ (milliers de livres, poids éviscéré)

	Moyenne 1957-61	Moyenne 1962-66	1967	1968	1969	1970 ⁽²⁾
POULETS ET POULES						
Canada	362,174	490,577	597,340	597,530	684,712	750,000
Québec	86,912	162,496	215,801	221,442	259,530	285,000
Ontario	149,416	172,692	202,217	198,962	223,000	240,000
DINDONS						
Canada	116,238	171,069	207,639	200,372	202,000	210,000
Québec	14,497	24,094	35,556	35,588	39,600	43,000
Ontario	42,103	82,241	100,506	99,192	103,000	100,000

Source: Conférence des perspectives de l'agriculture Canadienne de 1971, Ottawa nov. 70.
(1) y compris les quantités non reçues aux postes enregistrés.
(2) Estimations provisoires.

TABLEAU 2
Consommation per capita de la viande de volaille au Canada (livres par personne, poids éviscéré)

	Total viande de volaille	Poule et poulet	Dinde
1955-1959	26.7	20.1	6.2
1960-1964	31.6	23.4	7.7
1959	30.3	22.0	7.8
1960	27.7	20.8	6.4
1961	31.1	23.0	7.6
1962	31.0	22.9	7.7
1963	33.0	24.2	8.3
1964	35.0	26.0	8.6
1965	36.6	26.7	9.5
1966	39.3	28.6	10.3
1967	40.7	29.8	10.4
1968	39.7	29.4	9.8
1969	42.8	32.4 ⁽¹⁾	10.0

Source: B.F.S. 23-202, Production de volaille et oeufs.
(1) 28.6 livres pour le poulet à griller.
NOTE: Aux Etats-Unis, en 1968, la consommation de viande de poulet par habitant atteignait 37 livres. Les données correspondantes pour 1959 indiquent 29 livres et 6.3 livres respectivement.

TABLEAU 3
Viande de volaille, quantités reçues aux postes de transformation enregistrés du Québec, par produits, 1959 à 1969 (milliers de livres, poids éviscéré)

	Poulets	Poules	Canards Dindons	et Oies	TOTAL
1959	68,548	8,265	14,980	832	92,535
1960	72,715	7,080	12,598	809	93,202
1961	98,698	7,925	16,721	843	124,187
1962	104,939	8,572	19,264	776	133,551
1964	135,530	9,410	20,754	1,051	166,745
1965	151,653	10,059	27,993	1,121	190,826
1966	170,885	10,042	36,400	1,204	218,531
1967	189,146	9,351	35,491	1,288	235,276
1968	210,397	8,159	37,495	1,491	257,542
1969	247,209	8,257	42,766	1,523	299,755
1969% par rapport au total	82.4%	2.7%	14.2%	0.7%	100

Source: Revues annuelles du marché avicole, 1960 à 1969, Ottawa Ministère de l'Agriculture du Canada.
(1) Durant la période 1959-1969, le volume de viandes de volailles mises sur le marché en Ontario est passé de 176.5 millions de livres en 1959 à 271.8 millions en 1967, 274.7 millions en 1968 et 300.1 millions de livres en 1969.

la C.R.E.A.Q. et cette proportion atteindra 28% en 1976. A l'échelon du Canada, la production totale de cette denrée en 1969 représentait une augmentation de 11% par rapport à 1968.

Le poulet à griller et le dindon sont les deux principales viandes de volaille au Québec comptant respectivement plus de 80% et 14% des quantités abattues en 1969 (**tableau 3**). Signalons qu'au cours de la dernière décennie, les quantités de poulets abattus aux postes enregistrés ont presque quadruplé (68.5 millions à 247 millions) alors que celle des dindons a triplé (15 millions à 43 millions).

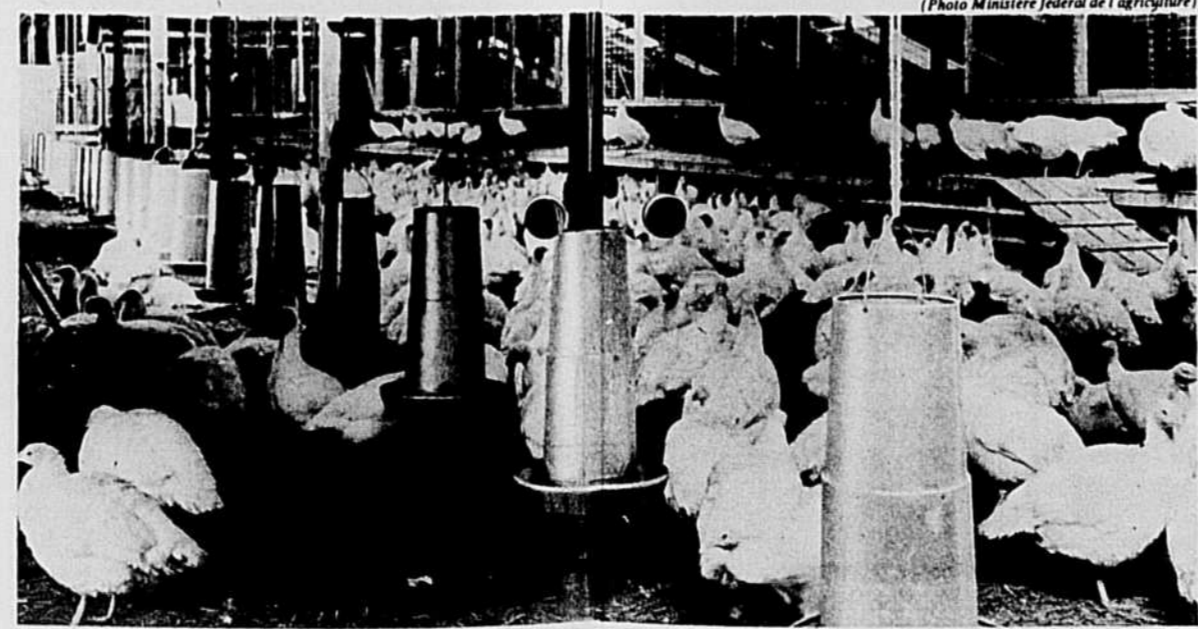
En 1969, la production totale de poulets et poules (**tableau 1**) était estimée à 684.7 millions de livres (poids éviscéré) pour l'ensemble du Canada, 260 millions de livres au Québec et 223 millions de livres en Ontario. Au Québec, le nombre de mises en élevage du poulet à griller a augmenté de 18% en 1969 par rapport à l'année précédente pour se chiffrer à 72.6 millions de têtes.

Il n'existe pas actuellement d'estimation de la production par région ou par comté au Québec. Si l'on se base sur la répartition générale des inventaires de poulets à griller et sur une production totale de poulets de 74.5 millions de têtes en 1969, on constate une forte concentration de la production à la périphérie des centres urbains de Montréal (40%), Québec (19%), Trois-Rivières (18%), Sherbrooke (18%).

Les inventaires sur les fermes du poulet de grill sont passés de 14 millions de têtes au 1er juin 1969 à 16.1 millions en 1970. Ces inventaires nous indiquent également que les comtés de Joliette, Drummond et Berthier continuent d'occuper les trois premiers rangs de la production.

quantités hebdomadaires présente des irrégularités qui peuvent aller jusqu'à des variations de 200 mille poulets d'une semaine à l'autre. De plus, on peut observer certaines tendances marquées selon trois périodes: une baisse rapide et importante durant les périodes de fêtes, des arrivages constants au printemps et une montée régulière des quantités jusqu'à mi-septembre suivie d'une tendance à la constance jusqu'à la fin de l'année.

Un phénomène qu'il convient de souligner et qui est caractéristique au Québec, est le haut degré d'intégration sous forme de propriété des volailles à griller ou sous forme du matériel de production notamment la moule. Ainsi, il appert que plus de 95% du poulet à griller produit au Québec, provient d'une organisation de production

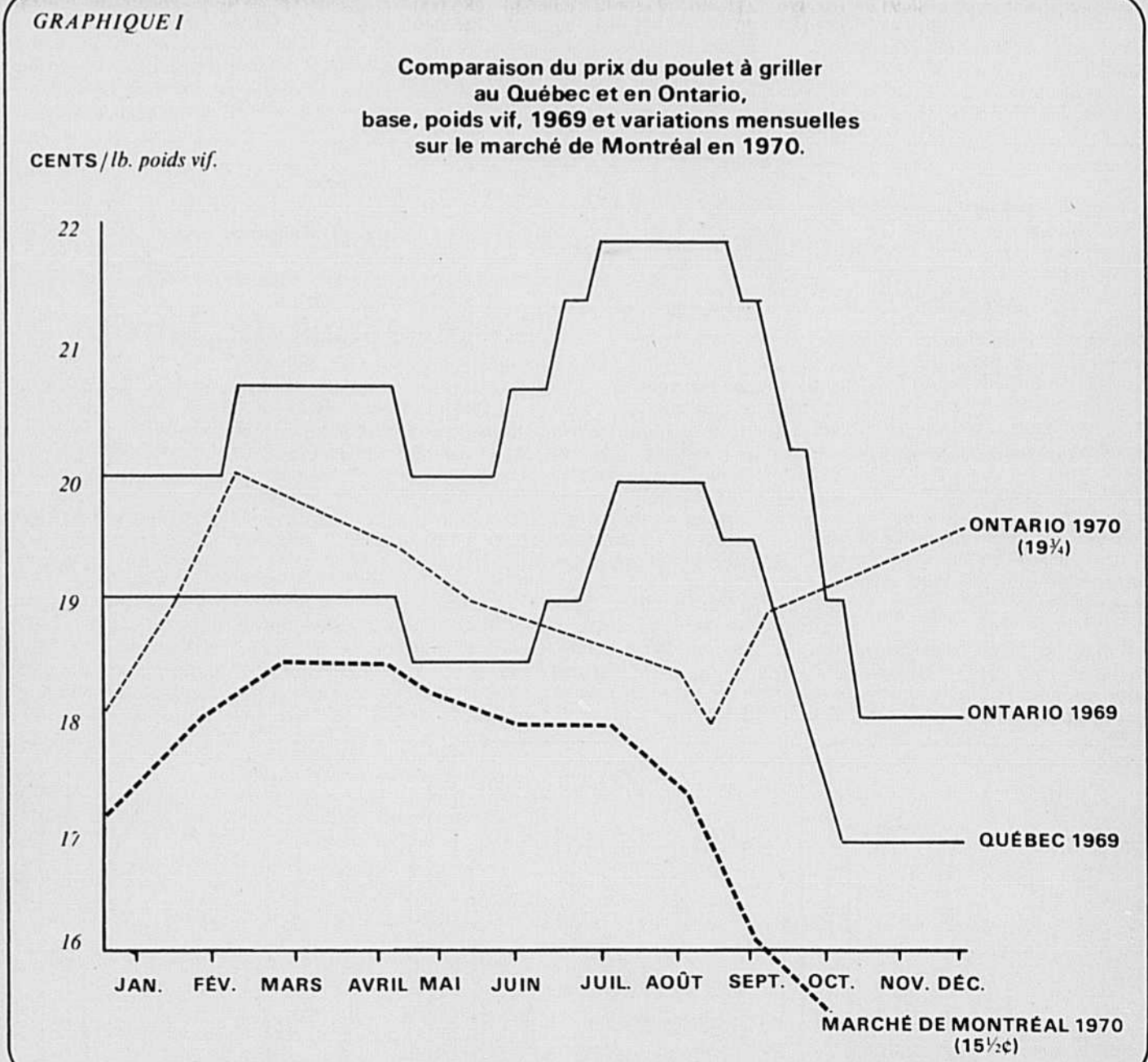


(Photo Ministère fédéral de l'agriculture)

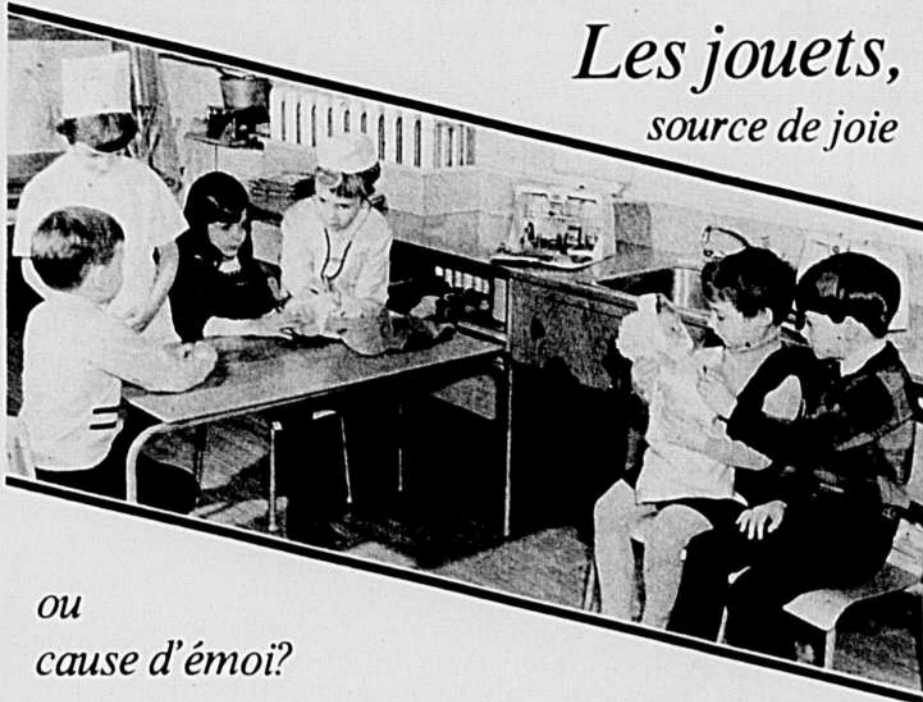
TABLEAU 4
Prix moyen pondéré annuel payé au producteur pour le poulet de grill, la poule et le dindonneau, Montréal, Québec et Toronto, 1959 à 1969 (cents la livre en dollars courants, poids vif)

Année	Poulet de grill (moins de 5 lbs)			Poule (moins de 5 lbs)			Dindons à griller (12 lbs et moins)	
	Toronto	Montréal	Québec	Toronto	Montréal	Québec	Montréal	Québec
1959	19.2	21.1	21.1	12.1	14.3	13.0	25.0	25.6
1960	21.5	20.8	21.1	13.1	13.9	13.8	29.7	30.1
1961	15.1	16.0	16.0	9.8	10.3	8.9	24.4	25.4
1962	18.3	19.6	19.2	9.2	10.3	9.4	25.7	25.8
1963	19.1	20.2	20.1	12.5	12.2	11.0	25.6	25.8
1964	17.6	18.4	18.5	9.1	9.2	9.8	25.2	25.3
1965	18.8	19.7	19.6	9.4	8.4	7.9	24.4	24.7
1966	20.6	21.2	21.0	12.2	11.7	9.5	25.5	25.5
1967	19.5	19.0	19.0	8.4	7.3	7.4	24.1	24.0
1968	20.9	19.8	19.8	9.3	7.9	8.5	25.0	25.2
1969	20.2	18.6	18.6	10.5	10.2	10.1	24.9	25.0

Source: Revue annuelle du marché avicole, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.



Sources: 15ème rapport annuel Ontario Broiler Chicken Producers' Marketing Board. Revue du marché agricole, Min. Féd. Agri., 1969



Les jouets, source de joie

ou cause d'émoi?

Les jouets sont des gages d'amour. Il convient de les choisir avec soin. Les enfants sont changeants et les jouets varient également, les parents doivent souvent envisager un choix embarrassant, face à des jouets d'allure resplendissante. Il importe de faire preuve de jugement dans l'achat de jouets, il faut garder à l'esprit les grandes lignes directrices suivantes:

Les jouets doivent convenir à l'âge et aux aptitudes de l'enfant

Chaque enfant est un être bien particulier. En achetant un jouet, les parents doivent tenir compte des aptitudes mentales et physiques de l'enfant. Les jouets qui sont trop compliqués pour le degré de croissance de l'enfant peuvent être causes de déception.

Importance de la durabilité et de la solidité

Les enfants ont une tendance à la destruction. Certains jouets sont desti-

nés à être mâchonnés, à tomber des mains des enfants ou à faire l'objet d'un traitement brutal. Les jouets doivent être conçus pour être malmenés. Pour d'autres jouets, c'est la lavabilité qui est importante.

La forme des jouets doit être attrayante

Les enfants en viennent à connaître les couleurs à l'aide de jouets. Ils apprennent également par ce moyen comment les choses s'agencent entre elles. Des couleurs et une forme agréables permettront aux enfants de cultiver leurs sens d'appréciation de l'esthétique.

La quantité ne peut pas se substituer à la qualité

Il ne faut pas surcharger les enfants de jouets. Il vaut mieux acheter soigneusement un choix limité de jouets de grande qualité (mais non nécessairement coûteux) qu'une grande collection tout venant.

Les jouets doivent satisfaire les goûts de l'enfant

Les jouets font souvent partie d'un monde de fantaisie. Des choses simples mais hautes en couleurs introduisent parfois l'enfant dans un monde de délices où règnent le jeu et la fantaisie.

C'est chose sensée que d'apporter de l'attention à l'achat de jouets

Le prix des jouets varie fréquemment d'un magasin à l'autre. En vérifiant les prix, il est souvent possible d'économiser. L'enfant s'en fiche, mais les parents doivent s'en soucier.

Et surtout, les jouets ne doivent pas présenter de risques

Un jouet qui peut estropier un enfant est un désastre. Encore une fois, il faut dire qu'il est indispensable de faire preuve de jugement. Parfois, les parents peuvent difficilement déceler le caractère dangereux des jouets. Pour permettre d'affronter cette difficulté, le gouvernement vient d'adopter le Règlement sur les produits dangereux (jouets), sur la recommandation de l'honorable Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations.

Jouets destinés à des groupes d'âge différents

Voici quelques recommandations au sujet de la convenance entre ceux-ci et les divers groupes d'âge:

De la naissance à un an: (période de développement de l'ouïe, du toucher, de la vue et de l'odorat) joujoux de dentition; hochets; jouets à serrer en caoutchouc; jouets mobiles à suspendre dans un berceau.

De 7 à 15 mois: (l'enfant se déplace) ballons; jouets roulants peu compliqués; jouets en peluche lavable; gros éléments à assembler.

De 1 à 2 ans: (la coordination de l'enfant se développe) jouets à pousser ou à tirer qui font du bruit; planches à mar-

ter; poupées ou figurines animales à habiller, d'aspect assez simple; jouets qui s'emboîtent ou s'empilent; blocs ordinaires; jouets pour le sable ou pour l'eau.

De 2 à 4 ans: (l'enfant s'adonne plus vigoureusement au jeu) appareils à grimper; jouets à enfourcher; balançoires; échelles; jeux de bascule; jeux de construction peu compliqués; automobiles, crayons à dessiner; craies; peintures avec pinceaux larges; livres d'images.

De 5 à 6 ans: (le sens créateur et l'indépendance se développent chez l'enfant) cordes à sauter; balles; trottinettes, patins, toboggans; jeux de construction passablement compliqués ou casse-tête; matériel d'artiste.

De 6 à 8 ans: (période de développement physique, social et intellectuel) jouets qui imitent assez bien la réalité; vêtements pour poupées; jeux de construction; jeux; marionnettes à gaine; nécessaires d'artisanat pour débutants; équipement de sport; livres.

De 9 à 12 ans: (groupe tourné vers le monde extérieur et enclin aux relations humaines) équipement de sport; moyens de distraction; instruments de musique; jeux de construction pour initiée; nécessaires d'initiation scientifique; modèles à assembler; tricotage; travail du bois; dessin nécessaires de peinture; jeux.

Douze ans et plus: (groupe qui se croit presque adulte) les jouets qui conviennent à ce groupe d'âge dépendent du passe-temps ou des intérêts particuliers (on devrait consulter l'enfant à ce sujet)

Des renseignements sur les jouets figurent dans le livre *Le guide du consommateur en matière de jouets*. L'ouvrage décrit des centaines de jouets éprouvés par le Conseil canadien d'expérimentation des jouets. Il est en vente à Information Canada, à Ottawa moyennant \$1.



Parlons couture avec Ginet

Modifications de patron

Je reviens aujourd'hui sur un sujet déjà abordé, mais vu son importance, il n'est pas superflu de répéter. En effet, même un vêtement taillé dans du très beau tissu et exécuté avec les meilleures techniques ne sera jamais qu'une pièce d'exhibition si au moment de l'enfiler, vous ne vous sentez pas à l'aise et si celui-ci ne vous convient pas. Le vêtement doit vous habiller... C'est pourquoi vous accorderez beaucoup d'attention à l'ajuster, aussi bien avant la coupe par la modification des patrons, que lors des essayages.

Voici la façon d'exécuter quelques-unes des modifications qui sont le plus couramment employées:

Rallonger un corsage

Lorsque vous avez à rallonger un corsage, la modification s'effectue à la fois sur le devant et sur le dos. Pour rallonger, couper à l'endroit indiqué sur le patron, épinglez une bande de papier au bas du corsage, puis épinglez le second morceau en laissant l'espace nécessaire entre les deux. Surveiller pour que les milieux restent bien en ligne droite. Retracer les lignes de couture sans déplacer le sous-bras et la taille (ill. # 1)

Raccourcir un corsage

Faire un pli horizontalement aux lignes de modification du dos et du devant du corsage. La largeur de ce pli varie selon le surplus à éliminer. Épinglez et établissez ensuite un nouveau tracé pour la ligne de couture (ill. # 2).

S'il n'y a que le dos du corsage qui doit être raccourci, il est parfois nécessaire de modifier le patron aux coutures sous le bras. Commencé au milieu du dos, il faut faire un

pli de la largeur voulue et épinglez. Diminuer ensuite le pli aux coutures sous le bras puis faites-le venir à rien au devant du corsage. (ill. # 3)

Rallonger une manche

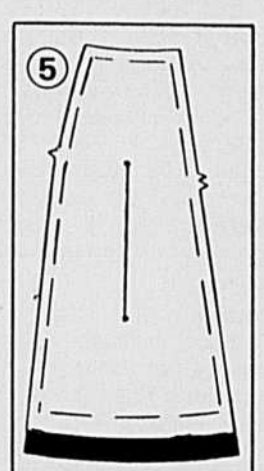
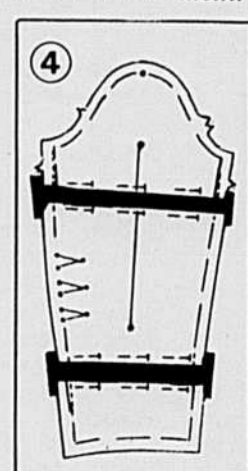
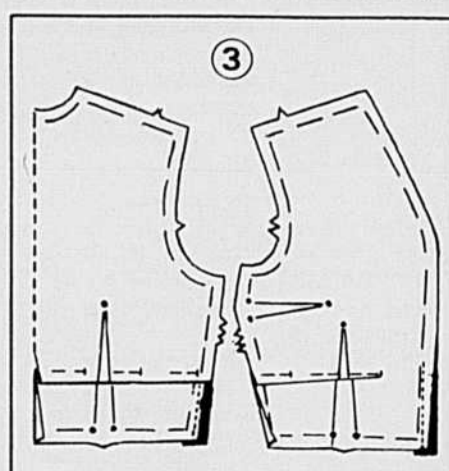
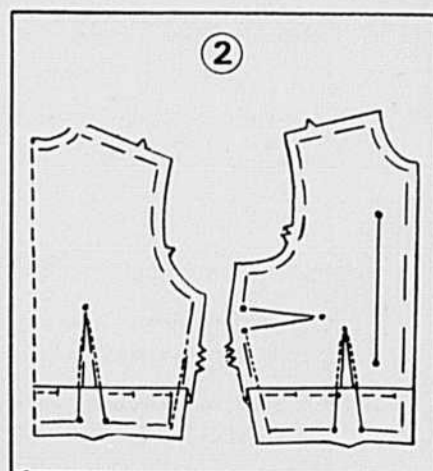
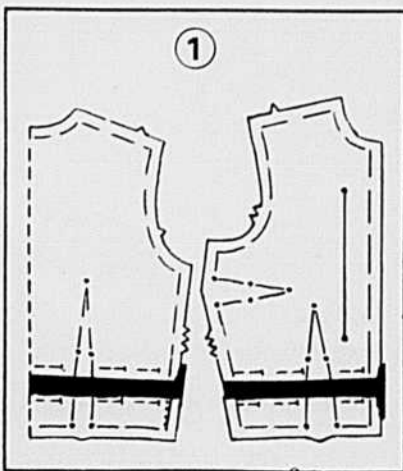
Sur les patrons commerciaux, on indique ordinairement deux endroits où effectuer les modifications nécessaires, l'un au haut du coude et l'autre au bas. Il vous faut donc placer le coude bien en place, c'est-à-dire à la pince du centre et vérifier de combien

vous devez allonger à chacun de ces deux endroits. Couper le patron, épinglez les pièces sur un papier en laissant l'espace nécessaire, puis continuer les lignes de coutures (ill. # 4)

Rallonger ou raccourcir une jupe

Lorsque le patron n'indique pas d'endroit marqué pour rallonger ou raccourcir une jupe, vous n'avez qu'à ajouter ou enlever la mesure voulue au bas (ill. # 5). Cependant, pour certains modèles, vous devrez effectuer les corrections nécessaires aux endroits prévus à cette fin, sinon la coupe du vêtement pourrait en souffrir.

Une prochaine fois, nous verrons d'autres modifications employées moins couramment.





Mon nez dans votre cuisine

Nous vous présentons cette semaine quelques extraits d'un nouveau livre de cuisine frais sorti des presses des Editions du Jour. "Une cuisine toute simple" de Suzanne Monange et Solange Chaput-Rolland offre en plus d'une présentation originale des recettes aisées choisies suivant leur facilité de préparation et cataloguée suivant le coût que leur confection peut représenter.

Pommes de terre au fromage

Le fromage rend encore plus nourrissantes les pommes de terre cuites au four dans cette recette suggérée pour accompagner le plat principal. Le fromage Edam fond facilement à la chaleur, ce qui le rend idéal pour ce genre de recette.

- 4 pommes de terre de grosseur moyenne
- 1 1/2 tasse de fromage râpé (6 oz)
- 1/4 tasse de crème sure
- 1 c. à table de beurre
- 1 c. à thé de raifort en crème
- 1 c. à table de persil émincé sel et poivre



Nettoyez les pommes de terre. Placez-les sur une tôle et faites-les cuire dans un four préchauffé à 425°F jusqu'à ce qu'elles soient tendres (1-1 1/2 heure). Une fois cuites, coupez-les en deux dans le sens de la longueur, retirez le centre de la pomme de terre avec une cuiller et écrasez en purée. Mélangez la purée obtenue avec 1 tasse de fromage râpé, le beurre, la crème sure et les assaisonnements. Placez le mélange dans les pelures des pommes de terre, saupoudrez le tout avec le reste de fromage râpé. Remettez au four préchauffé à 350°F pendant environ 20 minutes jusqu'à ce que le fromage soit fondu et la garniture bien chaude. 4 portions.

Petits conseils

Pour simplifier le détachage

Les taches bénignes partiront le plus souvent au lavage. Les taches plus sérieuses devront toutefois être traitées avant le lavage. Éviter autant que possible l'emploi de tétrachlorure de carbone, d'acétone ou d'autres produits inflammables; ils exigent des précautions rigoureuses.

Sang

Pour la toile et le coton blancs, faire tremper immédiatement à l'eau froide. Si la tache persiste, faire tremper dans une solution de 3 c. à thé d'ammoniaque par pinte

MENU No 4

(économique)

- Roulades parmentier
- Bitocks sur toast (hamburger)
- Crêpes à la cassonade

PRÉPARATION

Prévoyez une roulade par personne. Sur une tranche de jambon cuit, étendez une purée de pommes de terre enrichie avec une demi-tasse de gruyère (ou de tout autre fromage) râpé. Roulez le jambon, déposez les roulades dans un plat de pirex ou dans une casserole allant au four et couvrez-les avec des tranches minces de gruyère. Mettez à gratter environ quinze minutes.

Ce bitock au nom bizarre n'est en somme rien d'autre qu'un steak hamburger. Dans une livre de boeuf haché, ajoutez une cuillerée à soupe de moutarde douce, une cuillerée à soupe de Ketchup, quelques gouttes de sauce Worcestershire, un petit oignon haché très fin, sel d'ail et poivre. Faites frire ces bitocks cuits ou saignants selon votre goût.

Déposez chaque rondelle de steak sur une tranche de pain français enduite d'un beurre à l'ail. Nous préférons tartiner le pain avant de le griller, pour lui conserver plus de saveur.

Posez ces petits steaks sur le pain et recouvrez-les d'une rondelle de tomate piquée d'une brochette (cure-dent) sur laquelle nous enfilons des olives farcies.

Préparez la crêpe selon votre recette habituelle. Lorsque la crêpe est à demi cuite, saupoudrez-la de cassonade. Laissez fondre. Roulez et servez avec ou sans crème fouettée.

d'eau. Rincer, humecter et frotter la tache avec un produit pour attendrir la viande; laisser reposer 30 minutes, rincer et laver. Procéder de même pour les couleurs bon teint.

Gomme à mâcher

Frotter avec de la glace et détacher avec un couteau émoussé.

Café, thé

Faire tremper les tissus blancs à l'eau froide, laver ensuite dans une eau chaude savonneuse; si la tache persiste, faire tremper 15 minutes dans une solution d'eau de javel.

Herbe

Laver les tissus blancs dans une eau chaude savonneuse et

MENU No 5

(abordable)

- Vichyssoise
- Longe de porc
- Ratatouille
- Sputnik glacé

PRÉPARATION

Faites bouillir dans deux tasses de bouillon de poulet, trois ou quatre pommes de terre pelées et coupées en morceaux avec trois poireaux ou oignons émincés. Laissez bouillir jusqu'à ce que les légumes se défassent. Versez légumes et bouillon dans le blender avec une tasse de lait ou plus, si la purée obtenue vous semble trop épaisse. Mettez le moteur en marche à vitesse 2 pendant cinq minutes. Ajoutez un peu de crème épaisse, saupoudrez de ciboulette hachée et versez la soupe très froide dans une soupière ou dans des bols individuels.

Enduisez 4 livres de longe de porc avec du beurre fortement moutardé, du sel, du poivre, du romarin et piquez la viande de gousses d'ail. Mettez-la à rotir dans un four à 350° environ 2 heures.

La ratatouille est un plat provençal très simple mais délicieux. Dans une casserole, versez 3 cuillerées à soupe de beurre, 1/4 de tasse d'huile d'olive et faites revenir une aubergine pelée et coupée en dés, deux courgettes pelées et taillées, un oignon émincé, un poivron vert tranché, une demi-livre de champignons émincés. Lorsque tous ces légumes seront tendres, ajoutez-leur trois tomates pelées et coupées en quartiers, salez, poivrez et cuisez à feu doux pendant une demi-heure.

Tranchez un citron en deux; évidez les moitiés à l'aide d'un couteau à pamplemousse. Remplissez une des coupes avec une boule de sorbet au citron. Coiffez la boule de la seconde coupe. Ceinturez le citron de cure-dents sur lesquels vous aurez piqué, à l'extrémité, une cerise rouge. Disposez ces cure-dents en forme de soleil et vos citrons ainsi reconstitués ressembleront à des mini-sputniks!

passer ensuite à l'eau de javel. Pour les couleurs, utiliser une solution d'eau oxygénée et laver ensuite dans une eau chaude savonneuse.

Graisse et huile

Enlever le plus possible en grattant, éponger avec un solvant pour nettoyage à sec. Lessiver.

Les maîtresses de maison

Nous avons connu ces dîners accablants qui mettent la maîtresse de maison hors d'elle-même, car les travaux ménagers, la préparation du repas, la toilette du salon, de la salle de bains, la préparation des apéritifs, ont été l'oeuvre de la dernière minute.

Trop souvent les invités sont au salon avant la maîtresse de maison, et lorsque celle-ci est enfin prête pour les accueillir, la soirée est déjà à demi gâtée. Le mari est furieux parce que sa femme est transformée en trotte-couloir, les invités sont mal à l'aise, et les cocktails tièdes, car la glace n'est pas encore servie!

Il n'est pas donné à tout le monde d'aimer à recevoir et de le faire calmement. Mais toutes les femmes et les hommes pourraient, s'ils le voulaient, apprendre à recevoir sans succomber à la panique, à la crise de nerfs, à la mauvaise humeur. Que de ménages se sont brisés parce que l'un des deux époux refusait carrément de recevoir les amis de l'autre pour ne pas se donner du mal. Une vie heureuse dépend souvent d'un foyer bien équilibré, et un peu de discipline, doublé d'un plan de travail, aideront les hôtes à conserver leur calme et leur sourire même si leurs maisons sont toujours pleines d'affamés.

L'expérience nous a enseigné à ne jamais tenter d'épater nos amis avec des recettes savantes, compliquées ou très coûteuses. De plus, nous connaissons le danger de servir des mets devant être cuits à la dernière minute. Par exemple, jamais, jamais, jamais nous ne servons des filets de boeuf ou des biftecks pour plus de quatre personnes, si nous les préparons à la cuisinière électrique. La maison s'emplit alors de fumée, et notre parfum se transforme en touffeur de beurre grillé. Évitez aussi de servir, comme nous l'avons fait à La Cedraie, des artichauts complets pour dix couverts. Dans l'espace de cinq minutes, notre immense table était jonchée de débris de feuilles d'artichauts débordant d'assiettes évidemment trop petites pour les recueillir.

Un conseil fort sage: n'essayez jamais une recette nouvelle sur le dos de vos amis. Si vous la ratez, vous serez humiliée de devoir leur offrir une omelette ou une soupe en conserve, et si vous la réussissez, vous serez tendue jusqu'au moment de la servir. Mais si certains de vos amis ont aimé un de vos potages, un poisson, un pâté de campagne, un flanc à l'orange, un café irlandais, n'hésitez pas à leur offrir le même plat une seconde fois. Rien ne sert de se casser la tête pour varier à l'infini des menus compliqués. Un plat bien réussi est toujours un festin, et l'histoire du soufflé désoufflé hante encore la mémoire de plusieurs cuisinières trop audacieuses. Soyons sages et contentons-nous d'offrir des repas modestes, bien apprêtés que nous sommes certaines de bien cuisiner. Vaut mieux manger une simple poule au pot qu'un exotique poulet au rhum encore saignant...

"Une cuisine toute simple"

Bibliothèque — Voyageuse pour enfants

Un cadeau instructif et divertissant pour enfants de 5 à 17 ans: de la lecture à domicile grâce à notre Service de Caisses-Voyageuses.

Il nous fait plaisir de vous donner les renseignements suivants: l'abonnement est de \$5.00 par famille; vous avez droit à trois caisses de livres par année échangeables à tous les quatre mois. Chaque caisse peut contenir 30, 40 ou 50 volumes selon vos besoins.

Les frais de transport aller-retour sont payés par nous.

Les personnes qui s'occupent de la distribution de nos livres s'en tiennent responsables et doivent voir au remboursement des volumes perdus ou déchirés.

Nous mettons à votre service des livres de: physique, botanique, etc., des albums, des romans d'aventure, des biographies, des contes de fée, des romans, les collections Ségur, Bernage, Verne, Marabout jr, Bibliothèques Verte, Rose, Suzette, Idéal-Bibl., Rouge et Or Souveraine ou Dauphine.

Il serait bon de nous donner quelques précisions sur l'âge des lecteurs, leur goût, le degré scolaire, si vous comptez garçons ou filles parmi vos abonnés.

S.V.P. nous indiquer par quel moyen de transport nous pouvons expédier ces livres, express ou camion.

Les villes comme Québec, Sherbrooke, Rimouski, Amos, etc. n'ont pas droit à ce service.

Bon d'abonnement pour un an à

LA BIBLIOTHÈQUE DES CAISSES-VOYAGEUSES,
1295, rue Villieray,
Montréal 329, P.Q.

Nom
Adresse
Ville Comté Province de Québec
Nombre de filles Degré scolaire
Nombre de garçons Degré scolaire

S.V.P. faire chèque ou mandat au nom de: La Bibliothèque des Cais-
ses-Voyageuses.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler, le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

"Les jeunes n'ont souvent pas réponse à leurs questions à la maison."

Q/ Je suis une jeune fille de 22 ans qui désire répondre à la dame qui signait "Une croix blanche" dans votre journal du 11 novembre dernier. Chère Madame qui criez au scandale en parlant des jeunes d'aujourd'hui, pourquoi ne parler que des jeunes en particulier? Vous ne devez pas sortir tellement souvent, allez au cinéma de temps à autre, vous verrez qu'évidemment, la majeure partie de l'assistance est composée de jeunes, mais surprise! dès qu'un film érotique s'annonce, bien avant le spectacle, il y a foule, et c'est un défilé de gens de 30 à 75 ans. Les jeunes sont en petit nombre dans le groupe et ne se laissent pas impressionner par la vue de fesses, alors que certains gens arriérés exagèrent et imaginent voir des choses que d'autres ne voient pas.

Le péché mortel est dans la tête des gens puritains, quel mal y a-t-il à voir un jeune couple s'embrasser ou se coller d'un peu trop près au cinéma? Est-ce cela s'adonner sans honte à tous ses instincts? Vous conviendrez que pour se donner les uns aux autres, il faut faire plus que danser à la noirceur. Si vous voyez de telles choses dans les hôtels, vous avez des lunettes magiques. Si de nos jours à l'école, on donne des cours de sexualité, c'est pour renseigner les jeunes qui n'ont souvent pas réponse à leurs questions, à la maison. Car beaucoup de mères comme vous, ne goûtent pas les joies du mariage et continuent de considérer la sexualité comme une chose écoeurante et n'éprouvent pour elle que dégoût et aversion.

UNE CROIX ROSE.

Q/ Nous sommes deux jeunes filles de 18 et 20 ans. Nous voulons contester les propos de Croix-Blanche. Nous allons au cinéma et le genre de films que nous préférons est le genre éducatif ou une histoire d'amour vrai. Il nous arrive même d'aller au cinéma avec nos parents. Même lorsqu'on voit certaines nudités, nos parents n'en sont pas choqués. Nous pensons que si vous aviez reçu une éducation sexuelle plus adéquate, vous seriez probablement moins frigide devant votre mari. Si vous alliez voir des films comme "Ta femme, cette inconnue" vous pourriez peut-être mieux trouver ce qui ne va pas dans votre mariage. Quand vous parlez des hôtels, nous ne pouvons comprendre comment un couple peut se donner l'un à l'autre en dansant... Quand nous fréquentons les salles de danse, nous savons comment nous faire respecter. Nous espérons que dans l'avenir, vous saurez davantage faire confiance aux jeunes, surtout à vos enfants. Nous espérons surtout que vous réussissiez à vous enlever toutes les fausses idées que vous entretenez sur la vie réelle. La jeunesse est une si belle période de la vie, surtout quand les parents nous font confiance.

DEUX ROSES BLANCHES.

Q/ Je voudrais dire à Croix-Blanche que les grandes langues ne sont pas toujours les croix les plus blanches... Si une bonne fois, on cessait d'accabler la jeune génération, la vie serait déjà beaucoup moins scandaleuse. En mettant tous les jeunes dans le même paquet, vous finissez par révolter, même les plus sages.

Pour porter de tels jugements sur les salles de cinéma, il faut vraiment que vous vous y rendiez... Pour ma part, je me contente fort bien de me laisser prendre les mains par mon ami, je n'en demande pas plus et ne suis pas la seule à agir ainsi. Pour ce qui est des salles de danse, vous en avez une drôle d'idée, si vous croyez que c'est possible de s'y donner ainsi les uns aux autres... La plupart des jeunes aiment par-dessus tout les situations claires et vraies. Nous ne sommes pas des hypocrites et sommes capables de manifester l'amour que nous avons autrement qu'enfermés honteusement dans une chambre noire, comme trop de nos aînés le font encore peureusement. Avant de généraliser ainsi, vous seriez mieux de prendre soin de vos jeunes à vous, et surtout d'essayer de les comprendre. Si on parle de sexualité dans les écoles, c'est que trop de parents ont encore peur d'expliquer à leurs jeunes les beautés et les grandeurs de l'amour, même physique. Pourtant, rien au monde n'est plus beau que l'amour renforcé par le mariage.

LISSETTE.

MADAME ALINE: Vous pouvez avoir entièrement confiance en ce système de caisses-voyageuses de livres pour jeunes annoncé dans nos pages. Beaucoup de lectrices de notre courrier peuvent vous l'affirmer, nous en avons déjà parlé dans ces colonnes et plusieurs mamans se sont prévaluées du service. La lecture demeure l'une des sources de joie les plus constantes, elle

enrichit en même temps qu'elle délasse. Pour \$5 par an, vous pouvez bénéficier d'entre 30 et 50 volumes, selon vos besoins. Les frais de transport aller-retour sont payés par la Bibliothèque des caisses-voyageuses, située à 1295 Villeray, Montréal.

NICOLE: Vous faites bien de vous préoccuper de développer les talents

artistiques évidents de votre adolescente. Je la verrais plutôt dans une école d'art graphique ou aux Beaux-Arts que dans le dessin industriel qui lui, relève beaucoup plus de la technique que de l'art. Vous auriez tout avantage à lui faire consulter un orienteur de votre commission scolaire régionale, vous pourriez mieux juger de ses possibilités et des débouchés qui s'offrent. Chaque commission scolaire régionale possède un service d'orientation, pour vous, je ne sais si vous êtes de Granby, de Chambly ou de St-Jean, en voici les 3 adresses: Commission Scolaire régionale, Service d'Orientation: St-Jean, c.p. 310; Granby, 261 rue Laurier; Chambly, 945 Chemin de Chambly, Longueuil.

KATLEEN OU PESSIMISTE: Vous recevriez un plan de la ville de Québec (carte), en vous adressant à l'Office Municipal du Tourisme, Ville de Québec, 60 rue d'Auteuil, Québec.

KARLY: La crème pour le buste n'est pas dangereuse pour le cancer. Des frictions à la glace ou à l'eau glacée peuvent aider à raffermir le buste. Pour éviter que vos viandes ne durcissent à la cuisson, utiliser un feu plutôt bas et ne saler qu'à la mi-cuisson, ces conseils sont surtout essentiels pour la cuisson du boeuf. Il vaut mieux une cuisson plus longue à feu doux. Pour le rosbif, placer votre pièce de viande à 325°, en comptant une vingtaine de minutes par livre pour un rôti plutôt saignant. Badigeonner votre rôti de moutarde avant de cuire cela aide à garder les sucs à l'intérieur.

MAMAN DE 5 ENFANTS: Voici les commentaires d'une lectrice sur les opinions de "Croix-Blanche". "J'ai 35 ans, tout comme votre correspondante qui signe Croix-Blanche. Mais je ne partage pas ses idées. Si maintenant, on enseigne la sexualité dans les écoles, c'est qu'on a enfin compris que pour réussir son mariage, il faut qu'il y ait une entente sexuelle entre les époux. J'ai un grand fils de 17 ans et il n'a pas besoin d'aller voir les films de nus, il reçoit des éléments d'éducation ici et peut lire à sa guise tous les livres du Dr Gendron. Le péché mortel, moi je le vois dans les violences et les meurtres, non dans l'amour. Quoi de plus beau qu'un couple enlacé. C'est pour moi le symbole de la paix, car j'ai horreur de la guerre et des disputes. Je souhaite à Croix-Blanche d'oublier le péché mortel et de guérir de sa frigidité. Après ça, elle verra les couples danser amoureuxment avec plaisir, non avec dégoût. Après 18 ans de ménage, je suis toujours heureuse de faire l'amour, car je rends ainsi mon mari heureux."



Mains habiles, coeurs légers

4836— Adoptez l'allure 71: tunique et blouse assortie. NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs dans le 54 po. pour la tunique. Prix: 85 cts.

7499— L'ensemble pantalon est indétronable cet hiver, surtout lorsqu'il est tout tricot. NOUVELLES TAILLES de demoiselles: 10 à 16 inclusivement. Prix: 60 cts.

4598— Soyez votre propre couturier, inventez vos modèles, à partir d'une robe de base. NOUVELLES TAILLES de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs dans le 35 po. Prix: 85 cts.

Adresser vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

COEUR SANS NUAGES: Il n'est pas dans l'usage reconnu par l'étiquette courante qu'une jeune fille fasse un cadeau à un jeune homme. Mais comme vous ne pourrez résister au désir d'en faire un quand même, allez-y de bon coeur, mais que l'objet soit sans trop de valeur. Un foulard ou des gants que vous aurez tricotés vous-même ou une petite bricole du genre.

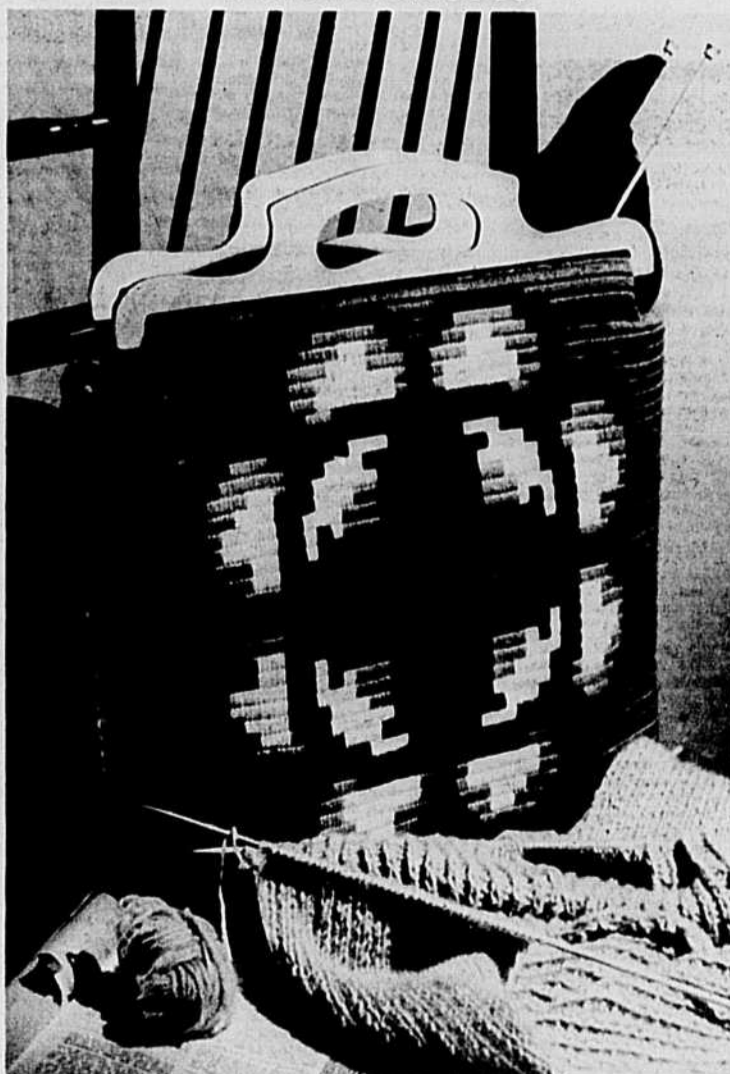
analgésique, aspirin ou midol fait bien l'affaire. Les pamplemousses ne font pas maigrir. Mais si elles remplacent un dessert plus lourd, elles peuvent vous aider. A 17 ans, avec 5 pieds 2 pouces, vous pourriez peser entre 115 et 120 livres. Pas plus que 3 questions par lettre.

MME QUI VEUT BIEN FAIRE LES CHOSES: Pour marier votre fils à la mi-décembre, portez votre manteau de fourrure. Il me semble que ça fait plus chic que n'importe laquelle cape de fourrure. Les capes se portent d'ailleurs de moins en moins. Si vous trouvez votre chapeau de vison trop lourd pour porter pendant quelques heures, surtout si le mariage a lieu en fin d'après-midi, faites-vous faire un chapeau de satin ou d'un tissu qui rappelle votre robe de Tricosa. Si vous portez vos accessoires rouille, un ton un peu plus clair pour le chapeau conviendrait très bien. Il n'est pas du tout nécessaire que les gants, le sac et les souliers soient exactement du même ton. L'important c'est que le tout se fonde bien ensemble et laisse une impression de chic. Portez l'ensemble dans lequel vous vous sentez le plus à l'aise. Si vous décidez de choisir une robe nouvelle, pourquoi ne pas la choisir du même bleu que vos yeux, que l'on dit si remarquables... Cela enjolive toujours. La simplicité est souvent la marque la plus raffinée de l'élégance. Votre mari pourra enlever son pardessus à l'arrière de l'église. Voici les frais que doivent encourir les parents du marié ou le marié lui-même: la bague et le jone de la mariée, l'examen de la mariée et son corsage pour la toilette, les fleurs pour les deux mères, les honoraires de la cérémonie religieuse, la voiture dans laquelle il se rend à l'église, tous les frais du voyage de nocces. Heureuses nocces!

RÉPONSE À IGNORÉE DES JEUNES PAR JEAN-GUY: "Je partage les opinions de cette jeune fille, cependant il me plairait d'échanger avec elle. Si elle veut me connaître davantage, s.v.p. qu'elle m'écrive à nouveau".

DENISE: Il est fréquent vers les 12 ou 13 ans de porter quelques livres en trop. Cela se replace après la puberté. Mais tu peux déjà essayer d'acquiescer de bonnes habitudes alimentaires. Prends un bon déjeuner: oeufs, pain grillé, jus de fruit. Mange moins aux autres repas, en essayant de diminuer les sucres, les pâtes, les desserts riches. Quand même tu ne perdras que 2 ou 3 lbs par mois, tu vas finir par acquiescer, une taille plus souple. Un peu de volonté et tu seras vite encouragée. Laisse les autres se moquer de toi, pour le moment. Si tu le veux vraiment, tu feras cesser ces moqueries, en leur démontrant que tu sais te discipliner.

PATRON A DIX SOUS



Vous pouvez le confectionner vous-même ce joli grand sac à mille et un usages comme sac de tricot, sac de plage, ou de voyage. Il se brode avec de la laine à tapisserie. Modèle no. 605F. Adresser vos commandes à PATRON A DIX SOUS, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132. Inscrivez bien vos NOMS et ADRESSE en LETTRES MOULÉES.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits



Le mal des femmes

Le mal de beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles était bien illustré par le désordre profond dans lequel était installé Marie-Emma, héroïne du téléthéâtre de dimanche dernier. Cette pièce d'André Laurendeau, écrivain dont la sensibilité exquise comprenait si bien les remous de l'âme féminine, avait été présentée une première fois en 1958. Supportant assez bien l'épreuve du temps, sa nouvelle présentation couleur la rendait encore plus prenante. Les décors d'époque, les costumes et l'allure générale de ce tableau du début du siècle rendaient bien la nostalgie diffuse qui émanait du personnage central.

Pour beaucoup de femmes l'adaptation à la réalité de-

vient chose impossible, pour supporter la brutalité du réel, elles se réfugient dans des rêves stériles qui finissent parfois par aboutir à l'absurde. Monique Lemieux, interprète de Marie-Emma parvenait à faire oublier presque la sensibilité si riche de Charlotte Boisjoli, la Marie-Emma de la première heure. Ce monde près de la musique où se mêle toute une faune particulière de maîtres de chapelle, de frères directeurs et de chefs de "bande" avait été celui d'André Laurendeau, enfant. La caricature du Frère à barbe était impitoyable de cruauté arrosée d'eau bénite. C'est probablement André Cailloux qui a cependant encore réussi à arracher le morceau, dans son noir personnage filandreuse de Néropoulos... il est extraordinaire ce comédien.

C'était quand même une belle époque que celle où l'on se réunissait dans ses plus beaux atours autour du kiosque à musique pour voir s'époumonner les jeunes clairons. La vie coulait lentement alors, l'imprévu ne surgissait pas à chaque coin de rue et les Marie-Emma avaient tout le loisir voulu pour s'enfermer dans des mondes magiques où des

Télévision Agricole à Radio Canada

LES QUATRE SAISONS

Samedi, 5 décembre, 13h:00
Le brocoli est un légume de la famille du chou, dont la popularité grandit lentement. En tournée aux Maritimes, l'été dernier, l'équipe des "Quatre Saisons" a recueilli de bonnes images de cette culture spéciale, images-couleur que le réalisateur, Claude Colbert, et l'animateur Alphonse Gauthier nous feront voir samedi, le 5 décembre, à 13h:00, au réseau français de Radio-Canada.

LES TRAVAUX ET LES JOURS

Dimanche 6 décembre, 13h:00
Dans le cadre de la série de reportages sur les douze régions agricoles du Québec, Jean-Guy Roy nous proposera une étude de la région de Québec qui comprend les comtés de Québec, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière, Portneuf et Charlevoix. Nous verrons la place qu'occupe l'agriculture parmi les autres secteurs d'activité économique et les difficultés qu'elle doit affronter. On nous présentera également quelques cultivateurs qui ont particulièrement bien réussi et l'on se penchera sur l'avenir économique et agricole de la région.

LA SEMAINE VERTE

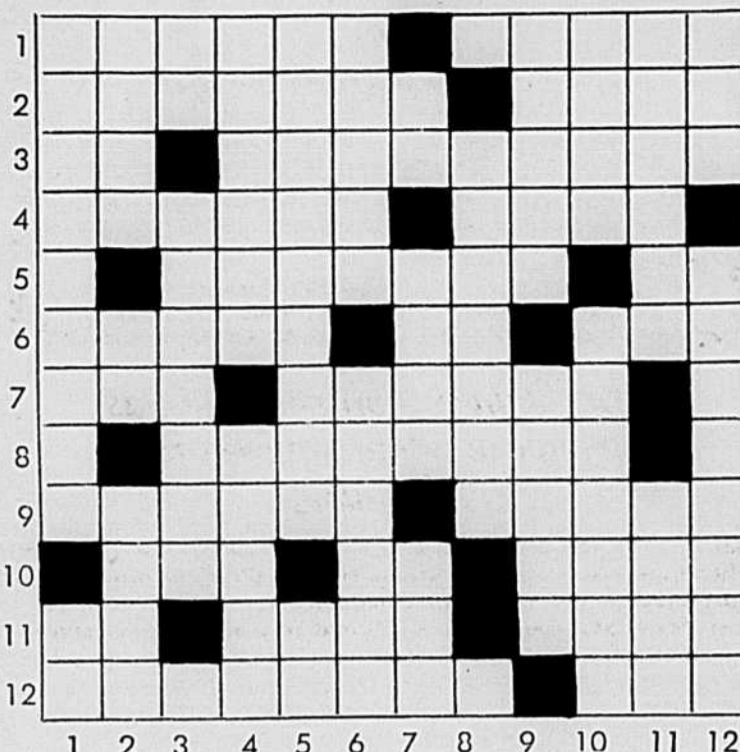
Samedi, 5 décembre 1970
8h:00 - 9h:00

- Résumé des nouvelles agricoles de la semaine.
 - Dossier sur l'industrie laitière avec Jean-Guy Roy.
 - Chronique sur notre folklore avec le professeur Jean-Claude Dupont de l'Université Laval.
- Sujet: La civilisation indienne: ce que nous en avons retenu — surtout en ce qui a trait au costume.
- Entrevue avec M. Marius Pineault, i.f. sur la production de plants d'arbres en récipients.

fantômes charmants les enveloppaient de la douceur et de la passion que la vie réelle leur refusait.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre



HORIZONTALEMENT

- 1- Engrais pour la terre. - Gazon.
- 2- Élan. - Sentir très mauvais.
- 3- Seul. - Spécialiste dans la fabrication de l'acier.
- 4- Commencer à croître, en parlant d'un germe végétal. - Risque.
- 5- Priorité d'âge entre frères et sœurs. - Conifère.
- 6- Plante potagère (plur). - Fleuve de France. - Terre entourée d'eau.
- 7- Affirmation. - Plante potagère.
- 8- Au Canada, épicea.
- 9- Orthographe. - Sorte de canard.
- 10- Roue à gorge d'une poulie. - Ce qui est dû à quelqu'un. - Chef du gouvernement de Yougoslavie.
- 11- Tellement. - Très petit. - Boutique de boucher.
- 12- Faire une récolte. - Saison.

VERTICALEMENT

- 1- Petite fougère. - Strontium.
- 2- Vase d'ornement. - Or. - Jette des cris.
- 3- A demi. - Terrain semé de raves.
- 4- Circonscription administrée par un igame. - Instrument de musique.
- 5- Cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert à l'église pour brûler l'encens. - Aluminium.
- 6- Réer. - Qui n'a pas été publié.
- 7- Chemin de halage. - Prudent. - Seule.
- 8- Ennuyeuse, fatigante (fam).
- 9- Arrache les poils. - Inflammation de l'oreille.
- 10- Astuce. - Qui n'a pas été publiée.
- 11- Nom collectif des animaux de pâturer, dans une ferme. - Manière d'être.
- 12- Époque. - Variété de fève.



LES FILMS À LA TV DU 6 AU 12 DÉCEMBRE 1970

MONTREAL

DIMANCHE, 6 DÉCEMBRE

11h. 30 — JAMES OU PAS (5) — Suisse. 1970. Drame policier de M. Soutter avec Jean-Luc Bideau et Serge Nicoloff. — Les mésaventures d'un chauffeur de taxi et de son associé en affaires.

LUNDI, 7 DÉCEMBRE

11h. 15 a.m. — VIRGINITÉ (6) — It. 1953. Mélodrame de L. de Mitri avec Irène Gemma et Leonardo Cortese. — Une jeune provinciale se fait prendre dans les filets d'un réseau de traite des blanches.

MARDI, 8 DÉCEMBRE

11h. 15 a.m. — DRÔLES DE BOBINES (3) — It. 1955. Comédie de Steno avec Léa Padovani et Walter Chiari. — Aux premiers temps du cinéma, un metteur en scène engage une paysanne illettrée.

MERCREDI, 9 DÉCEMBRE

11h. 15 a.m. — UN GOUT DE MIEL (3) — G.B. 1961. Étude psychologique de T. Richardson avec Rita Tushingham et Dora Bryan. — Délivrée par une mère volage, une adolescente a une aventure avec un marin.

JEUDI, 10 DÉCEMBRE

11h. 15 a.m. — LA ROSE DE BAGDAD (4) — It. 1949. Dessin animé de A.G. Demenghini. — L'ami d'une princesse tente de déjouer les plans d'un homme cruel qui veut l'épouser.

VENDREDI, 11 DÉCEMBRE

11h. 15 a.m. — PARADIS ET BRAISES DE FEU (4) — All. 1958. Documentaire de H. Viktor. — Reportage sur le développement de l'Etat d'Israël.

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE

11h. 40 — JERK A ISTANBUL (6) —

Fr. 1967. Film d'aventures de F. Rigaud avec Michel Constantin et Jean-François Poron. — Les mésaventures de deux amis qui ont gagné cent millions au tiré-cé.

MONTREAL

DIMANCHE, 6 DÉCEMBRE

11h. — L'ATLANTIQUE (6) — It. 1961. Film d'aventures de E.G. Ulmer avec Rad Fulton et Haya Harareet. — Trois hommes sont faits prisonniers au désert par la reine d'une cité souterraine.

LUNDI, 7 DÉCEMBRE

12h. 15 — LA CHARGE HÉROÏQUE (3) — E.-U. 1949. Western de J. Ford avec John Wayne et Joanne Dru. — La dernière mission militaire d'un vétéran de l'armée américaine.

MARDI, 8 DÉCEMBRE

12h. 15 — ILS SERONT DES HOMMES (5) — Mex. 1956. Drame social de A.C. Blake avec Humberto Jimenez et Ignacio Garcia. — Dans une maison de jeunes délinquants, un journaliste découvre les problèmes de l'enfance malheureuse.

MERCREDI, 9 DÉCEMBRE

12h. 15 — FRANÇOIS 1er (5) — Fr. 1937. Comédie bouffée de Christian-Jaques avec Fernandel et Mona Goya. — Un acteur improvisé est transporté en rêve à l'époque de François 1er.

JEUDI, 10 DÉCEMBRE

12h. 15 — CHAINES DU DESTIN (5) — E.-U. 1950. Mélodrame de M. Leison avec Barbara Stanwyck et John Lund. — Une jeune fille s'introduit dans une famille en se disant la veuve du fils défunt de la maison.

VENDREDI, 11 DÉCEMBRE

12h. 15 — JULIE LA ROUSSE (5) — Fr. 1959. Comédie sentimentale de C. Boissol avec Daniel Gélin et Pascale Petit. — Un industriel déshérité sa famille au profit d'une ancienne maîtresse.

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE

12h. 15 — EN LETTRES DE FEU (5) — E.-U. 1959. Drame de J. Anthony avec Dean Martin et Shirley Maclaine. — Les difficultés d'un homme pour parvenir au succès dans la carrière d'acteur.

DIMANCHE, 13 DÉCEMBRE

12h. 15 — DIX DE LA LÉGION (5) — E.-U. 1951. Film d'aventures de W. Goldbeck avec Burt Lancaster et Jody Lawrence. — Des légionnaires effectuent une opération de diversion pour sauver leurs camarades d'un poste avancé.

LUNDI, 14 DÉCEMBRE

12h. 15 — LA MORT D'UN TUEUR (4) — Fr. 1963. Drame policier réalisé et interprété par Robert Hossein avec Mar-

France Pisier. — Les mésaventures d'un repris de justice aux prises avec la pègre et la police.

VENDREDI, 11 DÉCEMBRE

12h. 15 — LA NUIT (2) — It. 1961. Drame psychologique de M. Antonioni avec Jeanne Moreau et Marcello Mastroianni. — Deux époux apparemment unis découvrent la mort de leur amour.

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE

12h. 30 — LE FILS DE GERONIMO (5) — E.-U. 1952. Western de G. Marshall avec Charlton Heston et Susan Morrow. — Un enfant blanc adopté par un chef sioux s'efforce, devenu homme, de promouvoir la paix entre Blancs et Indiens.

DIMANCHE, 13 DÉCEMBRE

12h. 30 — LE SHERIFF AUX MAINS ROUGES (5) — E.-U. 1950. Western de J. M. Newman avec Joel McCrea et Julie Adams. — Pour venger le meurtrier de son frère, un homme se fait élire shérif.

MARDI, 8 DÉCEMBRE

12h. 30 — LE TRAIN (4) — Fr. 1964. Drame de guerre de J. Frankenheimer avec Burt Lancaster et Jeanne Moreau. — Des chemistes français cherchent à empêcher le transport d'œuvres d'art en Allemagne, à la fin de la guerre. — Très bonnes scènes d'action. Problèmes humains superficiellement étudiés.

MERCREDI, 9 DÉCEMBRE

12h. 30 — HAMIDA (4) — All. 1965. Poème dramatique de J. Michaud-Mailand avec Jean Davy et Christine Lazzar. — L'amitié entre un berger arabe et un Français, petit-fils d'un patron implacable.

JEUDI, 10 DÉCEMBRE

12h. 30 — LA MARSEILLAISE (3) — Fr. 1938. Drame épique de J. Renoir avec Pierre Renoir et Andréx. — Un bataillon de Marseillais est mêlé à divers événements de la Révolution française. — Mise en scène remarquable. Ensemble mouvementé. Intérêt soutenu. Bonne distribution.

VENDREDI, 11 DÉCEMBRE

12h. 30 — TOUT PRÈS DE SATAN (4) — E.-U. 1959. Drame psychologique de R. Aldrich avec Jeff Chandler et Jack Palance. — Six ex-soldats sont engagés pour désamorcer des bombes.

TROIS-RIVIERES

LUNDI, 7 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — NE NOUS FACHONS PAS (4) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lautner avec Lino Ventura et Mireille Darc. — Un ancien truand est entraîné dans un règlement de comptes en voulant rendre service à un ami.

MARDI, 8 DÉCEMBRE

12h. 30 — GRAINE DE FAUBOURG (5) — E.-U. 1950. Étude de mœurs de M. Shane avec Stephen McNally et Peter Fernandez. — Des délinquants abandonnent l'école et se muent en gangsters.

MERCREDI, 9 DÉCEMBRE

12h. 30 — TECHNIQUE D'UN MEURTRE (4) — It. 1966. Drame policier de F. Prospero avec Robert Webber et Franco Nero. — Un tueur à gages se rend en Europe pour y supprimer un chef de gang.

JEUDI, 10 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — DOMPTEUR DE FEMMES (5) — E.-U. 1961. Film biographique de J. Newman avec Ray Danton et Jayne Mansfield.

VENDREDI, 11 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — SUSPENSE AU DEUXIÈME BUREAU (6) — Fr. 1959. Drame d'espionnage de C. de Saint-Maurice avec Gil Delamare et Gisèle Robert. — Pour démasquer des espions, un agent emprunte l'identité d'un savant.

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE

12h. 30 — RÉVOLTE AU MEXIQUE (5) — E.-U. 1953. Film d'aventures de B. Boetticher avec Van Heflin et Julia Adams. — Pour ne pas céder la mine qui lui appartient à son gouvernement, un ingénieur s'unit à des rebelles.

DIMANCHE, 13 DÉCEMBRE

12h. 30 — LE DESERTEUR DU FORT ALAMO (5) — E.-U. 1953. Western de B. Boetticher avec Glenn Ford et Julia Adams. — Considéré comme déserteur, un homme tente de prouver sa valeur.

QUEBEC

DIMANCHE, 6 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — DEUX NIGAUDS CHEZ VENUS (5) — E.-U. 1953. Comédie de C. Lamont avec Bud Abbott et Lou Costello. — Abbott et Costello mettent involontairement en marche une fusée interplanétaire.

LUNDI, 7 DÉCEMBRE

9h. 30 — CE N'EST PAS UNE VIE (5) — E.-U. 1954. Comédie de N. Turog avec Jerry Lewis et Dean Martin. — Un jeune chef de gare qu'on croit condamné à une mort prochaine, est reçu à New-York comme un héros national.

MARDI, 8 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — LA VIE PASSIONNÉE DE CLEMENCEAU (4) — Fr. 1954. Documentaire biographique de G. Prouteau. — La vie du célèbre homme politique français. — Montage adroit. Documents cinématographiques intéressants.

MERCREDI, 9 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — LA DAME DE HAUT-LEBOIS (6) — Fr. 1956. Mélodrame de J. Daroy avec Françoise Rosay et Madeleine Rousset. — Une vieille comtesse apprend que l'enfant qu'elle croyait son petit-fils n'est pas vraiment.

JEUDI, 10 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — ÉTOILE SANS LUMIÈRE (5) — Fr. 1946. Comédie dramatique de M. Blisène avec Édith Piaf et Jules Berry. — Une vedette du cinéma muet voit sa carrière brisée avec l'avènement du film parlant.

VENDREDI, 11 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — LES NERFS À VIF (4) — E.-U. 1962. Drame de J. Lee Thompson avec Gregory Peck et Robert Mitchum. — Condamné à huit ans de prison, un criminel se venge sur l'avocat qui l'a fait condamner.

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE

9h. 30 a.m. — GRAINE DE FAUBOURG (5) — E.-U. 1950. Étude de mœurs de M. Shane avec Stephen McNally et Peter Fernandez. — Des délinquants abandonnent l'école et se muent en gangsters.

8h. 30 — LE VOL DU PHOENIX (4) — E.-U. 1965. Drame de R. Aldrich avec James Stewart et Hardy Kruger. — Un avion s'est écrasé dans le désert, un passager propose de le reconstruire avec les parties récupérables.

VENDREDI, 11 DÉCEMBRE

9h. a.m. — LE VILLAGE DE LA COLÈRE (5) — Fr. 1947. Comédie dramatique de R. André avec Louise Carletti et Paul Cambo. — Un jeune homme et une prétendue sorcière se marient malgré les préjugés de leurs concitoyens.

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE

10h. 30 a.m. — KONGA (6) — G.B. 1961. Film d'horreur de J. Lemont avec Michael Gough et Margo Johns. — Un savant injecte un sérum à un singe qui devient alors gigantesque et dangereux.

DIMANCHE, 13 DÉCEMBRE

9h. — DIAMANTS SUR CANAPE (4) — E.-U. 1961. Comédie de B. Edwards avec Audrey Hepburn et George Peppard. — Un écrivain s'intéresse à une voisine excentrique.

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

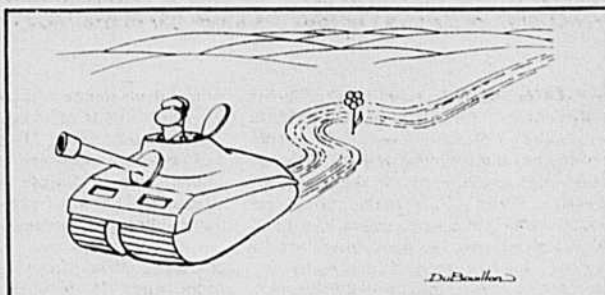
OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)
Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) et au canal 9 (CBOFT) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

MATANE — Canal 9 (CKBL-TV)

RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)
RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

AUTRES CANAUX

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.



Augmentation de \$280 millions en revenus agricoles pour 1971

Les recettes agricoles du Canada atteindraient \$4.4 milliards en 1971, soit une augmentation de \$280 millions de plus que celles de cette année, selon le rapport des perspectives globales de l'agriculture pour l'an prochain. Ce rapport a constitué le principal document de travail de la Conférence sur les perspectives de l'agriculture, les 23 et 24 novembre dernier.

Céréales

Le ministère explique toutefois que c'est l'amélioration anticipée des ventes de céréales canadiennes qui fait que, dans l'ensemble, les perspectives agricoles pour 1971 sont plus brillantes que celles de 1970.

"Cette amélioration est attribuable surtout à un marché plus favorable pour les grains des Prairies".

Le rapport indique que les ventes de blé atteindront, cette année, un total d'environ 700 millions de boisseaux, y compris la consommation intérieure et les expéditions outre-mer.

Quant aux ventes d'orge, elles marqueront sans doute un nouveau sommet tandis que le marché mondial des oléagineuses comestibles demeurera, selon les auteurs du rapport, exceptionnellement soutenu.

On souligne que la récolte américaine a été moindre, cette année, en raison des ravages que l'helminthosporiose (brûlure) y a faits.

Ce qui fait que les surfaces cultivées en orge pourraient bien passer de 14 à 16 millions d'acres au Canada, l'an prochain, afin de répondre à la demande et pour constituer une réserve domestique suffisante.

Quant aux oléagineuses comestibles (soja, colza, tournesol, etc.), les perspectives à court terme sont très encourageantes "en raison de la demande croissante et du fait que les pays importateurs sont à refaire leurs réserves".

Le rapport soutient, par exemple, que le colza canadien va devenir plus concurrentiel sur les marchés mondiaux, par suite de la décision d'utiliser des variétés produisant de l'huile exempte d'acide érucique.

Produits avicoles

On prévoit une production accrue de viande de volaille et d'œufs en 1971, mais aussi une baisse dans les prix, notamment durant le premier semestre.

Pour ce qui est de la production de dindes et dindons, elle devrait être plus considérable en 1971, le marché américain devant être assez important.

Boeuf et porc

Le rapport note que la consommation de la viande de boeuf et de porc augmente. Ce qui fait que les prix devraient augmenter ou, du moins, se maintenir.

Pour ce qui est de la viande du porc, on prévoit que sa consommation par tête augmentera en 1971.

Fruits et légumes

Le Canada va se heurter à une concurrence croissante sur le marché mondial dans le domaine des fruits. Cela est dû, notent les experts, à l'augmentation de la production européenne. De plus en plus, les États-Unis constitueront, par exemple le seul marché pour les pommes canadiennes.

On retrouve une situation semblable pour ce qui est de la pomme de terre canadienne.

Produits laitiers

Les perspectives de l'industrie laitière pour 1971 dépendront dans une large mesure de la politique fédérale en la matière. Si, par exemple, le contingentement de la production est mis en oeuvre à l'échelon provincial, comme le propose la Fédération canadienne des producteurs de lait, l'effet sera de résorber les excédents de lait et d'abaisser le niveau de la production.

Advenant que la politique fédérale en matière de produits laitiers reste inchangée, la production du lait se rapprochera de celle de 1970. Elle continuera à diminuer dans les provinces atlantiques, surtout au Nouveau-Brunswick; elle augmentera un peu au Québec, restera stationnaire ou diminuera faiblement en Ontario, se stabilisera dans la région des Prairies et augmentera légèrement en Colombie-Britannique. Les ventes de lait nature et de crème continueront probablement d'aug-

menter en volume. La production de fromage Cheddar restera la même qu'en 1970, mais la consommation devrait s'accroître, ce qui en laisserait moins pour l'exportation. Les divers fromages de production canadienne se partageront une proportion accrue du marché intérieur, tandis que la production de fromage cottage poursuivra son ascension. Les ventes de crème glacée vont continuer à progresser; par contre, la vente des produits concentrés ira en diminuant.

Le volume de lait disponible pour la fabrication de beurre de crèmerie diminuera, ce qui entraînera une réduction du lait écrémé destiné à la fabrication de la poudre et de la caséine.

La baisse de la consommation de beurre devrait être pratiquement enrayée en 1971; néanmoins, il y aura encore un excédent de 10 à 12 millions de livres.

Les stocks de poudre de lait écrémé destinés à l'exportation diminueront par rapport aux niveaux fort élevés de la période 1967-1970, tout en atteignant encore un minimum de 160 millions de livres. La demande mondiale est en hausse et les prix devraient être bien plus fermes qu'au cours des deux dernières années.

Nos excédents de beurre et de poudre de lait écrémé continueront à augmenter, mais le taux d'accroissement sera moindre qu'en 1970. Il se



Comité consultatif régional de l'agriculture de la région du Nord-Ouest. De gauche à droite: MM. Paul-Emile Gauvin du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre; Georges Gilbert (Salaire-Syndicat des Producteurs de Bois du Nord-Ouest), Lac Castagnier; Gérard Paradis, (salaire, Association des Éleveurs de bovins du Nord-Ouest), Ste-Germaine, vice-président et délégué; Onil Pèpin, (employeur-Fédération régionale de l'U.C.C.) Rouyn, président et délégué; Maurice Rheault, (employeur-Société Coopérative Agricole D'Abitibi Est) Rouyn; Paul Arthur Dickey, (Salaire-Syndicat des producteurs de bois du Nord-Ouest) Rouyn, délégué; Marcel Guy, (Salaire-Fédération régionale de l'UCC) Rouyn; Robert Boulet, (salaire-Syndicat des producteurs de lait nature du Nord-Ouest) Palmarole; Roger Caron, (employeur-Société Coopérative Agricole d'Abitibi-Ouest) délégué, Palmarole; Henri Tremblay, (Salaire-Fédération régionale des chantiers coopératifs) Rouyn; Yvon Deshaies, du ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Font également partie de ce comité, MM. Henri Brière, (Employeur-Syndicat des producteurs de bois) St-Nazaire de Berri; Jean-Yves McFadden, (Employeur-Producteur de pommes de terre) St-Eugène de Guignes; Pierre St-Martin, (Employeur-Syndicat des producteurs de lait industriel) Ville-Marie; Laurent Castonguay (salaire-Syndicat des producteurs de lait industriel) Rouyn.

Production du fromage en Alberta

L'Alberta devrait produire assez de fromage pour répondre aux besoins de sa consommation intérieure. C'est l'opinion exprimée par M. D. J. Prince, spécialiste en industrie laitière du ministère de l'Agriculture d'Edmonton.

Jusqu'à présent, les producteurs laitiers de cette province n'ont pas pris au sérieux la fabrication du fromage, la considérant plutôt comme une "soupape de sûreté" aux excédents de lait nature. D'où la présence de petites fabriques inefficaces, l'absence de techniques modernes, de qualité du produit et du peu de prestige dont jouissent les fromagers.

De l'avis de M. Prince toujours, il y a eu une certaine amélioration de la mise en marché, mais en bonne partie annulée par les variations de la qualité d'une fabrique à l'autre, voire à l'intérieur d'une même fabrique. Il en est résulté une certaine méfiance de la part du consommateur, dont le choix se porte souvent vers les fromages affinés importés d'autres pays.

Certains progrès

Malgré ces conditions adverses, la consommation n'en a pas moins augmenté à la fois au Canada et en Alberta: de 1966 à 1969, la consommation du fromage au pays est passée d'environ 9 à 11 livres; celle du fromage cheddar, de 5.8 à 6.7 livres.

En 1969, 3 millions des 167 millions de livres de cheddar produits au Canada provenaient de l'Alberta. Durant la même période, le volume du "cottage" canadien est passé de 32 à 39 millions de livres; celui de l'Alberta, de 3.2 à 4.5 millions de livres.

Les fromages d'autres types — du type italien en particulier — ont de même été fabriqués en plus grande quantité, au pays et en Alberta.

Jusqu'ici, ce sont l'Ontario et le Québec qui ont produit la quasi totalité des fromages, surtout du cheddar, chez nous. Mais on se rend compte que d'autres provinces se lancent graduellement dans la fabrication de ce produit, ne serait-ce que pour répondre à leurs besoins respectifs.

pourrait cependant qu'une certaine quantité de lait industriel soit utilisée par les fabriques de fromage, ce qui augmenterait les disponibilités de Cheddar pour la consommation intérieure ou l'exportation, réduisant ainsi les stocks de fin d'année.

La restructuration entreprise au cours des dernières années se poursuivra. C'est-à-dire que les fusions de fabriques laitières se continueront, que le transport deviendra plus efficace et que le nombre d'exploitations laitières ira en diminuant; celles qui resteront s'agrandiront; le nombre de vaches laitières diminuera et le rendement par vache s'élèvera.

Des horticulteurs veulent savoir...

Dans les cadres de leur Fédération provinciale de l'agriculture, les maraîchers de la Colombie-Britannique réclament la formation d'un comité national sur la commercialisation des légumes, dont les objectifs seraient les suivants:

- 1) Tenter d'obtenir une législation provinciale de mise en marché normalisée et raffermie.
- 2) Faire en sorte d'uniformiser les normes de contrats entre producteurs et transformateurs, compte tenu de facteurs comme les services fournis par les transformateurs, la nature et la grosseur des produits, etc.
- 3) Améliorer les relations et les connaissances entre offices de vente quant aux normes des produits requises par les transformateurs d'une région à l'autre.
- 4) Entreprendre des recherches approfondies concernant les stocks en mains, les perspectives de production, les besoins des débouchés disponibles ainsi que tous les renseignements pertinents sur les productions projetées au pays et à l'étranger.
- 5) Étudier les prix des légumes achetés par les consommateurs, l'influence des prix sur le choix de la

ménagère ainsi que toute la gamme des frais du circuit commercial producteurs-consommateurs.

- 6) Examiner les possibilités et les problèmes que peut impliquer une promotion commerciale concertée par les offices de vente des producteurs.
- 7) Préciser le genre d'organisation de vente nationale ou interprovinciale la plus souhaitable afin que la législation adoptée soit la plus conforme possible aux besoins du pays dans son ensemble.
- 8) S'efforcer d'établir et de fournir aux maraîchers des statistiques précises sur les cultures, la vente et la transformation des légumes dans chacune des provinces canadiennes.
- 9) S'enquérir des frais de production des différents légumes, compte tenu des circonstances variables et des écarts propres à chaque région.
- 10) Voir à faciliter immédiatement une comparaison de la teneur des contrats, à quelque niveau que ce soit entre producteurs et transformateurs, de façon que les négociateurs de part et d'autre puissent transiger en pleine connaissance de la nature et des besoins de l'industrie maraîchère.



DE LA FERME À L'ÉLECTRONIQUE — C'est "la Famille Terrienne", honorée au cours du Salon International de l'Agriculture, qui a été invitée à effectuer les opérations de l'ordinateur, au début de novembre. Les chefs de cette famille, M. et Mme Ovilva Duval, de Grand Esprit, comté de Nicolet, ont été accueillis à la RAQ par Me Armand Nadeau, c.r., commissaire de LOTO-QUÉBEC. M. et Mme Duval étaient accompagnés de 3 de leurs 12 enfants et d'une de leurs brus. LOTO-QUÉBEC tient à rappeler à ses gagnants que l'émission des chèques se fait du lundi au vendredi, entre 9:00 a.m. et 4:00 p.m.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressés comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

FEMMES ou hommes pour représenter importante compagnie produits naturels faits à base d'herbes, plantes, fruits et légumes. — \$100. par semaine facilement réalisable. — GÉRANT DES VENTES, CASE POSTALE 111, STATION DUVERNAV, VILLE LAVAL.

AGENTS pour vente de remèdes à base de plantes et vitamines. Pour plus d'informations, écrire: GERBEX, C.P. 51, ST-HYACINTHE.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait, 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez, faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUÉ.

AGRICULTEURS — Aiguisage à l'huile, de lames de clipper à vaches, 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outillage ultra-moderne permet la réparation de clipper électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUÉ.

AIGUISAGE — Réparation — Vente — Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de transport gratuits sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti — Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUÉ.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.00 le set — Ajoutez frais transport. ÉMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISAGE-RÉPARATION. Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA.

CULTIVATEURS! Confiez l'aiguisage de vos lames de Clipper et réparation de tondeuse à un cultivateur. Vos lames sont éprouvées sur animaux, \$1.00 le set; barbières aussi. Plus malle. Tondeuses de seconde main. Méfiez-vous du bon marché. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE & FILS ST-GERVAIS, CTÉ BELLE-CHASSE.

AIGUISAGE, lames, clipper, vaches, moutons, huile 75c; ouvrage garanti retourné 24 heures. Cultivateurs, Attention — FERME D'AIGUISAGE STEWART, 232 PRINCE, SOREL.

AIGUISONS lames de "Clippers". Ouvrage à l'huile et garanti \$1.25 le set, transport compris. Pour service rapide: BOLDUC & FILS, 8875 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISONS lames, clipper, vaches, moutons, 75c huile; ouvrage garanti, retourné 24 heures. Outillage moderne. L'USINE D'AIGUISAGE SOREL, 230 PRINCE, SOREL.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, 75c huile; ouvrage garanti tondeuse votre troupeau, retourné 24 heures. STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

20 VACHES Aberdeen-Angus pur-sang, vêlant au printemps, vaccinées, santé excellente; aussi génisses, taures vêlantes. JEAN-MARIE FORTIER, 1895, RUE ST-CALIXTE, PLESSISVILLE. Tél.: 362-2059.

JERSEYS - 50 vaches pur-sang vêlant prochainement. Prix attrayants. Produisent du lait moins coûteux, plus rentable. CLUB ELEVEURS JERSEYS, C.P. 1288, LENNOXVILLE, QUE.

TAURES fraîche vèlée ou devant vêler en décembre ou en janvier. FLORENT BELANGER, STE JUSTINE-DE-NEWTON. Tél.: 764-3358.

TRUIES enregistrées English Large Black importées (nouvelles lignées venant d'Angleterre), Poland China, Duroc, Chester White (venant des États-Unis). Aussi Swedish Landrace enregistrés (venant de Suède), Hampshire, Lacombe, Berkshire, Tamworth, American, et Canadian Yorkshire, English Yorkshire (de Scotland). Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue, TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

SILOS BEAUDRY

béton coulé
Points de mire
de distinction
et de prospérité

Jean-Paul Beaudry
St-Marc, Qué.
Tél.: 514 - 584-2348

(À LOUER) Ai 25 stalles à vaches, modernes, dans grange-étable confortable. Conditions discutables. MICHEL CHABOT, C.P. 25, ST-JEAN-BAPTISTE, CTÉ ROUVILLE. Tél.: 467-2318.

VENTE Extraordinaire! Bas-Culottes de \$18.00 dz. réduit à \$10.50 dz. - Miel doré, Marin, Beige, Epices, Blanc, Noir, XXX-Extra Large, \$13.50 dz. Port payé avec Mandat-Poste, non COD. GLORIDIAN HOSIERY, 7255 ALEXANDRA, MONTREAL 327.

EQUIPEMENT d'étable pour 50 vaches, stalles, carcans, abreuvoirs ALBERT MONTY, 2250 BOUL. BELLERIVE, VILLE CARIGNAN (près de Chambly), CTÉ VERCHÈRES. Tél.: 658-2594.

BULK TANK DeLaval, capacité 27 bidons, peu usagé. OMER LEFEBVRE, ST-CONSTANT, CTÉ LAPRAIRIE. Tél.: 632-4269.

FUMIER pourri à donner. S'adresser à: RAYMOND CHARBONNEAU, 2078 MONTÉE MASSON, LAVAL. Tél.: 661-3876.

BULK TANK DeLaval, capacité 35 bidons, propre, en bonne condition. Vaches laitières. Paille pressée, à vendre. Tél.: 258-3538.

QUOTA DE LAIT industriel à vendre. S'adresser à: ROLAND JOANNETTE, STE-MARTHE, CTÉ VAUDREUIL, P.Q. Tél.: 459-4269.

FOIN - 1200 balles de bon foin à vendre. Tél.: 336-5244.

PIÈCES de remplacements et accessoires de trayeuses pour toutes marques. Produits première qualité, prix réduits. CENTRE CHORE-BOY DU QUÉBEC, 228, BOUL. ST-JOSEPH, ST-JEAN, QUÉ.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" X 6" X 8' 1/2" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1" X 2" X 2" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille — Plywood neuf et usagé. Achetons bois de sciage, pin, épinette, bois franc — MAGNAN LUMBER CO. INC. 2461 RUE MANUFACTURERES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104. Tél.: 931-2561.

COMMERCES A VENDRE

HOTEL-MOTEL Licencé, 48 lits, salle à dîner; situé près de la mer (Baie-des-Chaleurs). Frontière Nouveau-Brunswick. Pour information: 366, 49ième RUE OUEST, CHARLESBOURG, QUÉBEC. Tél. 626-4023.

COUPLES DEMANDES

JEUNE couple pour ferme laitière très mécanisée. Maison chauffée fournie. Expérience, références exigées. Travail permanent. Bon salaire. CASE 335, 515 VIGER, MONTREAL 132.

EDUCATION

ATTENTION! Filles et Garçons... Apprenez le métier de coiffeur pour hommes. Pour renseignements et prospectus, s'adresser à: ÉCOLE DE BARBIERS LABROSSE LIMITÉE 3241, STE-CATHERINE EST, MONTREAL. Tél.: 522-0059.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION!! Cultivateurs qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de ferme... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'Encans... Léo Dastous a la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction, à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'Encans: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: 362-7585.

VENTE par ENCAN Samedi, le 5 décembre, 1970, à 2 hres p.m. précises, chez M. EMILE PILON, de ST-HERMAS, Cté Deux-Montagnes.

Sera vendu: 30 bonnes vaches laitières HOLSTEIN vêlant en tout temps de l'année. Quelques-unes sont fraîches vèlées et d'autres sont dues prochainement. On vendra aussi un quota de lait de 11,963 lb et un autre quota de 5,000 lb pour le marché de Montréal. Notez bien que seulement des animaux et des quotas seront vendus donc rendez-vous pour 2 heures.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à:

GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILLÉE ENR.

ENCAN

Samedi, le 5 décembre, 1970, à 1.30 hre p.m. précise, chez M. GÉRARD LANTÉIGNE, Rang du Ruisseau Sud, ST-OURS, Cté Richelieu.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux HOLSTEIN croisés comprenant 22 têtes dont 18 bonnes vaches vêlant en mars et au début d'avril, avec quota de 8,000 lb qui sera disponible à tous acheteurs; 4 taures de 1^{er} à 4^{ème} vêlant au printemps. Trayeuse Surge 3 chaudières avec compresseur et tuyauterie; 16 bidons à lait; Frigidaire de marque Roy, capacité 12 bidons; Nettoyeur d'étable avec 288 pi. de chaîne ainsi que tous les abreuvoirs; aussi 3,000 balles de très bon foin. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Pour information, s'adresser à: M. Gérard Lantéigne, ou à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ SUD, Cté St-Hyacinthe. Tél.: 792-3595.

ILY AURA CANTINE SUR LES LIEUX. N.B. SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE. TÔT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

N'OUBLIEZ PAS

ENCAN chez M. YVES JODOIN Rang St-Jean-Baptiste, Paroisse STE-MADELEINE Cté St-Hyacinthe Jeudi le 10 décembre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE. Troupeau d'animaux Holstein croisés et machinerie.

CAUSE: TRANSFERT DANS LA GRANDE CULTURE. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÉ DE BANQUE. Pour information, s'adresser à: M. Yves Jodoin, Tél.: 795-3538, ou à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ SUD, Cté St-Hyacinthe. Tél.: 792-3595.

ILY AURA CANTINE SUR LES LIEUX. N.B. SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE. TÔT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

ENCAN

Vendredi, le 18 décembre, 1970, à MIDI précis, chez M. PAUL BATHALON, de ST-PAUL D'ABBOTSFORD, Cté Rouville, à 1/2 mille du Village, sur la Route No 1.

Sera vendu: tout le troupeau de 64 têtes HOLSTEIN enregistrés, contrôlés R.O.P. avec B.C.A. moyen 130-137; cédule de vêlage: 16 sont fraîches vèlées depuis septembre, la balance chaque mois de l'année. De ce nombre 18 génisses et taures (ouvertes). Le quota de lait nature de 1,086 lb par jour sera vendu à l'encan. M. Bathalon expédie son lait à la Laiterie Leclerc de Granby.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank Avery, 300 gallons; Trayeuse DeLaval magnétique, 3 unités.

MACHINERIE AGRICOLE: Tracteur M.F. 35 avec pelle et broc, hydraulique; Tracteur Cockshutt No 40; Charrue à 3 versoirs M.F.; Herse à disques 14 x 14 Cockshutt; Épandeur d'engrais No 7, Desjardins; Herse à ressorts à 3 panneaux; Semoir à disques Cockshutt, combiné; Rouleau d'acier à 2 sections; Épandeur d'engrais chimique M. Ferg. 16 pi. Planter à tabac; Moulin à faucher M. Ferg. 7 pi. comme neuf; Presse à foin M. F. No 10; Monte-balles 24 pi. avec moteur; Filer M. F. semi-porté, comme neuf; Voiture à roues doubles et plate-forme de 16 pi. de longueur; 2 échelles dont une extensible; 4 tonnes de pulpe; 300 balles de bon foin; 2 paires de sleighs doubles; tout le stock de hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Raison: ABANDON DE LA CULTURE. La terre de 200 arpents est aussi à vendre, avec ou sans maison. Pour information, ou demande de crédit, s'adresser à:

PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, CTÉ BAGOT, Tél.: 772-2259 ou 772-2492.

FEMMES FILLES DEMANDEES

AIDE-MÉNAGÈRE, aimant les enfants, demandée pour famille de diplomate canadien demeurant aux États-Unis. Références exigées. Écrire à: 2417 RUSSELL AVE. SOUTH, MINNEAPOLIS, MINNESOTA 55405, ÉTATS-UNIS.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE à tricoter: Orlon, Poly-On, Taslan, Viscose; Fil à tisser; Lisières à tapis. Échantillons et Catalogue. Bas-Culottes Double Mèche, Parfaits: une seule grandeur universelle. Prix la douzaine \$6.50 — L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisières. Fil bouclé et de fantaisie. Polygon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDES

CHANCE EXCEPTIONNELLE! Une importante entreprise agricole a un besoin urgent d'un représentant pour le département des services dans le domaine des récoltes. Le candidat devra avoir des connaissances récentes en agriculture et être bien considéré dans ce secteur. La position est à plein temps ou, pour débuter, le travail pourrait être exécuté en même temps que des présents travaux de ferme. Un candidat compétent pourrait se faire de très bons salaires avec une excellente chance pour un avancement rapide dans ce domaine. Écrire à: E.V. PALMER, GÉRANT DES VENTES, BOITE 847, LONDON 12, ONTARIO.

DEMANDONS un homme célibataire pour travailler sur une ferme d'animaux (Élevage). Employé à l'année. S.V.P. s'adresser à: CENTRE D'ÉLEVAGE DES BUISSONS, 866 PUYJALON, HAUTE-RIVE. Tél.: Code régional 418 — 589-5733.

HOMME marié avec expérience sur ferme laitière. Emploi à l'année. Maison fournie. NORMAND TRETREAU, ST-PIE, CTÉ BAGOT. Tél.: 772-2365.

HOMME marié avec expérience sur ferme laitière; ouvrage à l'année; logis chauffés. 3 1/2 pièces. Bon salaire. GÉRARD AUDETTE, ST-CESAIRE (ROUVILLE). Tél.: 469-2749.

MACHINES OUTILLAGE

SOUFFLEUSE bébé Sicard, presque neuve, allant sur tracteur, 6 1/2 pi. largeur, avec "frem" au complet. THÉODORE LUSSIER, ST-THOMAS D'ACHOIN (ST-HYACINTHE). — 796-3240.

BÉLIERS mécaniques (Bull Dozer) TD-9, TD-6 et TD-14. Niveleuse, modèle Gallion (petit). LAURENTIAN LANDSCAPE LTEE. 89 LEBEAU, VILLE ST-LAURENT. — 334-2220.

BULK TANK Girton, capacité 400 gallons, comme neuf, à vendre. MARCEL BERNARD, CLARENCEVILLE, CTÉ MISSISSOUI. Tél.: 294-2832.

BULK TANK de marque DeLaval, capacité 35 bidons, en parfaite condition. Tél.: STE-SCHOLASTIQUE — 258-3119.

VOITURE à ensilage 9 tonnes, usagée. Fourragère New Holland, presque neuve — Pipeline DeLaval en pyrex 1 1/2 po., à 8 unités. Compresseur 77. Moteur 3 forces, usagé, vendue installée ou non — 40 Bulk Tank de 15 à 100 bidons, aussi plusieurs Frigidaires et bidons de 8 gallons — Faisons installation dans toute la province. S'adresser à: CHARTIER & NOEL REFRIGERATION INC., 571, BOULEVARD EST, LOUISEVILLE, QUÉ. Tél.: 819 — 228-5117.

TRACTEUR Massey-Ferguson modèle 65, gaz, avec "power steering", en bonne condition, avec pelle industrielle, cabine et chaudière, OMER LEFEBVRE, ST-CONSTANT, CTÉ LAPRAIRIE. Tél.: 632-4269.

CAUSE: Aéroport; demande de soumission; en bloc ou séparément. Camion Chevrolet 1968, 4 tonnes "bulk", boîte aluminium; Camion Chevrolet 1965 équipé d'une meunerie Daffin; Moulange Omega moteur 40 forces; Rouleau 18 po. Vessot, moteur 10 forces; Malaxeur Vessot 1 1/2 tonne; Mélasseuse Forano; Élévateur; Balance. DENIS FOUCAULT, ST-HERMAS. Tél.: 258-3521.

GÉNÉRATEUR actionné par tracteur - Camion G.M.C. 1962, 2 1/2 tonnes - 229, STE-MONIQUE, DEUX-MONTAGNES. Tél.: 258-3542.

TRACTEUR Diesel 1964 Massey-Ferguson 65; Souffleuse Blanchet, largeur 6 pi., avec contrôle hydraulique pour chute, 2 ans d'usage; aussi Loader à double action avec "bucket" 7 pi. s'adaptant au tracteur. Téléphoner: 625-9503, FABREVILLE, LAVAL.

SCIE mécanique Pioneer No 1120, chaîne neuve et accessoires. Clipper à vaches Stewart Modèle 51-2, en bon ordre. Tél.: 839-6732.

MOULANGE International 1050 sur roues, capacité 30 sacs, à vendre. MARCEL COUSSARD, ST-ROBERT, CTÉ RICHELIEU. Tél.: 514 — 782-2433.

MOTEUR stationnaire Ruston, Diesel, 15 forces et "Grader", Niveleuse, à vendre. Tél.: 514—245-7776.

ON DEMANDE

STAIRSHOLME FARMS INC., HEMMINGFORD QUE.

Acheteurs de vaches ou troupeaux à de très bons prix, dans province de Québec et environs. Téléphoner: 247-2455 ou 247-2866.

J'AIMERAIS acheter un métier à tisser. Téléphoner: ST-HILAIRE, 467-9735.

QUOTA de lait industriel demandé. Mentionner quantité de livres de lait et de gras. Téléphoner après 9 hres p.m. 514 — 761-4794.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. 'Prix imbattables!!' H. DUBOIS & FILS LTEE, VILLE ST-RÉMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS D'UN JOUR pour la ponte et pour la chair. Demandez notre liste de prix. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25, BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL (PONT-VIAU), QUÉ. Tél.: 514 — 669-3656.

POULETTES plus âgées, tous âges, poussins d'un jour et démarrés, oisons, cancons, faisans, chapons de 4 semaines, dindonneaux. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

REMÈDES

CONSTIPATION

GÉRIBILE — Soulagement doux et efficace contre la constipation occasionnelle; accélère l'écoulement de la bile et facilite la digestion. GÉRIBILE: 5 tablettes \$2.50 — Pour plus de renseignements, demandez notre brochure gratuitement. Écrire à: GERBEX, C.P. 51, ST-HYACINTHE.

TERRES A VENDRE

2 POULLAILLERS commerciaux, neufs. Capacité 25,000 poulets. Cantons de l'Est, Freighsburg, dans Missisquoi — Brôme. Ferme avicole. Environ 22,000 poulets. Alimentation automatique. Machinerie et équipement. Bergerie. Excellente maison. 135 acres. Partie boisée. Dans colline et près village important et stations de ski. Prêt agricole en vigueur, expirant en 1991. Raison de vente: départ de la région. PAUL GINGRAS, AGRONOME, 1396 RUE DU SUD, COWANSVILLE, QUÉ. Tél.: 263-2066.

TERRE, 226 arpents, quota lait nature, Montréal, 35,617 lb par mois; 80 têtes; roulant complet; bonnes bâtisses. PAUL-ÉMILE LEVREAU, LACOLLE, (ST-JEAN) Tél.: 246-3379.

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme laitière avec quota lait nature pour Montréal? Écrivez à: H. POLL, Courtier Spécialisé 1533 MCGREGOR, MONTREAL 109.

VALLEE DE RICHELIEU. Ferme laitière, 80 têtes, 225 arpents, bien bâtie, quota lait nature; prêt agricole. IMMEUBLES RICHELIEU, MME E. PARÉ AGENT, CLARENCEVILLE 294-5730.

À VENDRE, ferme de 300 acres dont 195 en culture, avec maison, grange-étable et poulailler, située à St-Méthode, comté Roberval; ancienne propriété de M. Raymond Nugent. S'adresser à Robert Raymond, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE FÉDÉRAL, 721, BOUL. ST-JOSEPH, ROBERVAL, CTÉ LAC ST-JEAN OUEST, P.Q. — Tél.: 275-0822.

TERRE, 154 arpents, avec ou sans roulant. Bâtiment avec Nettoyeur d'étable. Laiterie neuve avec Bulk Tank. Quota 160,000 lb lait. Cause: Décès, MME URBAIN PLANTÉ, 1840, CÔTE JOLIE, ST-CUTHBERT, CTÉ BERTHIER.

RIVE-SUD — Ferme laitière de 17 arpents, bien bâtie, tout équipée; 47 têtes; quota lait nature; très bien situé.

RIVE-SUD — Ferme laitière, 170 arpents dont 155 cultivables; très bien bâtie; tout l'équipement nécessaire; 42 vaches et un taureau. Quota lait nature de 28,700 lb par mois.

RIVE-SUD — Ferme laitière de 161 arpents, très bien bâtie, tout équipée; 50 vaches et 4 taures. Quota lait nature de 36,736 lb par mois, bien situé.

RIVE-SUD — Ferme laitière de 178 arpents, très bien bâtie, tout équipée; 155 têtes. Quota lait nature.

RIVE-SUD — Terre à jardinage, 65 arpents, très bien bâtie.

RIVE-SUD — Terre noire de 23 arpents; maison, garage, hangar à mécanisme ainsi que l'équipement. Prix à discuter.

RIVE-SUD — Terre à jardinage, 165 arpents dont 105 en terre noire, très bien bâtie.

RIVE-SUD — Terre à jardinage de 210 arpents dont 100 en terre noire; maison, grange-étable, entrepôt, tout équipé ainsi que l'équipement servant à l'emballage.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA RIVE-SUD

133, Notre-Dame Ville St-Rémi Cité Napierville Tél.: 454-2311 St-Jean: Tél.: 348-6572

25 MILLES de Montréal, terre 250 arpents, 200 culture de maïs et fèves; très bien égoûtée; 2 maisons rénovées, chauffage automatique, dont une louée \$85 par mois. MARCEL GAUTHIER, MONT-ST-GREGOIRE (ST-JEAN), Tél.: 346-5441.

TERRE, 118 arpents tous cultivables, maison, système de chauffage; située sur Rivière Yamaska, LA PROVIDENCE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 469-3251.

A ST-DENYS-SUR-RICHELIEU, à 2 milles du village, 120 arpents de très bonne terre fraîche; bonnes bâtisses. S'adresser à: MARCEL EVRARD, STE-ELISABETH, CTÉ JOLIETTE. Tél.: 756-0860.

MAISONS A VENDRE

MONTREAL — Triplex détaché, 3 et 4 pièces; bas de 6 pièces, salle de jeu et garage; chauffage électrique. THÉO. LA-BROSSE, 2743 DESMARTEAU, MONTREAL. Tél.: 351-0971 (soir) — 522-0059 (jour).



OEUFS: variantes de prix

Comportement variable du marché des oeufs la semaine dernière. Les prix au producteur des premières catégories ont été soutenus ou haussés de 1 à 2 cents la douzaine dans les provinces du Centre et de l'Atlantique; par contre, des régions de l'Ouest ont accusé des baisses variant de 1 à 9 c. La cote des catégories inférieures était ou inchangée ou en hausse de 1-5c.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons au moment de la fermeture, du gros au détail: 47.8c à Montréal et 43.8c à Toronto, soit très peu de changement dans l'un et l'autre cas.

Les prix au producteur des oeufs offerts non classés ont peu changé — sauf dans un cas — à Montréal ainsi qu'aux autres marchés du Québec: A extra gros, 34½c; A gros, 33½c; A moyens 26½c; A petits, 20½c; les B sont passés de 12½ à 18c tandis que les C, à 12c, ont perdu ½c.

VOLAILLE: quelques gains

Les producteurs de volailles ont touché des prix soutenus la semaine dernière aux principaux marchés canadiens. Au rapport officiel, quelques révisions seulement.

Volaille vivante: à Toronto et à London, les prix des poulets de moins de cinq livres ont monté de ¼c la livre, tandis que ceux des poulets de poids moyen et lourd marquaient des gains de ½-1½c. La cote des jeunes dindons pesant entre 12 et 20 livres ont augmenté de 1c la livre à Edmonton.

Les prix des poulets de moins de 5 livres (no 1) sont donc maintenant de 19½c la livre sur les deux principaux marchés de l'Ontario, soit la cote la plus élevée après celle des deux extrémités du pays: ils rapportent en effet 21c la livre à Halifax, Fredericton et Vancouver.

PORCS: gains dispersés

Pour la deuxième semaine consécutive, le marché des porcs a enregistré des hausses, mais dispersées cette fois, dans bon nombre de régions.

Le prix de base des porcs d'un indice moyen (100) à Toronto dépassaient ceux de la semaine précédente à \$27-\$28.85; Winnipeg, prix soutenus en moyenne à \$24.20-\$25.40; au rapport officiel, aucune cote pour le marché de Montréal; la plupart des marchés de l'Alberta ont gagné environ 50c les cent livres, soit \$23.75-\$24.95 à Calgary; \$24.30-\$25.05 à Edmonton, et \$23.55-\$23.75 à Lethbridge; le marché de Saskatoon a baissé un peu à \$23.55-\$23.75.

Volume total des classements dans les abattoirs soumis à l'inspection fédérale durant la semaine qui a pris fin le 21 novembre: 205,673 têtes au total, au delà de 49,300 de plus que pendant la semaine correspondante de l'an dernier. Les classements ont augmenté surtout en Alberta (13,100 de plus), en Saskatchewan, en Ontario et au Manitoba; augmentation d'environ 2,500 au Québec.

Proportion des porcs admissibles à la prime de \$1.50 à la qualité: 14.1% dans l'ensemble du pays; 28.2% dans les provinces atlantiques; 15.4% au Québec; 13.8% en Ontario; 11.3% au Manitoba; 15.6% en Saskatchewan; 11.7% en Alberta et 15.6% en Colombie.

VEAUX: marché ferme

Les veaux de lait de belle qualité ont continué de bien s'écouler la semaine dernière. À Toronto, les Bons et De choix se vendaient \$32-\$42; Montréal, cote supérieur un peu moins ferme à \$40-\$45; Winnipeg, soutenu à \$44-\$48; Edmonton de même à \$35-\$38. Cote des bons veaux de type à boucherie de l'Ouest: \$29-\$33 à Winnipeg et \$27-\$35 à Edmonton.

AGNEAUX: prix stables

Le marché des bons agneaux était plutôt stable la semaine dernière. À Toronto, ils se vendaient ferme à \$30-\$32; à Montréal, \$28.75; Winnipeg, peu de changement à \$24-\$25; Calgary était un peu plus faible à \$25; Lethbridge, stable à \$23.50-\$24.50. Les importations d'agneaux et moutons durant les onze premiers mois de l'année s'élevaient à environ 22,100 contre 18,400 têtes, même période de l'an dernier.

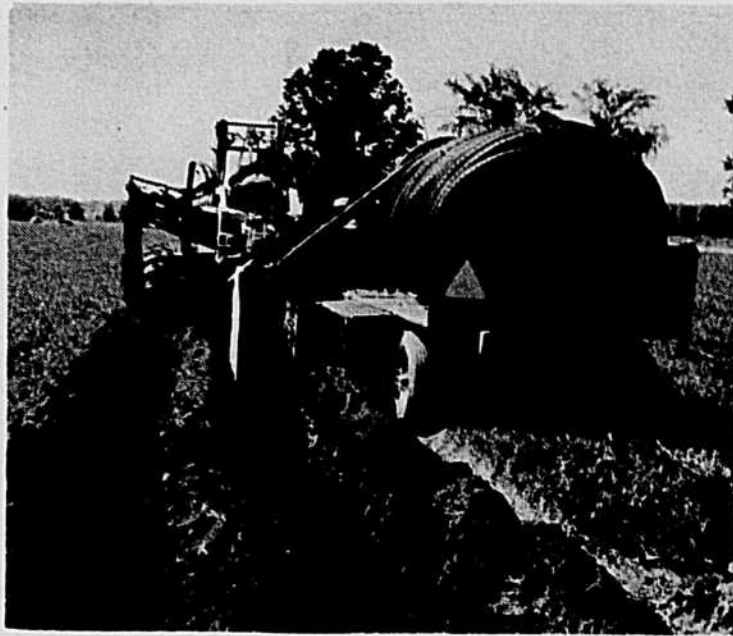
BOVINS: faibles hausses

Arrivages réduits (d'environ 3,000 têtes) la semaine dernière. On observait encore une certaine instabilité des prix et de la demande, mais les bouvillons et génisses de poids voulu s'écoulaient passablement bien; par contre, les plus de 1,200 livres ont subi un rabais de \$1.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de soutenus à \$1 de plus les cent livres; génisses, de soutenus à 50c de plus; vaches, de soutenus dans l'ensemble à \$1 de plus; taureaux, fluctuations de 50c dans les deux sens. À Toronto, les bouvillons de choix se vendaient \$31.50-\$32.50; à Montréal, les bonnes vaches ont eu peine à se maintenir à \$21.25-\$22.50.

Bovins et veaux de remplacement et d'embouche: demande active à des prix soutenus ou affermis, parfois jusqu'à \$2.

La nouvelle de la semaine a été l'importation de 4,736 bovins des États-Unis pour abattage immédiat, soit le double des importations de la semaine précédente, jugées considérables. Exportations vers les É.-U. durant la semaine: seulement 560 têtes. Déduction évidente: les prix au Canada sont plus intéressants que ceux des États-Unis.



Les tuyaux de drainage en matière plastique, tel que celui qu'on est à installer ici dans l'est de l'Ontario, sont de plus en plus en vogue partout au Canada. Le drain de plastique a l'avantage d'être plus léger, plus facile de manutention, d'installation et d'entretien que les tuyaux en terre cuite.

Drains en plastique

Les tuyaux de drainage en matière plastique sont de plus en plus en vogue au Canada.

Les cultivateurs aiment ce nouveau matériau parce qu'il est léger, facile à manipuler, à installer et à entretenir.

Jusqu'à l'apparition de ces nouveaux tuyaux, on employait surtout les tuyaux en terre cuite. Ceux-ci sont plus lourds, l'installation en est plus difficile et coûteuse; en outre, ils sont exposés à se briser ou à s'obstruer. En pareil cas, le cultivateur doit repérer la déféctuosité et creuser, souvent à la main, une tranchée jusqu'au tuyau de drainage parce que le terrain humide ne pourrait porter une machine lourde.

Il y a plusieurs méthodes d'installation des tuyaux en plastique.

L'une d'elles consiste à dérouler la bobine portant le tuyau et à placer celui-ci au fond de l'excavation, ou bien le tuyau peut être posé sur le sol devant l'excavatrice.

Un autre système élimine le travail d'excavation: la machine creuse une tranchée, y déroule le tuyau et le sol se referme derrière la machine.

Cette méthode cause moins de dégâts aux cultures en surface, mais requiert deux tracteurs à chenilles pour disposer d'une force motrice suffisante. Cela augmente pour la peine le capital initial à investir.

Classement des fruits

— Pas une mauvaise pomme dans tout le lot!

C'est ce à quoi les consommateurs canadiens s'attendent ordinairement quand ils achètent des pommes, ou n'importe quel autre fruit frais, pour lequel il existe des normes nationales de catégories. C'est le cas des abricots, pêches, prunes, cerises, poires, de la rhubarbe et du raisin.

Le classement a une importance égale pour les producteurs: il les met à même de commercialiser un produit qui correspond aux désirs du consommateur, ce qui aide à en régulariser les ventes. De la même manière, une garantie de qualité est indispensable au producteur qui compte sur l'exportation pour l'écoulement de ses produits.

Le respect des normes de catégories provoque, bien sûr, quelques écarts de triage, mais les fruits éliminés — difformes, portant des taches, trop petits, etc. — seraient de toutes façons inacceptables par les consommateurs et resteraient sur les étals de vente jusqu'à ce qu'on les jette.

À l'heure actuelle, la proportion de rebut au triage dans les fruits frais canadiens est seu-

lement de 1.5%; ce qui est relativement peu pour donner satisfaction au consommateur et avoir sa place à l'exportation. Cette proportion pourrait encore diminuer à l'avenir avec les progrès des techniques qui facilitent la production de récoltes ayant un pourcentage encore plus élevé de fruits sans défauts et d'un aspect attirant.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Crémier Primeau & Fils Limitée, une demande de permis en vue de retravailler du beurre dans son usine située à Sainte-Martine, comté de Châteauguay.

Avant d'adjudger sur cette demande, la Régie tiendra une audience publique mercredi le 23 décembre 1970, à 10 heures de l'avant-midi, au No 201 du boulevard Crémazie est, à Montréal, lors de laquelle toute personne intéressée sera entendue.

Montréal, le 24 novembre 1970

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
par: Me Gilles Le Blanc,
secrétaire.

ÉPARGNEZ \$72.50 SUR L'ACHAT DE VOTRE SOUDEUSE

Le spécial est valable jusqu'au 20 décembre 1970. Après cette date, nos prix réguliers seront de \$217.00 pour la soudeuse 225 ampères.



Cette machine coupe, perce chauffe et soude tous métaux.

MACHINE À SOUDER 225 AMPÈRES LINCOLN

Tout équipée — ventilateur — casque — deux poignées — prise de courant — 35 pieds cable Heavy-Duty et rodes à souder, entièrement garantie.

SEULEMENT \$144.50

Ce spécial est valable seulement à notre entrepôt de Montréal ou par commande postale et nous n'acceptons aucun service sur les soudeuses Lincoln achetées dans d'autres magasins.

LE PREMIER LIVRE EN FRANÇAIS SUR LA SOUDURE 378 pages et 369 photos sur tous les secrets de la soudure et la réparation de la machinerie — ce livre est indispensable à tout cultivateur, soudeur, mécanicien. Ce volume est un cours complet d'une valeur de \$300.00.

PRIX SPÉCIAL POUR CULTIVATEUR: \$7.50.

après ce spécial \$12.80

COMMANDEZ LE VOTRE DÈS AUJOURD'HUI

OUTILLAGES MONTREAL TOOLS:

5580 rue De Castille — Montréal-Nord 459, Tél.: 322-2531.

Veuillez m'expédier avec garantie

- Soudeuse 225 ampères tout équipée à \$144.50 + taxe provinciale obligatoire aussi pour cultivateur \$11.56.
- Livre en français sur la soudure à \$7.50.
- Ci-joint CHÈQUE VISÉ ou MANDAT-POSTE.
- Expédiez C.O.D. payable sur livraison.

NOM

Bureau de Poste

Rang

Comté

Province

Grandeur de terre cultivée pour exemption de taxe fédérale

Postez ce coupon aujourd'hui même.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, LE 1^{er} DÉCEMBRE

Les prix de la volaille sont demeurés les mêmes. Le marché du poulet de grill s'est amélioré un peu à cause d'une meilleure demande, mais le marché du poulet à rôti a été faible. La demande pour le dindon a continué d'être bonne.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	40¢-43¢
5 lb et moins de 6	40¢-42¢
4 lb et moins de 5	35¢-37¢
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	27¢-28¢
	surtout 27¢
POULES	
6 lb et plus	36¢-37¢
5 lb et moins de 6	36¢-37¢
4 lb et moins de 5	35¢-36¢
Moins de 4 lb	28¢-29¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	42¢-43¢
10 lb et moins de 16	43¢-44¢
16 lb et plus	41¢-43¢
Canards	58¢-61¢

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	21¢
6 lb et moins de 7	20¢
5 lb et moins de 6	17¢
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	15½¢
POULES	
7 lb et plus	13¢
6 lb et moins de 7	12¢
5 lb et moins de 6	8¢
Moins de 5 lb	6¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	23¢
12 lb et moins de 20	26¢
20 lb et plus	25¢

OEUFS

Prix payés aux producteurs
le 24 novembre 1970

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

	Winnipeg	Toronto
A-Extra-Gros	25¢-30¢	34¢-37¢
A-Gros	24¢-29¢	33¢-36¢
A-Moyens	16¢-21¢	24¢-27¢
A-Petits	07¢-10¢	12¢-15¢
A-Pee-Wee	02¢-04¢	06¢-10¢

Prix des oeufs aux distributeurs
en vigueur
du 30 novembre au 6 décembre 1970
inclusivement

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	44.5¢
A-Gros	43.5¢
A-Moyens	36.5¢
A-Petits	30.5¢
A-Pee-Wee	25.5¢

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 27 novembre 1970
Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	\$2.76	2.76	2.74
ORGE	2.68	2.67	2.70
AVOINE	2.66	2.64	2.70
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	3.02	3.05	3.05
F.A.B. Track - Par wagon complet			
MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 2 C.E.)	\$2.89	nil	3.03

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate

Source: Office Canadien des Provenades (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO,
lundi le 30 novembre 1970

Porcs	27.55-28.35
	(moyenne) 28.16
Truies	16.75-17.30
	(moyenne) 17.00

Prix payés à TORONTO
la semaine dernière

Porcs	27.00-28.85
	(moyenne) 28.13
Truies	16.70-17.40
	(moyenne) 17.32

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les pro-
duits de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 30 novembre 1970

VENTES PAR
LES PRODUCTEURS

FRUITS

POMMES: Cortland 2.00 -
2.25, Wolf River 1.75 - 2.00,
McIntosh 2.50/boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.50 - 1.75/
50 lb.
CAROTTES: 1.00 - 1.15/50
lb, 1.35 - 1.50/24 cellos de
2 lb.
CHOUX: Verts 0.75 - 1.00/
50 lb, rouges & Savoy 1.50 -
1.75/12.
CHOUX BRUXELLES: 4.00
- 4.25/16 pintes.
CHOUX CHINOIS: 1.25 -
1.50/12.
OIGNONS: 1¼ à 2½ po.
1.50, 2½ à 3¼ po. 2.00, 3¼
po. et plus 2.75/50 lb, 2.00/
24 cellos de 2 lb, rouges 1.50
/1.75/50 lb.
PANAI: 1.75 - 2.00/20 lb,
2.50 - 3.00/12 cellos de 2 lb.
POIREAUX: 0.75 - 1.00/doz.
RUTABAGA: 1.00 - 1.25/
50 lb.
PATATES: 1.20 - 1.25/50 lb.

VENTES PAR
LES GROSSISTES

PATATES: Québec 1.20 -
1.25/50 lb, I.P.E. 2.15 - 2.25
/75 lb, 1.45 - 1.55/50 lb,
0.37 - 0.39/10 lb, N.B. 1.30
- 1.35/50 lb, 0.33 - 0.34/
10 lb, Car. N. sucrées 5.75/
ctn, Idaho Russet 5.75/90
à 100.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 28 novembre 1970

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les arri-
vages courants no 1 pasteurisé,
admissible 92, 64¢, 93, 65¢.
Prix de vente de la Commis-
sion Canadienne du lait, en 56
lb, 65¢.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé: ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-
risé, Canada 1ère catégorie,
sacs, 20¢ à 23¢ Cylindre, Ca-
nada 1ère catégorie, sacs, 20¢
à 21½¢. Aliments du bétail,
sacs, 17½¢ à 18¢.

Poudre de lait de beurre, bé-
tail 15¢ à 15½¢.

Poudre de petit lait .04¢ à
.04½¢

Caséine 30 mailles nil.

Lait évaporé, caisse 48/16
8.30.

Crème douce la livre, matiè-
re grasse (en bidon) 90¢.

Prix du fromage non établis.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de
l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les a-
gents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux mar-
chés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la
Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mit-
chell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopé-
rative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis
Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transac-
tions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi,
le 30 novembre 1970.

Les réceptions: 464 bovins, 270 veaux, aucun porc, aucun
agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient légèrement inférieu-
res comparées à celles de lundi dernier et se composaient de 90
bouillons, 344 taures et vaches ainsi que de 30 taureaux. Tou-
tes les classes étaient en demande et le marché était passable-
ment actif. Tandis que les prix des bouillons étaient de \$0.50
à \$1.00 plus bas en certains cas, les prix payés pour les vaches,
taures et taureaux étaient sensiblement les mêmes que ceux de
la semaine dernière.

Tel que dans le cas des bovins, les réceptions de veaux
étaient moins nombreuses et se composaient de sujets de di-
vers types et de diverses pesanteurs. La demande était bonne
pour toutes les catégories et le marché était actif. Les prix payés
étaient stables comparés à ceux payés lundi dernier.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transac-
tions faites au marché de l'Est, lundi, le 30 novembre 1970.

Les réceptions: 548 bovins, 503 veaux, 4 porcs, aucun
agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins étaient légèrement supérieures
comparées à celles de lundi dernier et se composaient en ma-
jeure partie de vaches laitières de diverses qualités. Le marché
était actif et la demande bonne pour toutes les classes. Il n'y
eut que très peu de bouillons et taures offerts en vente. Toutes
les classes et catégories ont rapporté des prix stables comparés
à ceux de lundi dernier.

Composés de sujets de diverses qualités, les arrivages de
veaux étaient moins nombreux que ceux de lundi dernier. Un
marché actif et une bonne demande ont prévalu pour toutes
les catégories. Les bons veaux de lait obtenaient des prix va-
riant de stables à fermes dès l'ouverture du marché tandis que
les autres catégories étaient sensiblement stables.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	30.50-31.75
Bons	28.50-30.00
Moyens	27.00-28.25
Communs	24.25-26.50

VACHES

Les meilleures	aucune
Bonnes	21.25-22.50
Moyennes	19.50-20.75
Communes	18.00-19.25
Très communes	12.75-17.75

TAUREAUX

Bons	25.00-26.25
Ventes jusqu'à	27.00
Communs et moyens	20.00-24.25

TAURES

Choix	26.25
Bonnes	25.00
Moyennes	22.50-24.75
Communes	19.25-22.25

VEAUX DE LAIT

Bons	40.00-44.50
Ventes jusqu'à	nil
Moyens	36.50-39.50
Communs	24.00-36.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage	
rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	aucun
Communs	aucun

VACHES

Les meilleures	23.75
Bonnes	21.50-22.50
Moyennes	19.50-21.00
Communes	17.50-19.00
Très communes	12.00-17.00

TAUREAUX

Bons	24.75-26.25
Ventes jusqu'à	27.50
Communs et moyens	18.75-24.50

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	24.50
Moyennes	23.25
Communes	20.00-21.50

VEAUX DE LAIT

Bons	40.00-45.00
Ventes jusqu'à	47.50
Moyens	36.00-39.50
Communs	24.00-35.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage	
rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

Optimisme motivé par dix raisons

Le profane n'est pas porté à s'emballer en entendant dire que nos stocks de blé à la fin de l'année céréalière (31 juillet dernier) s'élevaient à près d'un milliard de boisseaux. L'estimation faite par le Bureau fédéral de la statistique (BFS) établissait en effet les stocks restants à 987 millions de boisseaux.

Mais un spécialiste de la question, M.W.C. McNamara chef de la Commission canadienne de blé à Winnipeg, envisage la situation d'un oeil plus serein. En fait, les perspectives de la campagne céréalière 1970-71 lui inspirent un certain optimisme.

Il ne prétend pas, loin de là, que la situation du blé se réglera d'elle-même durant la campagne que nous venons de commencer et que les producteurs de l'Ouest pourront se lancer de nouveau, tête baissée, dans cette culture l'an prochain ou d'ici deux ans. Il déclare simplement que la situation va s'améliorant et qu'il continuera d'en être ainsi, si l'on ne répète pas les folies des années dernières.

Des motifs valables

L'optimisme modéré de M. McNamara se fonde sur une bonne dizaine de raisons qu'il

croit justifiées et qu'on peut résumer ainsi:

— il estime trop élevés les chiffres du BFS et entend le prouver;

— l'atmosphère du commerce du blé s'est améliorée sensiblement comparativement à celle d'un an plus tôt; nos ventes à l'étranger en 1970-71 le démontreront;

— des moissons médiocres en plusieurs régions du globe entraîneront une reprise de notre commerce du blé;

— la décision d'Ottawa de faciliter l'accès au crédit a déjà attiré des acheteurs comme l'Égypte, le Brésil, le Pérou, la Syrie et continuera d'accroître le nombre de nos clients;

— à l'heure actuelle, le Canada vend du blé à une centaine de pays au monde et nous attendons toujours un geste de la part de la Chine et de l'Union soviétique; nous aurons sous peu des entretiens commerciaux avec la Chine et l'Union soviétique s'est engagée à en acheter 50 millions de boisseaux dans un avenir plus ou moins proche;

— le Canada a exporté 350 millions de boisseaux de blé

durant l'année 1969-70 et nous en exporterons probablement au delà de 400 millions en 1970-71; si l'on ajoute à cela les 175 millions de consommation domestique, nos réserves au 31 juillet devraient se situer entre 600 et 700 millions de boisseaux, à la faveur d'une forte réduction des emblavures de cette année; nous considérons raisonnable des stocks de 500 millions au maximum;

— le marché du blé est sujet à des fluctuations moindres grâce à une demande croissante et à un raffermissement des prix;

— d'autres céréales jouissent de meilleurs débouchés; notre orge, par exemple, s'écoule à une cadence qui dépasse celle de 1952;

— suite à un nouveau système de zonage du transport, nous sommes maintenant en mesure d'avoir à notre disposition le volume de blé dont nous avons besoin et au moment voulu, ce qui accroît l'efficacité de nos ventes et de nos expéditions à l'étranger.

En bref...

Activité sexuelle chez le lapin

Considérant qu'au début de l'hiver, l'activité sexuelle du lapin diminue, provoquant ainsi une augmentation du coût de production de la chair et une perte de revenu chez l'éleveur, il semble qu'une étude sur le sujet contribuerait à y apporter des précisions.

C'est du moins ce que tente d'effectuer le Dr Jean-Paul Lemay, professeur à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval, dans un travail de recherche ayant pour buts d'étudier sous divers angles bien spécifiques les activités sexuelles du lapin durant une période de douze mois et de vérifier l'effet des saisons, de l'âge et de la mue sur ces activités.

Ce travail est subventionné par le Conseil des

Recherches agricoles du Québec.

Transmission des virus chez les plantes

La présence du virus de la mosaïque du brome (BMV) chez l'orge Atlas dépend de la période d'inoculation.

Aucun virus n'est aperçu chez les plantes inoculées au stade de la croissance et une quantité minime de virus se trouve chez l'embryon des plantes inoculées avant la pollinisation.

Dans ce dernier cas, le virus est présent dans le glume et le péricarpe mais ne se rencontre pas dans les tissus endospermiques.

Telles sont les observations émises par le professeur R. J. Hamilton, du Collège Macdonald, à la suite d'un travail de recherche qu'il poursuit sur la transmission des virus chez les plantes.

Vous n'aurez pas le temps au printemps...

- ✦ d'attendre la fin du dégel et la levée des restrictions,
- ✦ de chercher des camions,
- ✦ de perdre du temps aux entrepôts,
- ✦ de pester contre la lenteur des livraisons,
- ✦ de retarder les semences ou de semer sans engrais.

aujourd'hui... Vous avez le temps

- ✦ de faire l'inventaire de vos besoins en engrais chimiques,
- ✦ de placer votre commande immédiatement,
- ✦ de prendre livraison de tout l'engrais dont vous aurez besoin:
 - on a vos analyses en entrepôt,
 - on a les camions,
 - les routes sont belles,
 - il n'y a pas de restriction sur la pesanté des charges,
 - il n'y a pas de retard aux entrepôts,
 - la livraison peut se faire à l'heure et au jour demandés.

POUR VOUS COMME POUR VOTRE VENDEUR TOUT CE QUE VOUS POURREZ FAIRE CET AUTOMNE SE TRADUIRA PAR DES ÉCONOMIES D'ARGENT, DE TEMPS ET DE TRAVAIL. PRENEZ LIVRAISON IMMÉDIATEMENT DES ENGRAIS CHIMIQUES DONT VOUS AUREZ BESOIN LE PRINTEMPS PROCHAIN.

VOYEZ VOTRE VENDEUR D'ENGRAIS CHIMIQUES DÈS AUJOURD'HUI.

Cette suggestion vous est donnée par le Comité Agronomique des Engrais Chimiques du Québec, Inc., Association qui groupe tous les manufacturiers québécois d'engrais chimiques.



Le mariage, c'est pour toujours



Je vous ai déjà parlé des réflexions pastorales que NN. SS. les Evêques nous livraient dernièrement (16-17 septembre). Après avoir rappelé que la famille subit présentement chez nous de grandes difficultés et des dislocations déplorables, ceux-ci ont rappelé que le mariage chrétien est une réalité sacramentelle indissoluble.

"Pour des chrétiens, le fait d'être unis dans le Christ" ne signifie pas la simple cohabitation d'un homme et d'une femme qu'une contrainte sociale ou une loi, fut-elle édictée par l'Église, maintient ensemble. Les paroles évangéliques "ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer" sont avant tout une invitation et un ordre adressés aux époux eux-mêmes, croyant au salut opéré par le Christ, afin qu'ils s'aiment d'un amour qui veut être sans retour, qui ne veut jamais plus se reprendre. Parce qu'ils sont baptisés dans le Christ, on réclame d'eux qu'ils apportent dans leur alliance les dimensions de l'Amour chrétien qui les disposent à "porter les fardeaux les uns des autres", "à pardonner jusqu'à soixante-dix fois sept fois" "à donner sa vie pour ses frères"..."

Mais s'il est vrai que le mariage chrétien devient le signe d'un Amour véritable, d'un don total et permanent, il suppose que le mari et l'épouse sont capables de cet Amour exclusif de ce don irréversible. C'est pourquoi les futurs conjoints doivent pouvoir s'y préparer, se rendre compte s'ils sont vraiment aptes à contracter une telle union.

Les cours de préparation au mariage ont aidé de nombreux couples à s'orienter vers un mariage heureux. Malheureusement ils arrivent trop tard pour plusieurs. L'éducation première devrait pouvoir préparer de longue main. Les parents auraient alors à porter le témoignage d'une union vécue dans la foi et l'Amour. Les éducateurs, dans nos écoles, auraient aussi à se faire les promoteurs du don réciproque et de la fidélité conjugale.

Encore faudrait-il que les uns et les autres aient eu à coeur de développer leur foi et de la porter au niveau de leur état d'adultes, au niveau de leurs responsabilités! Ne serait-il pas urgent pour les chrétiens de réaliser qu'ils ont tous à parfaire leur formation religieuse? Ne serait-il pas logique qu'ils consacrent autant d'efforts à cette formation, qu'ils sont prêts à en fournir pour toute autre activité d'ordre terrestre et passager?

Georges-Étienne Phaneuf, ptre
Aumônier général U.C.C. et A.F.E.A.S.